

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## DORDOGNE

L'histoire d'un  
« happyculteur » !

## HAUTE-GARONNE

Toulouse-Blagnac :  
l'arrivée stratégique du Qatar

## HAUTES-PYRÉNÉES

Cauterets,  
80 ans de berlingots



Dordogne

# Eyrignac Incroyables jardins !



4



22



34



10



46

## À la une

4 Eyrignac : incroyables jardins !

## Dordogne

10 L'histoire d'un « happyculteur » !

14 Dialogue entre dessin et métiers d'art

16 Nouvelles brèves

## Haute-Garonne

18 Aéroport de Toulouse-Blagnac : l'arrivée stratégique du Qatar

20 Toulouse reçoit le Japon

22 C'est 2 euros, 30 ans de prix unique

24 Un nouveau site pour Enigma Escape

25 Nouvelles brèves

## Gironde

28 Fondation John Bost, le choix girondin

30 Parc Eunice Newton : place à l'intelligence environnementale

32 Nouvelles brèves

## Landes

34 La vallée du kiwi : le plein d'énergie

36 Nouvelles brèves

## Lot-et-Garonne

38 Carrément Fleurs, une franchise florissante !

40 Lustrac, de l'or dans nos campagnes !

42 Nouvelles brèves

## Béarn

46 Nouvelles brèves

## Pays basque

48 Baskalia ou le yaourt écoresponsable !

50 Engagées pour le climat

52 Nouvelles brèves

## Hautes-Pyrénées

54 Cauterets, 80 ans de berlingots

56 Groupama d'Oc, innover pour mieux assurer

58 Nouvelles brèves

## Le Cercle des Experts

60 L'emprise du télétravail !

## Tendances Business

64 Quand le crédit se fait cher...

66 L'absentéisme en hausse

68 La grande distribution se cherche un modèle

## 70 Cinéma

## 73 Annonces Légales



CAPUCINE ET  
PATRICK **SERMADIRAS**  
Propriétaires d'Eyrignac



# Dordogne Eyrignac Incroyables jardins !

Pour célébrer les 15 ans de ses fameux pique-niques blancs, c'est à Périgueux, dans le parc de Vésone, qu'Eyrignac a lancé sa saison de festivités, invité par la Ville pour un nouveau partenariat touristique : dress code respecté et visibilité assurée pour cet acteur historique de l'attractivité du Périgord.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT





**U**ne solide réputation. Bien avant ceux du solstice d'été créés en 2018 à Chantilly, avec la même crème de fréquentation et dans une ambiance décontractée, les pique-niques blancs des Jardins du manoir d'Eyrignac attirent le public depuis 15 ans sur ce causse sarladais aux confins du Quercy. Périgourdins et touristes venus spécialement flânent sur le site en fin de journée avant de partager un moment gourmand (panier maison ou de sa propre composition), déguster la glace Eyrignac aux éclats de roses cristallisées, conçue par l'artisan-artiste voisin de Saint-Geniès, Roland Manouvrier... ou son nouveau parfum de fleur, Capucine (anis étoilé, amande, cassis), clin d'œil au prénom de la maîtresse des lieux.

### BUCOLIQUE LE JOUR, FESTIF LE SOIR

La tenue blanche est exigée pour participer à ce temps fort dans le Jardin Blanc, s'étendre sur les gazons douillets et admirer le coucher de soleil avant un DJ set pour danser sur un show lumineux jusqu'au feu d'artifice de clôture, avec quelques sur-

prises autour de l'espace lounge. Élégant et convivial : ce concept estival repéré (le lundi soir, jusqu'au 21 août) donne le ton d'une ambiance « maison » qui sait s'adapter à toutes les saisons et circonstances. La végétation d'arbres persistants permet à Eyrignac de passer au vert 7 jours sur 7 au fil de l'année. Ce jardin de verdure parvient même à nouer un pacte avec le Père Noël et ses lutins qui déposent des cadeaux au pied du grand sapin dans la cour du Manoir.

## “ Eyrignac se transmet depuis 22 générations sur 500 ans ”

### EN TOUTES SAISONS

Eyrignac se transmet depuis 22 générations, sur 500 ans. Patrick Sermadiras a appris l'art du jardin aux côtés de son père, Gilles, en autodidacte soucieux



© Jérôme Mbriel

de partager cette passion. Ainsi la propriété s'est-elle ouverte à la visite, en 1988. Aux jardins à la française d'origine, taillés au cordeau, se sont ajoutés le Jardin des Sources, le Jardin Potager, le Jardin Fleuriste et les quatre carrés (Vagabondes, Ivresse, Filles du Vent et Reflet du Ciel), dessinés avec tout autant de soins. L'ensemble, aménagé sur 10 hectares, suit un tracé d'allées de buis, d'ifs, de charmes qui joue avec les fontaines, les miroirs d'eau, les longs cyprès et les œuvres contemporaines.

### UNE FAMILLE, UNE ÉQUIPE

L'histoire et l'équipe des Jardins ont forgé de véritables prouesses végétales, une galerie d'environ 300 sculptures vivantes autour du manoir et de ses dépendances (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), l'alliance de la verdure et des pierres ocrées du Périgord noir suscitant une admiration tenace. Ce château de campagne, posé sur un tapis de sable quasi maritime, est construit sur les ruines d'un castrum brûlé par les troupes du Grand Condé.

Capucine et Patrick Sermadiras apprécient que leur

jardin vive au rythme des visites, « on y habite toute l'année, c'était si triste pendant le Covid ». Ils observent le public qui s'y déplace comme dans un musée, avec calme et respect. Un site d'exception ne suffit plus, « Eyriac était seul en Périgord il y a 35 ans, 12 jardins sont aujourd'hui ouverts au public », aussi les idées insolites et ateliers (broderie, aquarelle, Jeunes pousses pour les petits) se multiplient.

### SUCCÈS DE L'OFFRE JARDINIER D'UN JOUR

Le site inscrit aux Monuments historiques participe à l'opération « Châteaux en fête » du Comité de tourisme départemental et il ne manque pas le rendez-vous de Pâques avec un Cluedo gourmand à jouer en famille, en lien avec la chocolaterie Bovetti voisine (Terrasson). La Garden party proposée en juin, avec

concours de chapeau fleuri, a installé ce dîner d'une centaine de convives dans la cour du manoir, entre prestige et convivialité. « Les jardins étant disponibles en soirée, nous sommes sollicités pour des événements d'entreprise, l'Orangerie peut aussi accueillir des séminaires en journée. »

### SAVOIR-FAIRE TOPIAIRE

La saison apporte son lot de nouveautés avec, en exclusivité nationale dans un jardin historique, l'expérience « Jardinier d'un jour », une immersion dans l'équipe pendant une matinée. Il s'agit d'aller au-delà des démonstrations, vers une interaction : testée l'été dernier et inspirée des partages avec les

soigneurs

### MARIONS-LES !

Ce cadre inoubliable l'est davantage encore quand on y immortalise son mariage : le site en accueille régulièrement (24 l'an passé), avec jusqu'à 200 personnes dans la salle de réception qui vient d'être rénovée dans un esprit cosy (70 000 euros investis). Les baies vitrées de l'Orangerie s'ouvrent largement sur le décor des Jardins et les collines environnantes. Cette prestation, possible d'avril à octobre, intègre les services d'un traiteur exclusif, l'accès à l'intégralité des jardins pour les mariés lors de la séance photo, la privatisation du Jardin blanc (roseraie so romantique) pour le vin d'honneur. Et si cela ne suffisait pas, des options ont été imaginées par ce lauréat 2022 des Wedding Awards : cérémonie laïque dans les jardins, brunch le dimanche midi avec visite libre pour les invités, location de deux maisons de famille sur place.



dans les parcs zoologiques, cette formule sur rendez-vous remporte un beau succès auprès du public, « très demandeur de ces échanges avec les jardiniers ». L'apprenti jardinier est fait jardinier d'honneur, certificat à l'appui, et emporte une photo souvenir de sa contribution à l'entretien des Jardins. « Plus qu'une visite technique qui apportait jusque-là des renseignements sur l'entretien des jardins, cette intégration dans l'équipe pendant trois heures est une approche pratique sans égale », explique la directrice, Cécile Engelen. De quoi réjouir jardiniers amateurs et confirmés autour des bons gestes et des bons outils, avec des travaux différents chaque saison, pour

“ Pour les Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre, les allées seront ouvertes à un parcours pieds nus dans l'herbe rasée de près ! ”



apprivoiser l'art de donner des formes, mieux connaître l'usage des engrais biologiques ou les protections contre les parasites.

## ÉCRIN VÉGÉTAL

Les visiteurs croisent forcément en chemin les équipes qui apportent les soins aux plantes et entretiennent les lieux : on peut observer ces « orfèvres de la Nature, à l'œuvre » dans un labeur qui a tout d'un spectacle millimétré, qu'il s'agisse de taille, tonte, scarification des gazons ou désherbage. L'opération nationale « Rendez-vous aux jardins » et les Journées mondiales de l'art topiaire, au printemps, sont autant de coups de projecteur recherchés.

## INCLUSION

Labellisés handicaps auditif et mental depuis 2004, les jardins d'Eyrignac sont à présent également labellisés handicap moteur : une récompense du travail qui permet aux jardins d'être accessibles en intégralité aux visiteurs atteints d'un handicap auditif, visuel ou mental ; et, en fonction du type de handicap moteur, de découvrir entre 60 % et 100 % du site suivant un plan de visite spécifique.

Les visites insolites, nouvelle proposition en vacances scolaires, entraînent le public à travers des thématiques décalées, rencontre théâtralisée d'un ancêtre de la famille propriétaire ou dans une approche sensorielle qui permet aux citadins ravis de se déchausser sur le gazon moelleux : un moment unique, sur réservation, car il est par ailleurs interdit de fouler les pelouses, beauté fragile des jardins oblige.

Cependant, pour les journées européennes du patrimoine, le week-end des 16 et 17 septembre, les allées seront ouvertes à un parcours pieds-nus dans l'herbe rasée de près. Une visite propice à l'éveil des sens qui devrait apporter détente et déconnexion dans l'effervescence de la rentrée.

## PROJET DE RÉCUPÉRATION D'EAUX

Le changement climatique pousse les propriétaires à accélérer la réflexion sur leur projet de récupération des eaux sur les 3 500 m<sup>2</sup> de toiture dans un bassin qui viendrait compléter le forage réalisé en association avec des agriculteurs, il y a 35 ans. L'interdiction d'arroser est une crainte sévère pour un site naturel de cette ampleur. L'investissement est de l'ordre de 150 000 euros. Un autre projet porte sur la construction d'une tour pour embrasser une vue panoramique sur le jardin. Et un village de cabanes dans la forêt du domaine (200 hectares boisés avec sentier botanique) est à l'étude avec Coucoo, des éco-gîtes installés selon une charte environnementale rigoureuse. Objectif : passer plus de temps à Eyrignac. ■



## EYRIGNAC EN CHIFFRES

- 80 000** visiteurs/an (**2,5 millions** depuis l'ouverture au public) dont **25 %** d'étrangers, surtout des Anglais.
- 35** années d'ouverture **365** jour/an
- 7** km de bordures de gazon
- 30 000** plants de buis, d'ifs et de charmes
- 12** salariés dont **6** jardiniers

# L'histoire d'un ! « happyculteur » !



Grand voyageur, Paul Thirion a choisi de se fixer en Périgord pour créer Erika (du nom d'une bruyère chère à ses essaims), pour produire du miel... et des alcools forts.

Par **Suzanne BOIREAU-TARTARAT**

**C'**est l'histoire d'un homme qui a fait la rencontre de sa vie avec l'apiculture.

Arrivé en Dordogne en 1996, Paul Thirion entre chez les Compagnons dès ses 16 ans pour apprendre l'ébénisterie. Au même moment, le hasard lui fait rencontrer un apiculteur pour fabriquer ses ruches. Un trait d'union par le bois vers un autre univers. « J'ai continué à travailler avec lui, dans le Gers, tout en tournant chez les Compagnons, à Angers, Limoges, Cholet. Puis j'ai lâché le travail en atelier pour devenir assistant d'artiste peintre, je suis parti aux Antilles, j'ai été charpentier... À 22 ans, j'ai réalisé que l'apiculture avait pris beaucoup de place dans ma vie. »

Il la choisit par passion et par raison au vu du potentiel : le pro-

## “Ce touche-à-tout a voulu intégrer le miel dans sa recette de gin, tisser un lien entre apiculture et spiritueux”

professionnel avec lequel il travaille est passé de 30 à 1 000 ruches en cinq ans. « Et ce métier me permet de vivre en extérieur, de changer d'environnement avec les saisons... » Comme un reste de chemin compagnon car ce travail a peu évolué au fil du temps, des ruches en

osier à celles en bois, avec une faible mécanisation.

### DE LA RUCHE À L'ALAMBIC

Mais comment passe-t-on du miel aux spiritueux ? « Mon arrière-grand-père avait une distillerie de

rhum en Guadeloupe et mon grand-père était négociant en vin. » Paul a toujours vécu dans un environnement de vente et production. « Mon père vit en Irlande et j'y ai découvert le gin tonic, à une époque où ma mère se formait quant à elle pour distiller des huiles essentielles. » Secouez tout ça et vous obtiendrez Erika, dans une belle atmosphère de concentré aromatique.

Ce touche-à-tout, qui use de ce que la nature met à sa portée, a voulu intégrer le miel dans sa recette de gin, « tisser un lien entre apiculture et spiritueux en essayant de valoriser le produit de toutes les manières ». L'originalité d'Erika





© Loïc Mazalrey

Spirit, c'est cette cohérence par le miel, incorporé brut en macération avant la distillation. « J'ai d'abord rencontré le distillateur qui a formé ma mère, une sorte de savant fou basé en Suisse, puis la distillerie Bercloux, près de Cognac, qui produit à façon : on lui a confié un cahier des charges et on a avancé ensemble sur la recherche-développement à partir des plantes que nous souhaitions pour valider les proportions. » Deux ans après, c'est avec la Distillerie Clovis Raymond, à Villamblard, que Paul met au point sa vodka pour le Caviar de Neuvik : « Nous distillons désormais 100 % chez lui. Cette proximité allège la logistique et nous pouvons faire du sur-mesure. Nous louons les alambics en attendant d'acquérir le nôtre, quand les volumes de vente le justifieront. »

### LEVÉE DE FONDS EN COURS

Erika produit 12 000 bouteilles par an. « Pour faire plus, il faut se

## “ Erika produit 12 000 bouteilles par an ”

structurer, améliorer la traçabilité pour toucher des clients plus importants. » La levée de fonds en cours, réalisée dans un cadre privé, va lui donner les moyens d'avancer avec le recrutement d'une commerciale et d'une personne polyvalente à la production. « Depuis deux ans, je suis seul avec une salariée. » À terme, le bon format repose sur trois personnes à la production et trois au commercial-administratif.

La structure commerciale Erika Spirit était venue compléter en 2019 l'exploitation agricole née en 2009, mais cette organisation est en train de fusionner en une seule entreprise, résolument agricole.

### OBJECTIF : HYDROMEL ET WHISKY

« Ça a davantage de sens. La production de la ruche est valorisée à

travers des gammes de spiritueux, quatre références de gin et deux de vodka, huit sortes de miels en pots... Et on va développer l'hydromel. » Fusion logique de ces deux univers, « il est plus compliqué à réaliser que le gin, préparé comme un vin avec un mélange eau et miel dans des proportions très variables. Je continue les essais avec le laboratoire œnologique de La Périgourdine... à 100 mètres de mon atelier ».

La mise au point d'un whisky figure aussi en bonne place parmi les projets. « L'hydromel étant vinifié en fûts de chêne, il serait intéressant d'y faire vieillir du whisky. J'y pense depuis quatre ans. »

### DE BERGERAC À NEUVIC

« L'happyculteur » tient à continuer à travailler localement, un peu comme ses abeilles, quelques

kilomètres alentour : une graphiste de Lalinde a signé l'habillage des produits et l'impression se fait chez Étiqu'Adher, à Bergerac... Une autre étape majeure consistera à quitter le site de l'Escat (Bergerac) pour s'installer à Neuvic-sur-l'Isle dans un bâtiment construit d'ici fin 2024, qui accueillera le public. « Nous serons dans un tissu économique pertinent, tourné vers l'agroalimentaire, près du domaine Huso et du siège de Novi, où nos ruches sont installées. »

### HYPER LOCAL

Quelques idées s'épanouiront quand la boutique de Neuvic ouvrira : extrait de propolis, produits d'épicerie à DLC courte. « Nala, savonnerie bergeracoise labellisée slow cosmétique, fait des essais avec notre cire pour fabriquer sur mesure des savons Erika. » Le chiffre d'affaires actuel de 150 000 euros devrait doubler en 2024, l'objectif étant d'arriver à 1 million d'ici quatre ans. La marque très créative, distribuée par Julien de Savignac en Dordogne et par des grossistes en France, bénéficie d'un vent favorable pour l'hyper local, dans une forte concurrence nationale.

### PASSAGE EN BIO

L'apiculteur possède 500 colonies (essaims et ruches). À partir des points fixes de Neuvic, Saint-Astier et Issigeac, il organise des transhumances vers le parc naturel des Landes de Gascogne (Landes, Gironde). Il loue aussi ses ruches à des arboriculteurs pour polliniser kiwis et pommiers.

Erika produit essentiellement du miel de fleurs : châtaignier, acacia, bourdaine, bruyère, fleurs sauvages. Sa production vient de passer en bio, un processus déroulé sur un an qui perturbe l'organisation, « mais ça s'est finalement bien passé ». Les abeilles ne doivent pas aller butiner du colza conventionnel mais peuvent malgré tout se trouver sur ces zones hors floraison. « Nous devons aussi apporter un traitement naturel aux attaques de varroas, assurer le nourrissage avec sirop et sucre bio. » ■

### DES RUCHES AU DOMAINE DU CAVIAR DE NEUVIC

Deux nouveaux associés ont repris les parts des deux premiers et 14 investisseurs ont choisi Erika, essentiellement des Périgourdins. Des (pointures) comme Philippe Georges (Novi), Rémy Lathouwers (LVE n° 2541), Laurent Deverlanges (Caviar de Neuvic), Charles Bataille (Podowell), Clovis Reymond, Nicolas Désiré (caviste à Bordeaux) ou encore Laurent Lecœur (Intermarché). Le premier contact avec le dirigeant du Caviar de Neuvic portait sur l'installation de ruches sur le domaine Huso. L'idée d'une vodka s'est imposée pour accompagner le caviar : ainsi est née Neuvik, breuvage plus typé que la neutralité prévue. Et l'heureuse rencontre est allée jusqu'à l'alliance financière.



© Loïc Mazalrey

# Dialogue entre dessin et métiers d'art

Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art du Périgord-Limousin, dont les locaux sont toujours en rénovation au château de Nontron, prend ses quartiers d'été au magnifique domaine de Montagenet (Saint-Martial-de-Valette) pour l'exposition Dessins et Métiers d'art.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

**E**n investissant le domaine de son président et voisin, José Ferré, le Pôle renoue avec les grandes expositions thématiques et collectives de l'été. La grande salle de réception est idéale pour valoriser le compagnonnage d'une soixantaine de dessins avec plus de trente objets d'art d'exception. Neuf créateurs membres de l'association ou invités concourent à ce vaste panorama des métiers d'art. Lien essentiel entre le geste et la pensée, le dessin escorte la pratique des professionnels des métiers d'art, de l'esquisse ou tracé préparatoire à la transformation de la matière. Ce support de recherche et d'inspiration donne à voir la création en mouvement, la pensée à l'œuvre, dans les coulisses du passage à l'acte.

## MIEUX COMPRENDRE L'UNIVERS CRÉATIF

« Ainsi, les croquis, esquisses et dessins préparatoires de Michelle Combeau, Tom Jablin ou Christine Waxweiler témoignent de la recherche esthétique et technique qui tend vers l'équilibre des formes, des volumes, des motifs et des couleurs », observent les organisateurs.

## MONTAGENET AU SOMMET

Le hameau du Domaine de Montagenet, avec sa dizaine de bâtiments dont six gîtes de charme, s'étend sur 70 hectares de prairie et de bois, en surplomb de la verte nature du parc naturel régional Périgord-Limousin, à moins d'une heure d'Angoulême et de Périgueux. Ce lieu, conçu et animé par José Ferré (le président du Pôle des Métiers d'art, ami des artistes, a été journaliste, éditeur de musique, fondateur d'une agence de com' à Paris), réunit des équipements de luxe, piscines, spa, hammam, sauna, solarium, salle de sport, salles de réceptions et de séminaires, etc. Ce domaine est en vente... 3 937 000 euros, via Maxwell-Baynes Bordeaux (Christie's international).

“ Accéder au dessin, c'est aussi plonger dans l'intimité de la personnalité du créateur, découvrir sa sensibilité et ses émotions ”

“ Au-delà de l'esthétique, l'exposition présente une riche palette de techniques liées aux métiers d'art ”



Les carnets de Séverine Gallardo et les dessins d'Esther Farrache sont le parfait exemple de ce support comme recherche d'inspiration, témoin de la quête du thème historique, littéraire ou scientifique, de l'ambiance.

Dans la juxtaposition qu'elle propose, l'exposition dévoile parfois deux facettes d'une même œuvre, le dessin devenant un médium artistique à part entière. « Découvrir les dessins de Natacha Baluteau ou Susanne Köhl enrichit la compréhension de leurs univers créatifs. » Les œuvres de Laura Gourmel combinent dessin et broderie ; Pedro de Alves augmente et démultiplie sa sculpture par le dessin, ouvrant le champ de la recherche artistique.

### UN CHEMIN DE COMPLEXITÉ

Au-delà de son aspect esthétique, cette exposition présente une riche palette de techniques liées aux métiers d'art : émail d'art sur cuivre, sculpture sur pierre ou bronze, mosaïque, bijouterie, décoration murale, broderie, estampe, création textile, céramique ; tout comme celles relatives au dessin : feutre,

crayon de couleurs, fusain, gouache, craie grasse, collage, estampe. De quoi percevoir les liens subtils entre tous ces savoir-faire et découvrir un chemin de complexité, de la pensée à l'acte créatif. ■

• Dessins et objets d'art de Natacha Baluteau, Michelle Combeau, Pedro De Alves, Esther Farrache, Séverine Gallardo, Laura Gourmel, Tom Jablin, Susanne Köhl et Christine Waxweiler. Entrée libre, tous les après-midis. Jusqu'au 20 août.

### DES ATELIERS CRÉATIFS

Un atelier marque-page en émail d'art sur cuivre sera animé par Natacha Baluteau mercredi 9 août, 14 h 30 - 16 h 30 (à partir de 8 ans, matériel fourni). Un atelier de broderie abstraite sera animé par Laura Gourmel jeudi 17 août, à 14 h 30 : 3 heures pour découvrir et mettre en pratique quatre points essentiels dans la création de motifs. Chacun repartira avec son tambour brodé (à partir de 15 ans, matériel fourni).



## Les Eyzies NUIT MAGIQUE À COMMARQUE

La première saison des Mystères et lumières au château de Commarque (voir LVE n° 2562), tous les mercredis jusqu'au 23 août, remporte déjà un vif succès : la soirée dans la douceur du vallon de la Beune s'ouvre à partir de 19 h 30 avec un marché artisanal qui réunit des producteurs locaux pour un moment convivial autour de food-trucks, jeux en bois et animation musicale. Au crépuscule, le château s'illumine et les visiteurs suivent un parcours scénographié et coloré à flanc de falaise, avec des étapes d'animation, en écoutant l'épopée du chevalier Géraud de Commarque, au XII<sup>e</sup> siècle, en Orient, teintée de légendes autour du temple de Salomon et des Hospitaliers : un voyage couronné par un feu d'artifice sur ce vaisseau de pierre. Reste à regagner la réalité en remontant à travers bois jusqu'à son véhicule.



© Shutterstock

## Dordogne/Nouvelle-Aquitaine CANDIDATURES OUVERTES POUR LE PRIX DES LEADERS BIENVEILLANTS

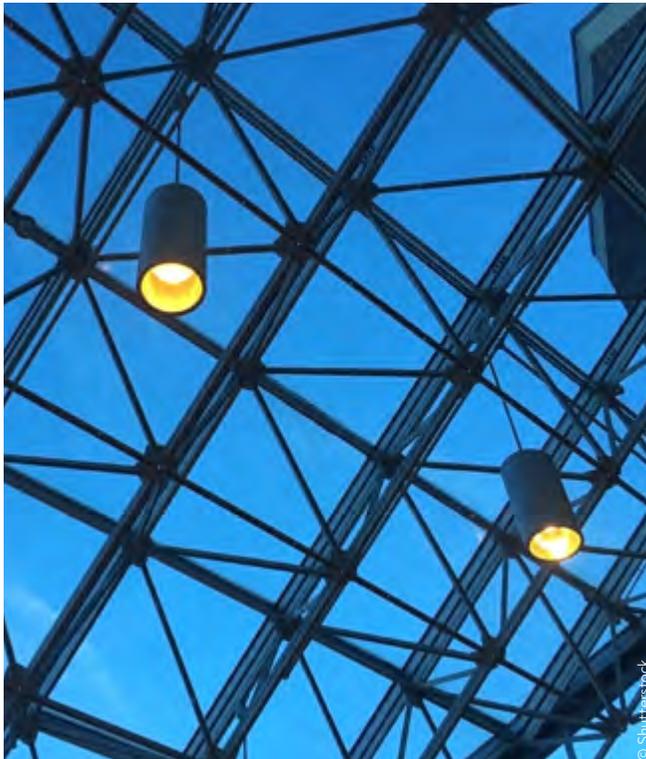
Dans le cadre du salon Préventica, un appel à candidatures est lancé pour récompenser les démarches d'amélioration de la qualité de vie au travail dans les entreprises et les collectivités. Depuis 2019 ce prix promeut gratuitement les actions des entreprises publiques et privées qui ont mis en œuvre des actions exemplaires. Dirigeant, manager, DRH, responsable QVT, cadre ayant mis en place des actions positives ou innovantes, en cours ou à venir, pour l'environnement de travail peuvent postuler. L'objectif est d'inviter des dirigeants de tous horizons, par l'exemple, à engager des actions en soulignant le lien entre management, qualité de vie au travail et performance de l'entreprise. Candidatures avant 22 août sur [www.preventica.com](http://www.preventica.com), remise du prix mercredi 20 septembre sur le salon.

## Dordogne UN GUIDE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Guide pratique pour le développement des énergies renouvelables en Dordogne, annoncé par le préfet en mai, vient d'être publié (disponible sur [www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr)). Il répertorie des recommandations destinées aux porteurs de projets pour faciliter « un développement des énergies renouvelables apaisé et adapté aux caractéristiques du territoire ». Il faut dire que les projets d'installations photovoltaïques, éoliennes ou biogaz ne sont pas toujours bienvenues dans les campagnes. Ce guide est le fruit d'« une large concertation, son contenu prend en compte le retour de plus d'une centaine de contributions d'associations, personnes privées, institutionnels ou développeurs » mais aussi les dispositions nouvelles de la loi du 10 mars 2023 et l'harmonisation nationale sur la définition des zones propices à l'éolien.



© Shutterstock



© Shutterstock

## Dordogne AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

La Banque des Territoires et le Syndicat Départemental d'Énergies (SDE24) ont signé une convention d'Intracring à hauteur de 5 M€ pour accélérer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics périgourdins. Ceux-ci représentent en effet en moyenne 76 % de la consommation d'énergie d'une commune. Le SDE 24 vise une réduction de cette consommation finale d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050. D'ici 2025, il a d'ores et déjà répertorié 7,5 M€ de travaux éligibles à ce dispositif. La Banque des Territoires accorde au Syndicat un emprunt de 5 M€ à un taux fixe de 0,75 %, remboursé sur une période de 13 ans, et le SDE 24 prend à sa charge les intérêts de l'emprunt, ce qui correspondra à un crédit à 0 % pour les collectivités bénéficiaires. Cette solution clé en main de réalisation et de financement concerne l'isolation, le chauffage et l'éclairage.

# Aéroport de Toulouse-Blagnac L'arrivée stratégique du Qatar

Le premier vol entre Doha et Toulouse s'est posé à l'aéroport de Blagnac ce mardi 18 juillet. Une nouvelle liaison internationale qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'aéroport toulousain.

Par Maxime FAYOLLE

L'aéroport de Toulouse-Blagnac a vu atterrir des milliers d'A330-200. Mais celui qui s'est posé mardi 18 juillet avait une saveur particulière. Il s'agit du premier vol de la compagnie Qatar

Airways, qui opère désormais la liaison entre Doha et la ville rose trois fois par semaine (les mardis, jeudis et dimanches).

## 4<sup>E</sup> VILLE FRANÇAISE DESSERVIE

Toulouse est la quatrième ville en France où s'implante la compagnie qatarienne. Paris fut pionnière en la matière avec des vols réguliers depuis l'an 2000. Puis ce fut Nice (mai 2023) et Lyon (juin 2023) avant Toulouse. « Nous sommes ravis

d'arriver dans le centre européen de l'aviation, dans la ville d'Airbus », a déclaré le PDG de Qatar Airways, Son Excellence Akbar Al-Baker.

Ces vols vers la France vont permettre à Qatar Airways de continuer sa croissance, après avoir embarqué près de 32 millions de passagers dans le monde en 2022.

## FIN DE LA BROUILLE AVEC AIRBUS

La compagnie aérienne voit déjà plus loin. « Aujourd'hui, nous avons

“ Un accord entre Airbus et Qatar Airways a permis d'éviter de justesse un procès prévu au mois de juin ”

Atterrissage de l'A330-200 de Qatar Airways sur le tarmac de l'aéroport Toulouse-Blagnac



Le président du directoire de l'aéroport, Philippe Crébassa et le PDG de Qatar Airways, Son Excellence Akbar Al-Baker



trois vols par semaine. Mais nous aimerions obtenir une liaison quotidienne lorsque nous aurons suffisamment d'avions », a souligné le PDG de Qatar Airways. Une petite pique envers Airbus qui rappelle que, si le conflit entre la compagnie et le fabricant d'avions est terminée, la plaie reste vive.

En effet, un accord entre Airbus et Qatar Airways a permis d'éviter de justesse un procès prévu au mois de juin. À l'origine du conflit, une décision de l'autorité de l'aviation civile qatarienne en 2021. Elle ordonnait de clouer au sol les A350 de la compagnie, constatant une détérioration sur la peinture des fuselages. Qatar Airways avait alors réclamé plusieurs milliards d'euros au constructeur européen qui, en réponse, avait annulé plusieurs commandes d'A350 et d'A321.

L'accord signé en février dernier évite un long et coûteux procès aux deux parties, et permet surtout à Qatar Airways de recevoir à nouveau des avions, Airbus ayant repris ses livraisons de commandes.

**TOULOUSE-BLAGNAC, GRAND VAINQUEUR**

La fin de cet embrouillamini réjouit en tout cas les dirigeants de l'aéroport toulousain, qui compte désormais l'une des compagnies les plus prestigieuses au monde sur son tarmac. « Accueillir Qatar Airways marque une nouvelle ère pour notre aéroport », avoue le président du directoire de Toulouse-Blagnac, Philippe Crébassa.

Un mois seulement après avoir inauguré le premier vol de la compagnie Air Canada en direction de Montréal, c'est donc une seconde liaison long-courrier pour

l'aéroport toulousain. « Nous changeons d'envergure », explique Philippe Crébassa qui espère même que l'arrivée de Qatar Airways va déclencher la venue de nouvelles compagnies internationales. « Ces liaisons vers Montréal et Doha permettent à Toulouse de se connecter indirectement à de très nombreux pays d'Asie, d'Afrique, du Moyen Orient, c'est un très grand avantage pour nous. » D'autant plus à quelques semaines de la Coupe du monde de rugby. Qatar Airways a d'ailleurs déjà enregistré des réservations de touristes australiens et japonais en vue de cet événement. ■

“ « Ces liaisons vers Montréal et Doha permettent à Toulouse de se connecter indirectement à de très nombreux pays d'Asie, d'Afrique, du Moyen Orient, c'est un très grand avantage pour nous » ”

# Toulouse reçoit le Japon

À l'occasion de la Coupe du monde de rugby en France (8 septembre - 28 octobre), Toulouse accueillera le camp de base du XV du Japon. Un partenariat autant sportif qu'économique.

Par Maxime FAYOLLE

**K**amel Chibli est prêt. « Mon japonais n'est pas parfait, mais je connais quelques mots : Konnichiwa, Arigato gozaimasu ». L'élu en charge des sports à la Région Occitanie connaît les bases : bonjour et merci beaucoup. La Région peut en effet se montrer reconnaissante du choix de leurs homologues nippons qui ont sélectionné Toulouse pour établir leur camp de base lors de la Coupe du monde de rugby. « Un choix fort, dans la continuité des liens étroits que nous avons tissés avec le Japon depuis sept ans », se félicite Kamel Chibli.

## LE XV DU JAPON DANS LES CHAUSSONS DU STADE TOULOUSAIN

L'arrivée du XV du Japon à Ernest-Wallon va bousculer le quotidien du Stade Toulousain, déjà

amputé d'une quinzaine de joueurs pendant la compétition. « On leur donne les clés », sourit Didier Lacroix, le président du Stade Toulousain. Ils vont utiliser le camp d'entraînement et le terrain, mais aussi nos outils vidéo. » Des conditions parfaites pour ceux que l'on

surnomme les « Brave Blossoms » (Fleurs Courageuses).

Les cinq matchs qu'accueillera Toulouse se dérouleront à quelques kilomètres de là, au Stadium, devant 33 000 spectateurs (voir encadré). Une capacité réduite par rapport à d'autres grandes villes de France (44 000 places à Bordeaux, 60 000 à Lyon) et qui empêche la Ville rose d'accueillir les plus belles affiches, ou même le XV de France. « La question d'un nouveau stade doit se poser », affirme Didier Lacroix. « Je pense que c'est faisable dans 10 ans. Mais il faut savoir ce qu'on veut en faire car c'est facile de dire qu'on va remplir ce stade

De gauche à droite : Muriel Abadie, vice-présidente en charge du tourisme durable, Alain Doucet, président de la ligue d'Occitanie de rugby, Kamel Chibli, vice-président en charge de la Jeunesse et des Sports, et Didier Lacroix, président du Stade Toulousain





© Maxime Fayolle  
 La pelouse du stade Ernest-Wallon servira de camp de base aux joueurs du XV du Japon

## CINQ MATCHS DE POULE AURONT LIEU AU STADIUM DE TOULOUSE

**Dimanche 10 septembre**

Japon - Chili (13 h)

**Vendredi 15 septembre**

Nouvelle-Zélande - Namibie (21 h)

**Samedi 23 septembre**

Géorgie - Portugal (14 h)

**Jedi 28 septembre**

Japon - Samoa (21 h)

**Dimanche 8 octobre**

Fidji - Portugal (21 h)

10 fois par an lors de grands matchs. On en fait quoi les 355 jours restants ? » Le président du Stade veut entamer une réflexion touristique et sociétale autour de ce nouveau stade afin d'en faire un instrument utile et responsable.

### SPORT ET TOURISME MAIN DANS LA MAIN

Un nouveau stade représente surtout un investissement conséquent. À titre d'exemple, le Matmut Atlantique de Bordeaux a coûté plus de 300 millions d'euros. « Aujourd'hui, Toulouse accueille la Coupe du monde, mais demain ce sera impossible avec cette infrastructure », déplore Kamel Chibli. La question est d'autant plus brûlante que les retombées économiques attendues avec cet événement sont gigantesques. Le cabinet Deloitte estime à 2,4 milliards d'euros l'impact global de la Coupe du monde en France, avec plus de 600 000 spectateurs dont 450 000 étrangers.

Le sport est une telle locomotive pour le tourisme que la région a pris les devants. « Nous avons

travaillé avec les tour-opérateurs depuis plusieurs mois pour proposer des voyages englobant le rugby et la découverte de l'Occitanie », plaide Muriel Abadie, vice-présidente de la Région en charge du tourisme durable. Pour cela, 41 grands sites régionaux ont été ciblés comme le pont du Gard, le canal du Midi, le pic du Midi ou encore des villes comme Auch, Albi ou Lourdes. Un pass « Occitanie Rail Tour » a été mis en place pour permettre aux touristes de sillonner la région en train moyennant 10 euros par jour, sans limitation de trajets.

« Le séjour moyen en France d'un touriste pour cette Coupe du monde est de 17 jours. À nous de faire en sorte qu'il reste le plus longtemps possible dans notre région. » Avec en tête, l'idée qu'un spectateur heureux de sa visite peut revenir quelques années plus tard avec sa famille. « La Coupe est aussi un moyen d'attirer les touristes asiatiques qui sont moins nombreux depuis la crise du Covid », admet Kamel Chibli.

Les premiers chiffres en Haute-Garonne incitent en tout cas à l'optimisme. « L'hôtellerie affiche une augmentation des réservations sur septembre de 117 % par rapport à 2022 », calcule Muriel Abadie.

### RENCONTRES BUSINESS

Mais le tourisme n'est pas le seul secteur qui espère bénéficier du coup de boost de la Coupe du monde. Un tel événement est aussi une bonne occasion de faire des affaires, rappelle Kamel Chibli. « On va inviter des dirigeants japonais lors du match entre les Samoa et le Japon. Le but, c'est de faciliter les investissements japonais dans notre région. »

Le stade de rugby serait donc le lieu parfait pour faire du business ? « Vous savez, les entrepreneurs japonais prennent leur temps pour investir. Il faut que tout soit parfait pour qu'ils prennent une décision, insiste Kamel Chibli. » Et en connaissant quelques mots de japonais, c'est encore plus facile. ■

“ Les réservations d'hôtel sur le mois de septembre sont en hausse de 117 % par rapport à 2022 ”

# C'est 2 euros, 30 ans de prix unique

Depuis 1994, l'enseigne qui vend des produits du quotidien à prix unique « C'est deux euros » a traversé de nombreux orages. Dernier en date : l'explosion du coût des transports et des matières premières à laquelle elle a dû s'adapter.

Par Bérangère BOSI

**A**vec ses 45 magasins situés dans les grandes villes de France, l'enseigne C'est deux euros portée par Cedif (filiale du groupe toulousain Cargo) veut continuer à mailler le territoire. Si elle est optimiste aujourd'hui, elle a toutefois dû faire face à de grands défis depuis l'ouverture de ses premiers magasins en 1994 à Toulouse, Bordeaux ou Montpellier. « Marc de Bisschop, le président-fondateur de C'est deux euros – à l'époque « C'est dix francs » – a importé en France le modèle des magasins à prix unique qui existait déjà en Grande-Bretagne, sous l'enseigne Poundshop, ou au Canada avec Dollarama », relate Sophie Guionnet, directrice générale adjointe de Cedif. Le concept ? Des petites boutiques de 80 à 180 m<sup>2</sup> situées sur les axes les plus passants des grandes villes qui proposent plus de 2 500 références d'équipement de

la maison et de la personne. La moitié des produits sont permanents, l'autre, « d'opportunité », provient d'achats de lots et de destockage.

## NOUVEAU TOURNANT

Rapidement, le modèle séduit : « les boutiques se sont multipliées, au rythme d'une à deux ouvertures par an », indique la directrice générale adjointe. L'enseigne fait toutefois face à ses premières difficultés lors du passage à l'euro quand elle doit, par la force des choses, changer de nom et se repositionner. Au milieu des années 2010, C'est deux euros entame un nouveau tournant. « Le modèle commençait un peu à s'essouffler », se souvient Sophie Guionnet. « Nos boutiques étaient tellement ancrées dans les villes

que les clients ne les voyaient plus vraiment. Nous avons démarré une grande réflexion pour nous moderniser. » Cedif revisite toute sa charte graphique, sa communication, l'agencement de ses points de ventes... « À partir de 2019, nous avons investi 5 millions d'euros pour rénover l'intégralité de notre réseau. À chaque fois, nous avons fermé nos magasins pendant plusieurs semaines pour y réaliser des travaux. »

## SE RÉINVENTER FACE À LA CRISE

Alors qu'elle est en pleine mutation, l'enseigne subit la crise Covid et les fermetures de commerces qui en découlent. « Ça a été un coup dur, mais nous avons su faire

“ Nous avons investi 5 millions d'euros pour rénover l'intégralité de notre réseau ”



© C'est deux euros



© C'est deux euros

le dos rond », se souvient Sophie Guionnet. Après la crise sanitaire, la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques viennent à nouveau mettre à mal les ambitions de Cedif qui doit – à nouveau – se réinventer. Car l'enseigne, dont la promesse est dans le nom, ne peut augmenter ses prix de vente. « Les coûts du transport ont explosé. On achète en Europe autant que possible, mais également en Chine, en Inde, au Maroc ou en Espagne où l'on fait fabriquer nos produits récurrents ». Dans ce contexte, l'entreprise décide de modifier ses habitudes d'achat. « On a décidé de commander des stocks non plus pour six mois comme on le faisait avant, mais pour un an, pour optimiser les coûts de transport. Nous avons aussi continué à acheter à contre-courant ; c'est-à-dire à négocier nos achats de produits de Noël dès le 15 janvier ». L'entreprise profite de son entrepôt de 6 000 m<sup>2</sup> basé à L'Union, au nord de Toulouse, pour stocker ses produits.

Cedif revoit aussi son offre en magasin. « On a dû arrêter temporairement certaines références : des bougies votives, de la vaisselle, notamment des verres, ou des petits articles de coiffure devenus trop chers. Certes, notre offre n'a pas pu être celle que l'on aurait aimé proposer, mais cela nous a permis de tenir », explique Sophie Guionnet.

### DES PERSPECTIVES OPTIMISTES

C'est deux euros commence actuellement à remettre en rayon les produits dont les boutiques avaient dû se priver pendant quelques mois. L'enseigne lance même une gamme de produits cosmétiques fabriqués en France, vendus sous sa marque propre. L'orage semble être passé, « même si l'on ne sait pas de quoi sera fait demain », tempère la directrice générale adjointe. Aujourd'hui, Cedif constate une augmentation de la fréquentation et du chiffre d'affaires de ses 45 magasins. « On note une hausse de 15 à 20 % comparé à 2022 », affirme Sophie Guionnet. En 2022, Cedif avait accueilli 3,7 millions de clients dans ses points de vente et réalisé

## C'EST DEUX EUROS EN CHIFFRES

**Création de la société Cedif : 1993**

**45 boutiques partout en France** dont Bordeaux, Toulouse, Agen, Bayonne, Tarbes et Pau dans le Sud-Ouest

**2 500 références**

Environ **200 salariés**  
Chiffre d'affaires 2022 :  
**20 M€**

un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros. « Si les choses se poursuivent à ce rythme, nous devrions dépasser notre prévisionnel 2023 fixé à 21 millions. » Dans ce nouveau contexte plus favorable, Cedif, qui emploie 30 personnes sur son siège de L'Union et 160 à 180 personnes en magasin, souhaite poursuivre son développement. « Nous aimerions nous implanter à Lille, car c'est la seule grande ville où nous ne sommes pas, et ouvrir deux boutiques supplémentaires à Paris, en plus de celle située boulevard de Sébastopol. » ■



# Un nouveau site pour Enigma Escape

L'entreprise toulousaine Enigma Escape spécialisée dans les jeux d'échappement vient d'ouvrir son troisième site dans la Ville Rose : l'un des plus grands de France.

Par Bérengère BOSI

**A**ppelé « Enigma City Toulouse », le troisième site d'échappement toulousain de l'enseigne Enigma Escape a ouvert ses portes le 21 juillet. « Il s'agit de l'un des plus grands escape game de France, peut-être le deuxième après celui consacré à Batman » (qui vient d'ouvrir à La Villette à Paris), se félicite Romain Durand, cogérant de la société avec son frère Rémy. Dans un bâtiment de 900 m<sup>2</sup> (« une ancienne boîte de nuit ») l'espace comprend, en plus de la partie « aventure », des bureaux et un atelier de création de décors. « Nous avons travaillé pendant un an et demi pour concevoir et fabriquer tous nos décors nous-mêmes », affirme Romain Durand.

## UNE VILLE RÉTROFUTURISTE AUX ACCENTS ASIATIQUES

Et le résultat est à la hauteur des attentes des dirigeants : l'ambiance est celle d'une ville rétrofuturiste aux accents asiatiques. Lors d'une expérience immersive, les joueurs peuvent réaliser trois missions qui allient « escape game, thriller et enquête policière ». Entre l'achat du bâtiment et les décors, 1 M€ ont été investis dans le nouvel établissement. « Nous possédons également deux sites, ouverts en 2015 et 2016, à proximité de la gare Matabiau », indique Romain Durand.

## 2 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES VISÉS EN 2024

L'entreprise fondée en 2008, initialement sous le nom de Neo Arcadia, était à l'origine spécialisée dans les salles de jeux vidéo. En devenant Enigma Escape, elle s'oriente en 2015 vers l'échappement ; cette activité de loisirs où l'objectif est de réussir en équipe à s'échapper d'une pièce en résolvant des énigmes. « Ça a cartonné directement », se souvient le cogérant. « On doublait notre chiffre d'affaires tous les six mois. » Aujourd'hui Enigma Escape compte 25 salariés, prévoit 6 à 10 recrutements pour son nouveau site, et a réalisé un chiffre d'affaires d'un million d'euros en 2022. « Avec l'ouverture d'Enigma City Toulouse, nous visons un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros en 2023 et 2 millions en 2024. » La clientèle des entreprises représente environ 30 % de l'activité d'Enigma Escape. « Beaucoup de sociétés, notamment du secteur aéronautique, viennent chez nous pour des activités de team building », note le dirigeant. Enigma City Toulouse démarre fort avec un planning qui affiche complet jusqu'à la fin août. Et l'entrepreneur d'expliquer : « Pour exister aujourd'hui sur le marché, il faut proposer des nouveautés, des décors de plus en plus professionnels et proposer des services dignes des parcs d'attraction ». ■



**CHRISTOPHE  
 SOVRAN**  
 Cofondateur de Hooppe

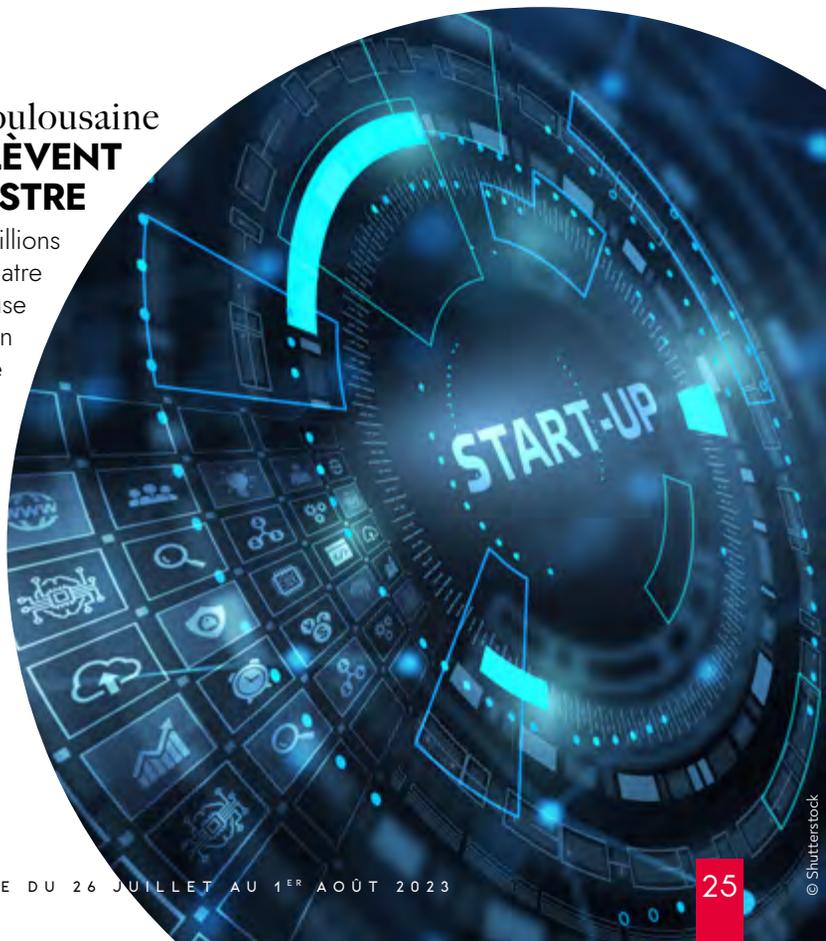
**ALEXIS  
 LESLY-VEILLARD**  
 Cofondateur de Hooppe

## Toulouse **NOUVEAUX INVESTISSEURS CHEZ HOOPE**

Hooppe, la start-up toulousaine qui propose des produits d'épicerie à base de spiruline, lève 500 000 euros auprès de ses investisseurs historiques (Capitole Angels et Provence Angels) et de nouveaux actionnaires tels que Pelicath Participations et Financière Cado. Elle intègre par ailleurs Olivier Igon, l'ancien DG du groupe agroalimentaire spécialiste de la cacahuète Menguy's, à son comité stratégique. « Il s'agit de la première tranche d'une levée totale de 1 M€ que nous devrions boucler fin 2023 », affirme Christophe Sovran, cofondateur de l'entreprise de 13 salariés. Objectif : muscler les actions commerciales de la marque qui commercialise 100 tonnes de produits par an, à travers une gamme de 20 références de biscuits, mueslis et boissons végétales distribuée en GMS (Intermarché, Auchan, Système U, Casino...) dans toute la France.

## Région toulousaine **LES START-UPS LÈVENT 42,5 M€ AU 2<sup>E</sup> TRIMESTRE**

Les start-ups toulousaines ont levé 42,5 millions d'euros au deuxième trimestre 2023, sur quatre opérations, annonce la French Tech Toulouse le 19 juillet. Eyalights, qui propose une solution d'affichage tête haute pour les casques de moto, a levé 20 millions d'euros en avril. Look Up Space a bouclé un tour de table de 14 millions en juin pour son radar de surveillance de l'espace qui vise à prévoir les menaces de collision dues aux débris spatiaux et aux satellites. Enfin, la medtech X-Pressure a levé 4,5 millions d'euros (voir p. 26) tandis qu'Hinfect, la société proposant des solutions logicielles pour améliorer la sécurité des vols, a obtenu 4 millions en avril. Depuis le début de l'année, les jeunes pousses de la région toulousaine ont levé plus de 147,5 millions d'euros.





PIERRE-ÉDOUARD DE LAMY

ÉRIC SCHMIDT

## Toulouse X-PRESSURE LÈVE 4,5 MILLIONS D'EUROS

La jeune pousse toulousaine X-Pressure vient de lever 4,5 millions d'euros pour financer la mise sur le marché d'un dispositif médical capable d'identifier les cas d'hydrocéphalie. Cette maladie est responsable de troubles de la marche, d'incontinence et d'une perte d'autonomie. Elle touche 4 % des plus de 65 ans et provient d'une altération de la circulation du liquide cérébral. Actuellement, seuls 30 % des patients sont correctement diagnostiqués. Le docteur Éric Schmidt, neurochirurgien au CHU de Toulouse, et Pierre-Édouard de Lamy ont mis en place le dispositif X-Pressure pour améliorer ce diagnostic.

Un capteur et un logiciel doté d'une intelligence artificielle qui compile 20 ans de données va aider à la prise de décision. La levée de fonds doit permettre de développer cette solution jusqu'à l'autorisation de mise sur le marché, en Europe et aux États-Unis.

## Toulouse THALES SIGNE 300 MILLIONS D'EUROS DE CONTRAT

Thales Alenia Space – société conjointe entre le français Thales (67 %) et l'italien Leonardo (33 %) – a décroché la signature de plusieurs contrats avec l'Agence spatiale européenne (ESA) pour un montant supérieur à 300 millions d'euros. Ces contrats font suite à ceux signés il y a deux ans dans le cadre du projet de satellite Galileo 2<sup>e</sup> génération (G2G). L'objectif est la conception du segment sol de mission des satellites, qui est responsable de la transmission du service de navigation. Par ailleurs, Thales va également concevoir le programme cybersécurité du système Galileo. Au total, 12 satellites vont être lancés dans les prochaines années. Ils permettront à 4 milliards d'utilisateurs dans le monde de pouvoir se repérer en temps réel via leur GPS.



© Thales Alenia Space / Master Image Programmes



# Carnet

**Guillaume Faury** réélu à la tête du GIFAS. Le Groupement des Industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) a tenu son assemblée générale ordinaire mi-juillet. Il a reconduit le président exécutif d'Airbus, Guillaume Faury, comme président du GIFAS. Le patron du constructeur européen, qui préside le GIFAS depuis 2021, a rappelé les bons chiffres de l'aéronautique en 2022. Le secteur a connu une hausse de chiffre d'affaires de 13,6 % (62,7 milliards d'euros) et emploie désormais 195 000 personnes. Un quasi-retour à la normale pour la filière qui sort de deux années compliquées avec la crise du Covid-19. Trois défis de taille incarnent désormais l'avenir : l'enjeu géopolitique (guerre en Ukraine), la décarbonation de l'aviation et le volet recrutement et formation. Près de 25 000 embauches sont anticipées en 2023.

© Artur Schindler - Airbus

## Occitanie UN LAURÉAT HAUT-GARONNAIS AU PRIX DE LA CONSTRUCTION BOIS

La filière bois en Occitanie a remis ses prix de la construction le 30 juin à Foix (Ariège). Dix projets ont été récompensés lors de cette cérémonie en présence de Vincent Labarthe (vice-président à l'agriculture à la Région Occitanie), Nicolas Jeanjean (directeur régional adjoint de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt) et Thierry Baig (directeur régional adjoint Ademe). Ce prix récompense depuis plus de dix ans la réalisation de bâtiments qui intègrent le bois de façon innovante et exemplaire. Un projet issu de Haute-Garonne a été récompensé, il s'agit de Wood'Art dans la ZAC de la Cartoucherie (Toulouse). C'est un programme qui comprend un hôtel de 100 chambres, des commerces et près de 140 logements, composé à 76 % de bois dans la structure. Le jury, présidé par Jeannine Bourrely (Centre régional de la propriété forestière), a apprécié « l'aspect innovant et démonstratif de structures bois préfabriquées ».

## Ramonville-Saint-Agne IMMOBLADE ACCÉLÈRE SUR SES VITRAGES DE PROTECTION SOLAIRE

Immoblade, start-up spécialisée dans la conception de vitrages innovants pour protéger les bâtiments du soleil, signe un partenariat avec Nobatek/Inef4, le centre de recherche appliquée et institut national pour la transition énergétique et environnementale du bâtiment basé à Anglet (Pyrénées-Atlantiques).

Le contrat de R&D qui unit les deux acteurs pour deux ans vise notamment à accompagner le développement d'une nouvelle gamme de brise-soleil extérieurs, basés sur la technologie brevetée d'Immoblade, « plus adaptée au secteur résidentiel », indique Xavier Sembely, président de la start-up d'une douzaine de salariés.

Créée en 2018, Immoblade est basée à Ramonville-Saint-Agne et a réalisé un chiffre d'affaires de 400 000 euros en 2022.



© Immoblade

# Fondation John Bost

# Le choix girondin

La fondation John Bost, qui développe des établissements accueillant les personnes en situation de handicap, a choisi Bordeaux pour y déplacer sa direction générale. Rencontre avec l'équipe dans le centre innovant de Talence.

Par Nathalie VALLEZ

« **J**e mettrai des fleurs sur leur chemin ». Si le pasteur John Bost est né il y a 2 siècles, il s'est toutefois montré précurseur en créant sa fondation qui accueille des personnes en situation de handicap, mental ou psychique. Fondée en 1848 dans le village de La Force en Dordogne, la Fondation du même nom est reconnue d'intérêt public quelques années plus tard, et reçoit « ceux que l'on repousse » dans un lieu ouvert « sans mur ni clôture ». « Une vision de l'inclusion avant l'heure », a résumé Guillaume de Clermont, directeur général de la Fondation, lors de la visite d'un des établissements : *La Rencontre* à Talence.

## 70 SALARIÉS QUAI DE PALUDATE

La Fondation John Bost vient de déménager, depuis la Dordogne, les bureaux de sa direction générale à Bordeaux pour gagner en souplesse organisationnelle et faciliter les déplacements. « C'est aussi l'occasion de gagner en

notoriété, de développer l'attractivité et faciliter le recrutement », a indiqué Hélène Antonini-Castéra, secrétaire générale.

Cette décision, prise il y a une dizaine d'années, induit l'installation quai de Paludate de 70 salariés assurant les fonctions supports de l'organisation : communication, animation du réseau, direction et direction médicale, RH, finance, etc. Mais le siège social demeure à La Force, sa terre natale. « La fondation n'a plus à grandir », a estimé Guillaume de Clermont « mais à se consolider. »

## UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

La Fondation, qui gère 42 établissements, poursuit ses missions principales et souhaite fédérer patients-résidents, familles et soignants autour de projets innovants. Un nouveau plan stratégique courant jusqu'en 2027 consiste à transformer l'offre, développer son attractivité, promouvoir son engagement et relever le défi de la transformation digitale.

Ouvert depuis 2 ans, l'institution de Talence a été financée par des

## LA FONDATION EN CHIFFRES

42 établissements ou services sanitaires et médico-sociaux  
15 types d'agrément  
+ 2 000 personnes accompagnées (enfants, ados, adultes et seniors)  
+ 2 300 professionnels  
4 régions d'implantation : Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Île-de-France  
4 missions principales : l'accueil, la formation des professionnels et bénévoles, l'accompagnement des familles et la transformation du regard sur le handicap.

## “La fondation n’a plus à grandir mais à se consolider”

fonds publics, auxquels s’ajoute tout un réseau de donateurs, essentiellement protestants. Car, c’est sa spécificité, la Fondation a été créée par un pasteur et sa présidence reste toujours assurée par un pasteur. La filiation avec la philosophie de John Bost reste forte dans son approche du handicap.

### UN ÉTABLISSEMENT À TALENCE

À *La Rencontre*, la centaine de places est répartie sur les 3 niveaux qui correspondent chacun à une pathologie : polyhandicapés, troubles du spectre autiste et psychotiques. Les équipements sont de haut niveau : au rez-de-chaussée, une cafétéria inclusive, une vaste salle de jeux avec un piano (le pasteur était un excellent pianiste !) et un espace balnéo. À tous les étages, l’approche est sensorielle : hypostimulation et espace de repli pour les autistes, ou salle multisensorielle stimulant les 5 sens.

Tout se fait dans la douceur et le respect : il reste encore une

quinzaine de places à pourvoir : « La montée se fait de manière très progressive », explique Marc Lalanne, le directeur de l’établissement. « Il n’y a rien de pire qu’une admission qui se révèle un échec, elle doit se faire de la manière la plus apaisée possible. » Si pendant longtemps, les cadres de la fondation rechignaient à communiquer, ils ont changé et assument maintenant de ne pas pouvoir accueillir tout le monde. « Nous voulons contribuer à changer le regard sur le handicap, et accompagner les familles, y compris celles qui n’ont pas pu être accueillies. » ■



La Direction Générale de la Fondation John Bost : Guillaume de Clermont, Hélène Antonini-Castéra et le Dr Étienne Pot.

© Nathalie Vallez

# Parc Eunice Newton

# Place à l'intelligence

# environnementale

L'EPA Bordeaux-Euratlantique pilote la reconversion de cet ancien site pétrochimique en parc d'activité dédié à l'intelligence environnementale. Conçu avec des aménagements innovants et durables, il accueillera des entreprises dont l'activité se concentre sur la transition écologique et énergétique telles que Valorem.

Par Jennifer WUNSCH

**L'**opération est singulière au cœur de Bordeaux-Euratlantique, vaste territoire de 738 ha en restructuration situé sur les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac. Le parc d'activité Eunice Newton, à Bègles, site pétrochimique entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et les années 1970, a débuté sa conversion en espace dédié à l'intelligence environnementale. « La volonté de la Ville de Bègles et de l'Établissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux-Euratlantique était de transformer le site pour qu'il puisse accueillir des entreprises dont l'activité se concentre sur la transition écologique, la performance énergétique ou encore les nouvelles technologies », précise Étienne Lesage, chef de projet pour l'EPA. La société girondine spécialisée dans les énergies vertes Valorem y possède son siège social depuis 2008 et a déjà fait construire 3 bâtiments répondant aux normes environnementales

exigées par l'EPA dans son cahier des charges, l'un d'eux étant classé bronze de la Démarche bâtiment durable de Nouvelle-Aquitaine (BDNA).

## PRÈS DE 10 000 M<sup>2</sup> D'ESPACES PAYSAGERS

Contraint par l'activité précédente des lieux, dont le niveau de pollution ne permet pas d'accueillir de sites sensibles tels que des crèches, le parc se concentre sur les activités économiques, qu'il abritait déjà avant son rachat par l'EPA Bordeaux-Euratlantique à la ville de Bègles en 2013. « La réglementation ayant évolué depuis notre premier plan global d'aménagement, nous avons mis en place un plan de gestion pour avoir une bonne connaissance de l'état du terrain et déterminer les mesures de dépollution nécessaires, en nous concentrant sur le traitement des principales poches de pollution », précise Étienne Lesage. Le plan général a également été revu afin de conserver la végétation naturellement présente sur le site, et notamment

## LE PARC EUNICE NEWTON EN CHIFFRES

Date de rachat par l'EPA : 2013  
Surface totale : 4,5 ha  
Surface de plancher de  
bâtiments prévue : 30 000 m<sup>2</sup>  
Surface du jardin central :  
7 500 m<sup>2</sup>  
Dépenses prévisionnelles pour  
l'EPA : 4 millions d'euros HT

les différentes essences d'arbres : cèdres, mûriers, châtaigniers... Plusieurs espaces paysagers d'une surface totale d'environ 10 000 m<sup>2</sup> vont également être aménagés, dont une partie sera accessible au public bégalais.

## UN MILLIER D'EMPLOIS

Enfin, des procédés innovants dans les aménagements eux-mêmes ont été imaginés. Ainsi, un réseau de chaleur et de froid a été réactivé par Engie et connecté à la chaufferie. Des ombrières

“ L'EPA Bordeaux-Euratlantique devrait dépenser 4 millions d'euros HT pour les travaux d'aménagements dont il a la charge : espaces verts, voiries internes et réseaux ”

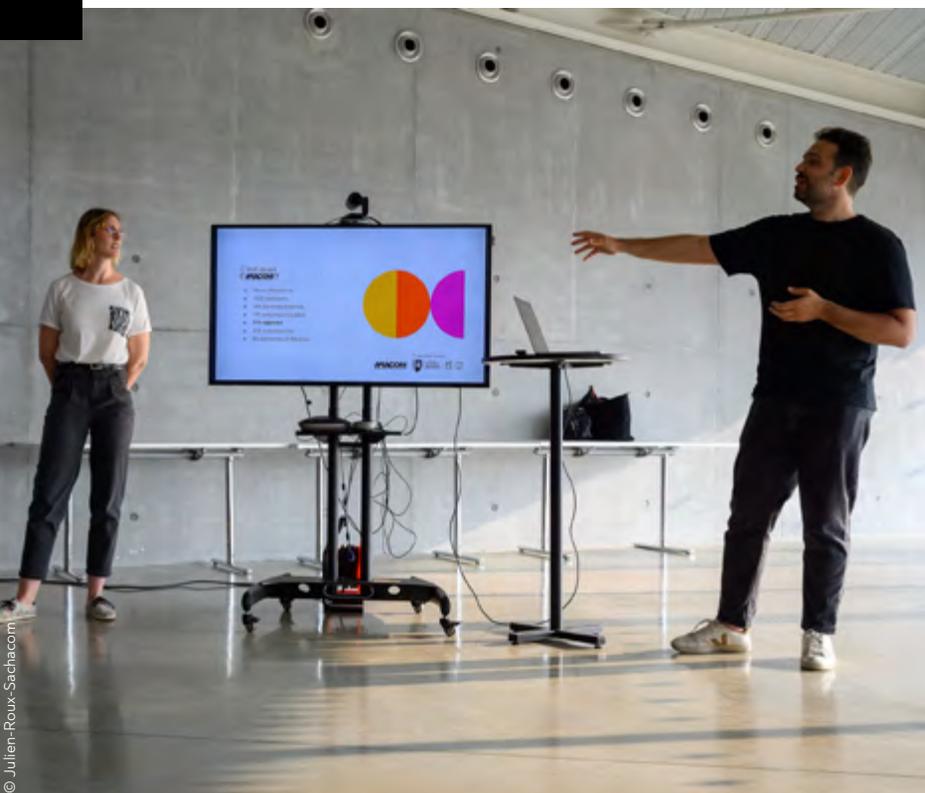


photovoltaïques disposées au-dessus du futur parking permettront d'alimenter en électricité cette chaufferie. Et des réverbères solaires autonomes éclairent le site de nuit. Sur les 30 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher de bureaux prévus, plusieurs bâtiments ont déjà été livrés, ainsi que la chaufferie, tandis qu'un autre est en cours de réhabilitation. La seconde phase de travaux, qui prévoit la réhabilitation de 3 bâtiments, la destruction puis la construction de 2 bâtiments, du parking et des jardins, devrait quant à elle se dérouler entre 2024 et 2027. Au total, l'EPA Bordeaux-Euratlantique devrait dépenser 4 millions d'euros HT pour les travaux d'aménagement dont il a la charge : espaces verts, voiries internes et réseaux. Le reste des travaux sera assumé par des promoteurs ou par les entreprises propriétaires comme dans le cas de Valorem, qui pourrait s'étendre sur le site, compte tenu de sa très forte croissance. À terme, la transformation du parc devrait permettre la création de plus d'un millier d'emplois. ■



### D'ISAAC NEWTON À EUNICE NEWTON FOOTE

Auparavant appelé parc Newton, du nom du physicien Isaac Newton, le parc d'activité dédié à l'intelligence environnementale s'appelle désormais Eunice Newton, en hommage à Eunice Newton Foote. Cette scientifique américaine née en 1819 a découvert dès 1856 les gaz à effet de serre et leurs conséquences sur le changement climatique. Également féministe, elle a œuvré pour l'égalité des sexes et la représentation des femmes dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques. Ses recherches n'ont été présentées et reconnues par l'American Association for the Advancement of Science (AAAS) qu'en 2020. Une plaque en son honneur sera disposée dans le parc.



## Nouvelle-Aquitaine L'APACOM LANCE LE CLUB DES CRÉAS

Première association professionnelle de communicants de France en région, l'Apacom a pour objectif de promouvoir les métiers de la communication, de favoriser les échanges professionnels et de valoriser le rôle stratégique de la communication. Le 28 juin dernier, elle a lancé son Club des Créas. L'idée : réunir et connecter tous les métiers créatifs qui collaborent au sein de l'écosystème néo-aquitain, favoriser un espace de dialogue, et mettre en avant les campagnes et réalisations créatives produites localement. L'association souhaite ainsi attirer davantage de profils créatifs. Comment ? Avec des rendez-vous dédiés à certaines professions telles que les photographes, illustrateurs ou encore réalisateurs, des conférences créatives, mais aussi la conception d'un book créatif annuel avec les projets réalisés par les adhérents du Club des Créas.

## Bordeaux-Caudéran INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA POLYCLINIQUE

L'inauguration de l'extension des services de neurologie et gériatrie, ainsi que le lancement de l'équipe mobile de gériatrie ont eu lieu le 6 juillet dernier à la polyclinique de Bordeaux-Caudéran.

Cette augmentation des capacités d'hospitalisation et des places en ambulatoire permettent à la polyclinique, membre du groupe privé régional GBNA Santé, de répondre aux besoins du territoire en termes d'aval des urgences sur ses spécialités de neurologie, gériatrie et SMR. La création de l'équipe mobile en gériatrie constitue quant à elle une offre de soins inédite, puisqu'il s'agit de la première autorisation accordée en France par l'Agence Régionale de Santé à un établissement privé. Cette extension s'accompagne de l'arrivée de nouveaux médecins et de l'installation de nouveaux matériels médicaux, dont une IRM, qui rejoindra prochainement l'établissement.





## Gironde **LES SUPÉRETTES AUTONOMES API DÉBARQUENT**

La start-up API, qui a imaginé un concept de supérettes autonomes en libre-service destinées aux zones rurales, ouvre ses premiers magasins en Gironde. La commune de Lagorce, en Haute-Gironde, sera la première équipée dès le mois de juillet, suivie de celle de Gauriaguet, en septembre. L'entreprise recherche d'ailleurs activement des producteurs locaux girondins pour ces deux magasins, qui proposent 700 références à prix supermarché. API, qui a ouvert ses premières supérettes en Charentes, comptera ainsi une quinzaine d'implantations à la fin de l'été. Cofondée par Julien Nau, Alex Grammatico et Jean-Luc Treillou, et dirigée par Marie-Laure Basset, l'entreprise compte actuellement une vingtaine de collaborateurs entre Bordeaux et la Charente-Maritime.

## Bordeaux **« PETIT CUBE » RACHETÉ PAR « MIEUXQUEDES FLEURS »**

Le site bordelais d'e-commerce « Petit Cube », qui propose des cadeaux issus de petits créateurs, annonce le rachat de son activité B2C par son concurrent « MieuxQueDesFleurs », pionnier niçois des boxes cadeaux personnalisées en France. Après 3 années compliquées pour les sites d'e-commerce, Cyril Valtat, Tristan Benier et Benjamin Jubé, les trois fondateurs bordelais de « Petit Cube », ont décidé de passer la main. Le projet de « MieuxQueDesFleurs », porté par Joseph Ayoub et sa compagne Auriane Dille, s'inscrit dans la continuité du produit imaginé par les fondateurs de « Petit Cube ». L'activité B2B de « Petit Cube » est quant à elle cédée à l'entreprise bordelaise RGoods, qui reprend également les trois salariés du site bordelais. Cette dernière opère et développe de manière complète et clé en main des boutiques en ligne en marque blanche pour le compte d'associations et fondations.



# La vallée du kiwi

# Le plein

# d'énergie

**E**ntre ses multiples atouts, le Pays d'Orthe et Arrigans a tranché. Avec « la Vallée du kiwi », c'est son « or vert », son élément différenciant, qu'il met désormais en avant dans sa marque de destination touristique. L'implantation en France du fruit néo-zélandais, « c'est bien dans la vallée des Gaves, qu'elle s'est faite pour la première fois il y a plus de 50 ans. Nous avons fait un choix fort ancré dans l'histoire du territoire » pour capitaliser en notoriété, revendique Jean-Marc Lescoute, président de la communauté de communes.

## PORTE D'ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE

Une « image puissante » qui doit constituer « une porte d'entrée » sur ce pays aux trois rivières et aux 24 villages, entre pays dacquois, Chalosse, Béarn, Pays basque et côte sud Landes, sans pour autant masquer ses autres attributs, comme l'ont martelé les différents intervenants, lors du lancement officiel de la marque touristique, le 7 juillet dernier dans les arènes de Mouscardès. « Une terre de tradition, d'identité, avec ses arènes, berceau de la course landaise. Repère de gastronomie avec le kiwi, mais aussi le saumon et les produits du terroir. Richesse patrimoniale avec trois abbayes à Sorde, Arthous et Cagnotte, son chemin de Compostelle ou ses cinq espaces de loisirs pour la pêche et les activités nautiques... », égrène notamment Robert Bachère, président de l'office de tourisme, créé en 2017, à la suite de la fusion des communautés de communes de Pouillon et du Pays d'Orthe.

## UNE MARQUE PATIEMMENT CONSTRUITE

« Des lancements de destination, on n'en voit pas tous les jours », observe Sandy Causse, directrice de l'agence



En centrant sa communication touristique sur le kiwi, le Pays d'Orthe et Arrigans parie sur l'image du petit fruit vitaminé produit sur son territoire pour booster son attractivité.

Par Nelly BÉTAILLE



## L'OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DU KIWI EN CHIFFRES

**230 000 euros de budget** dont 120 000 euros de subvention de la communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans  
Effectif : **3 équivalents temps complet** et un renfort d'été

**1 bureau touristique** à Peyrehorade ;  
**9 points d'accueil** répartis sur le territoire et une information sur les lieux d'animation.  
L'office de tourisme est détenteur des marques Qualité tourisme et Tourisme et handicap, charté tourisme durable avec le Pôle d'équilibre territorial et rural Adour Landes Océanes.



© qualitelandes.com

Landes Attractivité, qui depuis son arrivée dans les Landes en 2016 a vu la naissance de Bisca Grands Lacs et Landes Atlantique Sud. « Celle-ci est le fruit de plusieurs années de travail de la communauté de communes et de l'office de tourisme qui se sont pleinement emparés du sujet, pour définir une stratégie pertinente et ambitieuse. » Au départ : un diagnostic posé par Landes Attractivité qui était encore le comité départemental de tourisme, suivi d'une étude de positionnement confiée à l'agence Émotio Tourisme, pour aboutir, début 2023, aux premiers visuels, outils de communication (site internet et réseaux sociaux) et produits dérivés, financés par les 50 000 euros annuels collectés dans le cadre de la taxe de séjour mise en place en janvier 2022, et qui doit désormais permettre d'abonder le budget pour de nouvelles actions, comme la mise en place d'une signalétique à l'entrée des villages.

### 150 AMBASSADEURS

« Il reste maintenant à faire vivre cette marque », exhorte Francine Pozzar, vice-présidente de l'office de tourisme, hébergeuse à Ossages depuis 40 ans, qui invite les 150 partenaires à devenir ses ambassadeurs en

la relayant sur leurs sites professionnels, blogs, réseaux... Avant de reprendre dès septembre, de nouveaux groupes de travail sur l'hospitalité territoriale, le kiwi, la communication, la commercialisation ou la billetterie. ■

### BERCEAU DU KIWI EUROPÉEN

Implantée dans les années 1960 dans la vallée de l'Adour, la culture du kiwi importé de Nouvelle-Zélande, s'étend désormais sur 1 200 hectares, le long de la rivière des Gaves et de l'Adour, dans les Landes (60 % de la surface), les Pyrénées-Atlantiques (35 %), le Gers et les Hautes-Pyrénées (5 %) pour une production moyenne de 20 000 tonnes de la variété Hayward, soit un quart de la production française, dont 4 300 tonnes sous les labels officiels IGP et Label rouge.

**Source : Qualité Landes**



## Landes d'Armagnac PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

La communauté de communes des Landes d'Armagnac, déjà labellisée Territoire à énergie positive, vient de conclure un partenariat avec les opérateurs des énergies renouvelables Incidences et TotalEnergies, la société d'économie mixte Énerlandes et le fonds d'investissement régional Terra Énergies autour d'un projet d'autoconsommation collective à l'échelle de ses 27 communes. Présenté comme une première en France, il doit permettre aux 11 000 habitants, aux collectivités et industriels qui le souhaitent de bénéficier de l'électricité issue notamment des centrales photovoltaïques en cours de développement sur Cachen, Vielle-Soubiran/Saint-Justin et Herré dont la mise en service est prévue en 2027, pour une puissance totale de 88 MWc.



## Mobilités CONCERTATION AUTOUR DE LA GARE D'YCHOUX

Dans le cadre du projet régional visant à transformer la gare d'Ychoux en un pôle de mobilités, la commune et la communauté de communes des Grands Lacs, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et la SNCF, lancent une enquête en ligne auprès des usagers. L'objectif : recueillir les besoins en termes de transports en commun, d'aménagements cyclables, de stationnement, et de services proposés aux abords de la gare.  
**[www.ccgrandslacs.fr](http://www.ccgrandslacs.fr) ou en scannant ce QR code**



## Économie sociale et solidaire **APPEL À PROJETS SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

Comment articuler Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), transition écologique et performance dans les structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) en Nouvelle-Aquitaine ? Pour répondre à cette question, l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Nouvelle-Aquitaine proposent, avec la Scop Du vert dans les rouages, un appel à candidatures permettant d'expérimenter des solutions innovantes et collaboratives. Il doit permettre de sélectionner des projets en faveur de la transition écologique menés dans les TPE et PME de l'économie sociale et solidaire, intégrant les conditions de travail et le dialogue social. Les candidatures retenues bénéficieront d'un accompagnement par le biais du dispositif Accélérateur des possibles.

**Date limite de dépôt des candidatures : 11 septembre 2023 sur [www.nouvelle-aquitaine.aract.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.aract.fr)**



Les nouveaux experts-comptables autour de Delphine Sabatey, présidente de l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine et de leur parrain, le climatologue Jean-François Berthoumié

### Professions

## **QUATRE NOUVEAUX EXPERTS-COMPTABLES DANS LES LANDES**

**Marie Labeyrie** (cabinet Barsacq, Castets et Morcenx), **Elsa Raboutet** (Tec Ge Fi, Saint-Paul-lès-Dax), **Anthony Serres** (KPMG, Mont-de-Marsan) et **Mathieu Simian-Buissonnet** (Sogeca Landes, Capbreton) sont les quatre nouveaux experts-comptables landais, sur les 121 impétrants néo-aquitains. Au cours de la cérémonie solennelle, devant leurs pairs, le 6 juillet dernier, à Agen, ils ont prêté le serment qui les fait officiellement entrer dans leur institution : « Je jure d'exercer ma profession avec conscience et probité, de respecter et faire respecter les lois dans mes travaux ». Un acte officiel et réglementaire pour cette profession.



# Carrément Fleurs

## Une franchise florissante !

40 magasins et 400 collaborateurs dans la France entière. Le réseau d'origine lot-et-garonnaise Carrément Fleurs a connu une réussite nationale en un peu moins de 20 ans à partir d'un territoire qui n'avait aucune spécificité dans le domaine végétal. Récit d'une success story familiale avec la dirigeante et fondatrice Chantal Pain.

Par Jonathan BITEAU

### La Vie Economique :

#### Comment la franchise a-t-elle grandi ?

**Chantal Pain** : « Nous avons ouvert notre premier magasin Carrément Fleurs en 2006. La première année, nous avons ouvert 4 magasins. On était très surpris du succès mais le concept a plu tout de suite à notre clientèle ! Aujourd'hui, nous en sommes à 39 magasins, on en sera à 40 en fin d'année et 41 début 2024. Il y a évidemment beaucoup de magasins dans le Sud-Ouest mais nous allons de Douai au nord jusqu'à Carpentras et Perpignan au sud. »

#### LVE : Quel est l'avantage de votre réseau ?

**C. P.** : « S'adosser à une franchise, c'est s'appuyer à un savoir-faire, des prix négociés, un site marchand et une communication commune. On est plus forts quand on est nombreux, c'est évident. Quand on est fleuriste traditionnel, on n'a pas le temps pour communiquer par exemple. Chacun fait ses commandes chez nos fournisseurs. Nous avons une plateforme d'achats commune référençant plusieurs fournisseurs. Notre logiciel de caisse, très performant, nous permet d'analyser nos ventes et permet à chacun de consulter son chiffre d'affaires et celui des autres franchisés en temps réel. Nos outils sont pensés par et pour nos

franchisés afin d'assurer une réussite commune. Nous maîtrisons nos coûts car nous prenons une redevance plafonnée à nos franchisés, qui est la plus basse du marché, c'est un partenariat gagnant-gagnant. »

#### LVE : Comment avez-vous traversé les dernières années ?

**C. P.** : « 2021 a été une année exceptionnelle après 2020 où on a beaucoup souffert, comme tout le monde. Les gens avaient envie de se retrouver. Les fleurs, c'est un cadeau plaisir, pour tous les budgets.

### LE MARCHÉ DE LA FLEUR EN FRANCE

**14 000** fleuristes en activité  
**28 000** emplois (75 % de femmes, 25 % d'hommes)  
**1,7** milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel  
**1** achat sur **2** est fait chez un fleuriste plutôt qu'en GMS  
La rose est la fleur la plus vendue en France.

Source : Fédération française  
des artisans fleuristes, 2020.



## CHANTAL PAIN

Cofondatrice de Carrément fleurs

2022, on a gardé ce chiffre exceptionnel post-Covid et 2023 est bien parti aussi. La clientèle s'accroît également, ça c'est important. »

### **LVE : On entend souvent parler des fleurs coupées qui viennent des Pays-Bas, ce sont vos fournisseurs ?**

**C. P. :** « Oui, car ils sont très forts en logistique. Il y a quelques fleurs en France et on travaille avec ces producteurs notamment pour le muguet, la pivoine, la tulipe et le chrysanthème pour la Toussaint. Cela reste marginal mais on essaie. Beaucoup de producteurs français préfèrent même passer par la Hollande tant ces derniers sont bien organisés en logistique.

## CARRÉMENT FLEURS EN CHIFFRES

Création en la franchise en **2012**  
Ouverture en moyenne de **3** magasins par an  
**39** magasins dans la France entière  
**120** apprentis « Les fleuristes de demain », Chantal Pain  
Près de **250** salariés

Nous nous inscrivons dans une démarche durable en privilégiant les fournisseurs labellisés MPS pour des fleurs de qualité produites dans un meilleur respect de l'environnement. »

### **LVE : Quels sont vos projets pour le réseau Carrément Fleurs ?**

**C. P. :** « Déjà, je suis très heureuse que tous nos franchisés aient résigné notre contrat pour les 5 années à venir. 50 % d'entre eux ont même ouvert un nouveau point de vente. Ce renouvellement montre l'intérêt et la confiance que portent les franchisés à la marque. Ensuite, on ne s'interdit aucune région en France. On aimerait bien s'implanter dans l'Est, en Bretagne et en Normandie où nous sommes absents. Ce sont des régions à fort potentiel. »

### **LVE : Que faut-il pour entrer dans la franchise Carrément Fleurs ?**

**C. P. :** « Carrément Fleurs est une entreprise familiale, créée avec mon époux. C'est un réseau de proximité et on veut garder cet esprit. On ne va pas ouvrir pour ouvrir. On veut ressentir les valeurs de Carrément Fleurs chez le candidat. Il n'est pas nécessaire d'être fleuriste pour nous rejoindre, mais disposer de qualités managériales et avoir la fibre commerciale est important. Nous accompagnons les futurs franchisés tout au long de leur parcours en les aidant pour la recherche de locaux, l'obtention des financements et le suivi des travaux. Après une formation de plusieurs semaines, nous accompagnons également le nouveau franchisé lors de la première semaine d'ouverture. Les contacts avec nos franchisés sont quotidiens et je tiens à maintenir cette relation. »

### **LVE : Que ressentez-vous lorsque vous regardez en arrière le chemin parcouru ?**

**C. P. :** « Je suis très heureuse et c'est grâce à tous nos salariés sans qui je ne serais pas là aujourd'hui et c'est aussi grâce aux franchisés qui nous ont fait confiance. Je fais un métier de passion, le produit me plaît énormément. Vendre une fleur c'est vendre une émotion. Et en tant que gérante de réseau, je mets un point d'honneur à privilégier la proximité, la relation et les échanges avec les franchisés. » ■

24  
31  
33  
40

**47**  
Lot-et-Garonne

64  
65

# De Lustrac De l'Or dans nos campagnes !

Ce sera le premier Quartier Rural en Transition de France.  
Lustrac, hameau de la commune de Trentels en Lot-et-Garonne, est un nouveau modèle de développement territorial, lauréat de l'innovation sociale de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Par Chantal BOSSY

**D**epuis 2015, le Lot-et-Garonne est le lieu d'une expérimentation collective inédite : revaloriser une zone rurale en difficulté en bâtissant un système économique local. Encore plus ambitieux qu'un écolieu et déjà réparti en différents endroits du territoire, l'écosystème Tera rassemble une quarantaine de membres actifs qui œuvrent « Tous Ensemble vers un Revenu d'Autonomie ». Alors qu'un tiers des communes rurales sont en déprise, voient leur population vieillir et peinent à attirer de nouvelles activités, une étude estime que la moitié des citoyens désirent quitter la ville.

## « SE RÉAPPROPRIER L'ÉCONOMIE POUR LA REMETTRE AU SERVICE DE LA VIE »

De ce constat est née une volonté : « se réapproprier l'économie pour la remettre au service de la vie » en créant des activités économiques locales respectueuses des humains et de la nature au service d'une zone rurale en déclin. Des années plus tard, cette expérimenta-

tion de développement territorial se répartit dans trois lieux distants d'une dizaine de kilomètres : la ferme de 12 hectares, l'épicerie associative l'Alvéole et les bureaux de l'association à Tournon-d'Agenais, ainsi que le futur quartier rural de Lustrac, créé en collaboration avec la municipalité.

## « DONNER UN FUTUR AU PRÉSENT »

Sur un terrain de quatre hectares, au bord du Lot, au cœur de ce site historique classé, se prépare l'avenir de ce territoire de vie. Ainsi, entre 2023 et 2028, se construit le 1<sup>er</sup> quartier rural de France source de revenus relocalisés et durables pour ses habitants, ses entreprises et ses collectivités territoriales. Chaque année, en partenariat avec toutes les parties prenantes de notre territoire de

“ Une étude estime  
que la moitié des citoyens  
désirent quitter la ville ”

# “ Entre 2023 et 2028 se construit le 1<sup>er</sup> quartier rural de France, source de revenus relocalisés et durables pour ses habitants ”

vie, 30 habitants et une cinquantaine d'actifs vont y relocaliser durablement la production et la consommation des biens et services dont ils ont besoin.

## REVENU D'AUTONOMIE D'AU MOINS 1 EURO SUPÉRIEUR AU SEUIL DE PAUVRETÉ

Progressivement, un revenu d'autonomie d'au moins un euro supérieur au seuil de pauvreté sera garanti à vie à chacun de ses habitants, de la naissance à la mort. Versé en monnaie citoyenne locale, il sera la contrepartie d'une partie de cette richesse relocalisée et durable. Les excédents liés à cette production seront investis en partie pour la maintenance et le renouvellement du patrimoine et une autre pour le développement dans la création de nouveaux quartiers ruraux dans d'autres communes.

## « UN ÉCOSYSTÈME POUR REVITALISER LES ZONES RURALES »

Conçu avec les acteurs territoriaux et suivi par un conseil scientifique national, plus d'une dizaine d'activités économiques y seront développées. Cela permettra de générer plus de 2 millions de chiffres d'affaires, avec un objectif de 28 équivalents temps plein dans ces différents pôles et une distribution de revenus d'autonomie à tous les habitants de ce quartier pour y stabiliser la demande solvable : Pôle « Alimentaire », pôle « Écoconstruction », pôle « Énergie et Mobilité », pôle « Vivre ensemble », pôle « Écotourisme et Transition ».

## « UN PROJET REMARQUÉ »

Aujourd'hui, ce projet inspire des centaines de milliers de citoyens bien au-delà du territoire expérimental initial - en France, en Suisse et en Europe - et est soutenu par l'Union européenne, l'Ademe, le CESE (Conseil Économique Social et Environnemental), l'Association



des Maires ruraux de France, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département du Lot-et-Garonne, le Smaclot 47, la Mairie de Trentels et des dizaines d'autres partenaires. L'association Tera a d'ailleurs reçu pour cette expérimentation les prix de l'Innovation Sociale (Région Nouvelle Aquitaine) et de l'Inspiration Sociale (Fondation du Crédit Coopératif). Elle a été sélectionnée parmi les 10 000 projets financés par la Fondation de France comme « pépites de la fondation de France » et « acteurs du changement 2020 ». Le ministère de l'Économie lui a délivré le label « Pôle Territorial de Coopération Économique émergent ». Depuis 2020, ce quartier pilote est parrainé par le philosophe Edgar Morin. ■



## Lot-et-Garonne UN NOUVEAU PRÉFET

C'est un énarque de 63 ans qui va prendre les rênes de l'administration préfectorale lot-et-garonnaise : **Daniel Barnier**. Né le 22 avril 1960 à Voiron dans l'Isère, Daniel Barnier a débuté sa carrière en 1985 en tant qu'inspecteur des impôts. Daniel Barnier intègre l'école nationale d'administration en 1992, promotion « Saint-Exupéry ». Il est ensuite nommé directeur de cabinet du préfet du Haut-Rhin en 1994 puis directeur de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, deux ans plus tard. Après un détachement en 1998 en tant que conseiller des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, il est nommé secrétaire général de la préfecture de l'Allier en 2001. Il poursuit sa carrière comme sous-directeur des compétences et des institutions locales à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, de 2004 à 2009, avant d'être nommé sous-préfet de Palaiseau. De 2015 à 2017, Daniel Barnier a occupé le poste de secrétaire général de la préfecture du Val d'Oise puis il devient en novembre 2017 préfet délégué pour l'égalité des chances pour la région Hauts-de-France. Préfet de la Nièvre depuis 2020, il posera ses valises en Lot-et-Garonne à compter du 21 août prochain.

## Couthures-sur-Garonne RECORD D'AFFLUENCE AU FESTIVAL DU JOURNALISME

Au fil des ans, la programmation du Festival International de Journalisme s'étoffe et prend de l'ampleur. Avec Léa Salamé, David Pujadas, Thomas Legrand, Philippe Vandel, Maryse Burgot, Fabrice Drouelle, Roberto Saviano, Pierre Haski, Daniel Herrero et beaucoup d'autres, les bords de Garonne avaient des airs de plateau média parisien. Autant de personnalités qui ont débattu de l'intelligence artificielle, de la montée du populisme, de la future coupe du monde de rugby et de l'indépendance de la presse française du 14 au 16 juillet dernier à Couthures-sur-Garonne. Cet événement, organisé par le journal *Le Monde*, a accueilli 8 500 festivaliers. Un record d'affluence pour la manifestation qui n'avait jamais dépassé les 7 000 entrées, même avant la crise sanitaire. Et une véritable aubaine pour le village hôte, Couthures-sur-Garonne, qui compte habituellement 370 habitants... De quoi ravir le directeur délégué aux relations avec les lecteurs, Gilles Van Kote, qui avait déjà les yeux rivés sur la prochaine édition de 2024.





© D.R.

## — Place aux villages de Lot-et-Garonne!



### Lot-et-Garonne L'EXPO ITINÉRANTE DU CAUE

L'exposition itinérante « Place aux villages de Lot-et-Garonne » repart pour un second tour et va se poser à Aiguillon, Cancon, Gavaudun, Monségur, Fumel et Prayssas jusqu' au 19 octobre. Réalisée en 2022 par Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne, avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine, de la DRAC et du Conseil départemental, l'exposition met en lumière sur 12 panneaux, les espaces publics de 20 communes du département : Le Mas-d'Agenais, Tournon-d'Agenais, Villeréal, Lauzun, Damazan, Moirax, Monclar-d'Agenais, Fongrave, Sos, Laplume, Prayssas, Pujols, Saint-Robert, Monségur, Aiguillon, Penne-d'Agenais, Monflanquin, Fumel, Gontaud-de-Nogaret, Saint-Barthélémy-d'Agenais. L'occasion pour les habitants et les touristes de découvrir un panorama de réalisations mais aussi les mutations et les défis qui nous attendent : participation des habitants, adaptation au changement climatique ou encore de nouveaux besoins intergénérationnels.

### Gontaud-de-Nogaret OUVERTURE D'UN PÔLE BIEN-ÊTRE

À Gontaud-de-Nogaret, un nouveau pôle bien-être vient d'ouvrir ses portes 12 allée de Roubignan. Le but de ce nouveau lieu est de rendre accessible plusieurs professionnels du bien-être dans un même endroit afin de faciliter la mise en contact et la prise de rendez-vous avec ces professionnels aux personnes demandeuses. 4 professionnelles proposent leurs services : Emeline Legrand, ostéopathe ; Annie Louvel, kinésologue, installée depuis trois ans à Gontaud-de-Nogaret rejoint le pôle ; Savannah Agosti, réflexologue et Lara Gimenez, sophrologue. Une offre de soin complémentaire pour ce village de 1 700 habitants dans une zone lourdement touchée par la désertification médicale.



© D.R.



## Damazan UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR VALOREGEN

Valoregen débute une collaboration avec Zeolyst International, l'un des principaux fournisseurs mondiaux de catalyseurs. Ce partenariat ouvre un nouvel horizon pour le recyclage avancé dans le domaine de l'économie circulaire des plastiques. L'ambition de cette coopération est d'intégrer des catalyseurs nouvelle génération dans la technologie de recyclage de Valoregen pour améliorer ses performances. Grâce à cette collaboration, Zeolyst International et Valoregen vont se concentrer sur le développement de solutions efficaces et rentables pour le recyclage des déchets plastiques, un enjeu indispensable pour soutenir le modèle économique du recyclage du plastique.

## Marmande NEXTEAM RACHÈTE ATG

Ludovic Asquini, dirigeant de Nexteam, acteur industriel majeur du secteur aéronautique et défense, vient d'annoncer la finalisation de l'acquisition du groupe ATG, expert de la sous-traitance de tôlerie et câblage.

Le rapprochement des deux groupes permettra à Nexteam de déployer des savoir-faire combinés. En effet, dans le cadre de cette opération, les filiales du groupe ATG intégreront la division tôlerie de Nexteam qui réalisera un chiffre d'affaires de l'ordre de 50 millions d'euros dès 2023. Ce nouvel ensemble, dont Tikehau Capital reste un actionnaire de référence, témoigne de la volonté des équipes de management de contribuer à la consolidation du secteur, tout en conservant ses expertises techniques. Nexteam, qui atteindra un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros en 2023, prévoit de réaliser rapidement 450 millions d'euros de chiffre d'affaires, porté par les cadences annoncées par ses clients.





## Agen

### L'ESIEA AU CAMPUS NUMÉRIQUE 47

À compter du 1<sup>er</sup> juillet, les formations et les étudiants du groupe AEN, hébergés au Campus Numérique 47 à Agen, seront repris par l'ESIEA, école d'ingénieurs en France. L'ESIEA, école privée à but non lucratif créée en 1958, est déjà présente à Paris, Ivry-sur-Seine et Laval. Elle forme plus de 2 000 étudiants jusqu'au Bac +5. C'est donc un acteur fort de l'enseignement supérieur qui débarque à Agen et en Lot-et-Garonne. L'alternance restera au cœur du parcours des étudiants : c'est la garantie pour les entreprises lot-et-garonnaises de toutes tailles de trouver sur le territoire des professionnels de qualité, qu'il s'agisse de développeurs ou de responsables des systèmes d'information. L'offre de l'ESIEA viendra compléter celle portée par le Campus Numérique 47, qui anime déjà un incubateur de start-ups, un espace de coworking et des ateliers grand public en plein développement.



## Lot-et-Garonne

### BROCANTE AUX MATÉRIAUX

Après le succès de la première édition en 2022, ValOrizon renouvelle la Brocante aux Matériaux les vendredi 15 et samedi 16 septembre prochains. Lors de la 1<sup>re</sup> édition, 20 entreprises du bâtiment du Lot-et-Garonne ont participé, plus de 16 tonnes de matériaux ont trouvé une seconde vie et plus de 700 visiteurs étaient au rendez-vous. De nouveau, l'opération offrira un débouché aux matériaux des pros du territoire qui sont encore en état de vente et d'usage (surplus de chantiers, lots entamés, éléments issus du démontage, anciennes séries, erreurs de commande, cotes spécifiques, etc.) Les professionnels peuvent s'inscrire gratuitement jusqu'au 23 juillet et être identifiés comme « point de vente » lors de cette brocante « itinérante ». Les habitants du territoire pourront ainsi acheter des articles à - 80 % de leur prix. Informations sur <https://www.valorizon.com/brocante-aux-materiaux/>



## Lacq ARKEMA ET SOBEGI RÉCOMPENSÉES PAR FRANCE CHIMIE

Deux entreprises béarnaises ont été récompensées lors de la 6<sup>e</sup> cérémonie des Trophées Responsible Care® Nouvelle-Aquitaine, organisée par France Chimie. Cette manifestation, qui récompense une démarche ou une action remarquable et innovante en matière de Santé, Sécurité, Environnement, RSE et Énergie, dans le domaine de la chimie, a ainsi désigné Arkema à Lacq-Mourenx comme lauréat dans la catégorie « Environnement ». L'industriel s'est distingué pour la réduction du dégagement des oxydes d'azote et du protoxyde d'azote sur son unité de fabrication de sulfate acide de nitrosyle. Sobegi, à Lacq, a remporté le trophée dans la catégorie « Sociétal » pour la structure multi-entreprise Universlacq et la création d'une démarche RSE pour favoriser le dialogue avec les parties prenantes. Les deux finalistes, aux côtés des deux autres lauréats Borealis L.A.T France (17) et Cristallerie Saint-Paul (87), concourent aux Trophées nationaux, en 2024.

## Béarn LA LIGNE TER PAU-OLORON-BEDOUS S'ANIME

SNCF voyageurs TER Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Départementale de Tourisme 64 (ADT 64) se sont associés au Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine (CRT NA) pour créer la première « micro-aventure Terra Aventura » sur la ligne ferroviaire Pau-Oloron-Bedous. Cette nouvelle expérience de jeu unique, accessible depuis le 28 juin et jusqu'au 31 août via l'application gratuite Terra Aventura, se veut un clin d'œil au voyage transpyrénéen : lors de ce périple, les joueurs découvrent les pépites patrimoniales de la vallée à bord d'un train TER, et suivent un carnet de route qui les mène successivement à Pau, Oloron, Sarrance puis Bedous, et aux gares de Gan, Buzy et Ogeu. Les différents objectifs de jeu mêlent des parcours pédestres tels qu'ils existent déjà, mais aussi des nouveautés comme un parcours complet à faire dans le train avec des points géolocalisés et la collecte d'objets avec l'ajout de la réalité augmentée déjà existante sur la ligne. Chaque joueur doit être en possession d'un pass escapade vendu par la SCNF. En savoir plus : [www.terra-aventura.fr/bearn-deux-minutes-darret](http://www.terra-aventura.fr/bearn-deux-minutes-darret)



## Agglomération de Pau **UN CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE AVEC SPIE FACILITIES**

SPIE Facilities, filiale de SPIE France, spécialiste de la maintenance des bâtiments et du facility management sur l'ensemble du territoire national, a annoncé le renouvellement de sa collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), débutée en 2014. Dans le cadre d'un nouveau Marché Public de Performance Énergétique, SPIE Facilities se voit confier l'exploitation et la digitalisation des 146 bâtiments de la CAPBP, avec pour objectif une réduction de plus de 20 % de ses consommations d'énergie d'ici à 2028. En effet, à l'occasion de son plan de développement durable de 2021, la collectivité s'est engagée dans un vaste programme de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre de son patrimoine avec pour objectif une neutralité carbone à horizon 2040.



24  
31  
33  
40  
47  
**64**  
Béarn  
65

## Pau **DES ASSOCIATIONS DANS LES EX-BÂTIMENTS LABAT**

Dans le cadre de la réhabilitation des anciens bâtiments de l'entreprise Labat débutée en mai dernier, la Ville de Pau a annoncé que les Restos du Cœur, la Cravate Solidaire et Mobil'Aide, ainsi que les unions des sept organisations syndicales départementales (CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, CFE-CGC et FSU) y seront relogés. Le projet consiste à réhabiliter les deux bâtiments de la parcelle Labat de 7 560 m<sup>2</sup>. Les espaces extérieurs avoisinants vont bénéficier d'un aménagement durable et un parking végétalisé de 83 places destiné à accueillir les visiteurs occupera une grande partie de la parcelle. Une noue végétalisée sera également mise en œuvre pour améliorer la gestion des eaux pluviales. Le bâtiment des organisations syndicales sera livré en avril 2024 et le reste du projet à l'été 2024.



# Baskalia ou le yaourt écoresponsable !

La laiterie artisanale d'Espelette utilisera des pots de yaourt en carton renouvelable et recyclable mis au point par la Compagnie européenne des emballages Robert Schisler basée dans les Deux-Sèvres. Cette alternative aux emballages en polystyrène renforce la stratégie écoresponsable de Baskalia.

Par Vincent BIARD

**P**résumé lors du Carrefour des fournisseurs de l'industrie agroalimentaire (CFIA) organisé à Rennes en mars dernier, c'est un pot en carton éco-conçu et fabriqué en France avec des matières premières européennes. Il aura fallu trois années de recherche et développement à la Compagnie européenne des emballages Robert Schisler pour mettre au point cette alternative au pot tout plastique utilisé traditionnellement pour les yaourts. Il s'en consommerait chaque année 15 milliards en France dont les trois quarts dans des récipients en polystyrène non recyclable. Une alternative durable et responsable était attendue autant par les fabricants que par les consommateurs.



“Ce pot en carton local, renouvelable et recyclable permet de réduire la consommation de plastique de 80 %”

cer sa stratégie de développement durable. La marque Baskalia s'était déjà engagée sur des emballages respectueux en conditionnant une partie de ses yaourts en pot de verre en 2013 puis, deux ans plus tard, en utilisant également des pots en carton fabriqués en Europe. Labellisée « Bio entreprise durable » en 2021, la laiterie Baskalia a récemment remplacé ses assembleurs plastiques PVC permettant de regrouper plusieurs pots de yaourts pour un seul acte d'achat par des assembleurs cartons mécanisables permettant ainsi une économie de 10,5 tonnes de plastique par an.



## SOLUTIONS ALTERNATIVES AU PLASTIQUE

Créée en 1950, la Compagnie européenne des emballages Schisler Packaging solutions est une société familiale implantée à Thouars dans les Deux-Sèvres. Avec 112 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021 et près de 500 salariés, la société se présente comme l'un des leaders européens de l'emballage papier et carton et comme un spécialiste des solutions alternatives au plastique. Son pot de yaourt en carton local, renouvelable et recyclable permet de réduire la consommation de plastique de 80 %. Le carton est un matériau naturel renouvelable et le pot est certifié PEFC/10-31-2306 issu de forêts gérées durablement.

## LABEL « BIO ENTREPRISE DURABLE »

Pour la laiterie artisanale Baskalia implantée à Espelette, ce pot en carton mis au point par la C.E.E Schisler Packaging Solutions est un outil idéal pour renfor-

## YAOURTS AU LAIT DE BREBIS

Créée en 1996 par Dominique Favoinne et Philippe Aupetit dans le village de Souraïde au Pays basque sous le nom d'« Este ona » soit le bon lait en basque, la société s'est installée en 2004 à Espelette pour y développer sa gamme de yaourts au lait de brebis. En 2018 la société a rejoint le groupe Quinoak dirigé par Thomas Breuzet et basé à Estillac à côté d'Agen. Quinoak regroupe trois entreprises artisanales (Baskalia, Péchalou, Granabio), commercialise sept marques et emploie 65 personnes pour un chiffre d'affaires de 12,5 millions d'euros en 2021 dont plus de la moitié en bio.

## 15 MILLIONS DE POTS SUR TROIS ANS

La collaboration avec la Compagnie européenne des emballages Schisler Packaging Solutions se matérialisera par la fourniture de 15 millions de pots sur trois ans fabriqués à Thouars. D'ici 2024, la marque Baskalia emballera ses 40 références de yaourts avec ces pots en carton renouvelables et recyclables. Le choix d'une impression générique pour ces 40 références rationalisera les matériaux, les impressions et les encres pour optimiser l'ensemble du processus de production. Enfin, la fin de vie de ce pot en carton a été prise en compte en étant recyclable dans la filière papier-carton. ■

# Engagées pour le climat

La Convention des entreprises pour le climat faisait étape à Bidart au siège du groupe Voltaire.

L'ambition de cette association d'intérêt général est d'engager une centaine d'entreprises de la région vers la transition écologique.

Par Vincent BIARD

**U**ne trentaine de responsables d'entreprises ont assisté à la réunion d'information de la

Convention des entreprises pour le climat Nouvelle-Aquitaine organisée le 7 juillet dernier au siège du groupe Voltaire à Bidart. Ils ont été accueillis par Brice Goguet, dirigeant de cette sellerie haut de gamme (voir LVE n° 2546) et par Géraldine Gilmas, directrice en charge de la RSE de cette entreprise leader ainsi que par Aurèle Gaüzere, relais de l'association au Pays basque. Après une pre-



Géraldine Gilmas,  
Brice Goguet et Aurèle Gaüzere

mière édition nationale organisée de décembre 2021 à juillet 2022, cinq conventions territoriales ont été créées. La Nouvelle-Aquitaine relève maintenant ce défi avec un lancement programmé à Bordeaux le 13 septembre prochain.

## DE L'ÉCONOMIE EXTRACTIVE VERS L'ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE

La première Convention des entreprises pour le climat avait réussi à mobiliser 150 dirigeants

# “Rendre irrésistible la bascule de l'économie extractive vers l'économie régénérative avant 2030”

et dirigeantes d'entreprises dont sept représentants de la Nouvelle-Aquitaine. « Rendre irrésistible la bascule de l'économie extractive vers l'économie régénérative avant 2030 » est la raison d'être de cette association d'intérêt général. S'engager au sein de la Convention des entreprises pour le climat au plan national comme au plan territorial demande une réelle disponibilité pour une entreprise. Ses responsables devront assister à six sessions thématiques d'une à deux journées au cours d'un programme d'accompagnement de neuf mois.

## INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LIVRABLES CONCRETS

La méthodologie de la Convention des entreprises pour le climat est l'organisation de parcours de transformation structurés en sessions thématiques mobilisant l'intelligence collective pour produire des livrables concrets. Plus que le climat qui monopolise le débat, le sujet est celui des limites planétaires en termes de biodiversité, d'affectation des sols, de pollutions, de cycle de l'eau... L'idée est de faire rentrer les modèles d'affaires à l'intérieur des limites planétaires en allant au-delà de la réduction d'impact ou même du « net zéro ». L'objectif est la régénération des écosystèmes en s'appuyant sur des formes nouvelles et élargies de coopérations entre acteurs d'un même territoire.

## FEUILLE DE ROUTE À HORIZON 2030

Lors des sessions, le principe est de bénéficier des meilleurs experts sur chaque thématique abordée par le programme avec un cadre

garantissant la confidentialité des débats. Chaque Convention des entreprises pour le climat s'engage à produire un livrable qui sera rendu public. Il s'agit une feuille de route à visée régénérative à horizon 2030. L'adhésion à l'association s'échelonne de 2 000 euros pour une TPE à 7 000 euros pour une très grande entreprise

soit de 800 à 2 800 euros après défiscalisation. Une quarantaine d'entreprises se sont déjà engagées en Nouvelle-Aquitaine avec le département de la Gironde et le Pays basque particulièrement bien représentés. Reste à convaincre encore au moins une quarantaine de dirigeants et dirigeantes d'ici septembre. ■

## 6 SESSIONS EN NOUVELLE-AQUITAINE

« **Constat et monde d'après** »  
les 13 et 14 octobre 2023

La difficile prise de conscience du constat du dépassement des limites planétaires, de l'impasse de notre modèle de développement et de la nécessité de se réinventer.

« **Nouveau cap vers le régénératif** »  
les 8 et 9 décembre 2023

Questionner sa raison d'être, comment réintégrer son activité, son modèle dans les limites planétaires et comment devenir écocompatibles ?

« **Entreprendre avec le vivant** »  
le 26 janvier 2024

Reconnecter son cœur business avec le vivant, explorer un nouveau récit et son cap à visée régénérative.

« **Nouvelle boussole** »  
le 15 mars 2024

Créer de la valeur environnementale et sociale, réinventer sa performance et la mesurer. Indicateurs et partage de la valeur.

« **Coopérer avec ses écosystèmes** »  
le 30 avril 2024

Sensibiliser, mobiliser et embarquer toutes les parties prenantes internes et externes et s'ouvrir à d'autres coopérations sur le territoire.

« **Prendre son envol** »  
les 13 et 14 juin 2024

Finaliser les feuilles de route, les projets coopératifs territoriaux et célébrer la fin du parcours et l'envol vers ce nouveau chemin.



Sylvain, Jean-Marie  
et Lucien Gautier

## Anglet **LES FRÈRES GAUTIER OUVRENT LEUR MAISON**

Début juillet, Sylvain et Lucien Gautier ont ouvert la *Maison Gautier* au 26 avenue de la Chambre-d'Amour à Anglet dans une ancienne boulangerie. Tous les deux artisans pâtisseries, boulangers et chocolatiers, ils sont les deux fils de Jean-Marie Gautier, meilleur ouvrier de France Cuisinier en 1991 et chef de cuisine de l'*Hôtel du Palais* de Biarritz durant près de 28 ans. Sylvain Gautier a été chef pâtissier à l'*Hôtel du Palais* quelques années et son frère Lucien, également chef pâtissier, a œuvré dans des palaces autour du monde. Avec de telles références, les pains, pâtisseries, viennoiseries, chocolats et gâteaux sur mesure de la *Maison Gautier* devraient ravir les gourmets.

## Bidart **AU PAIR BUTRFLY RACHÈTE UNE AGENCE IRLANDAISE**

Dirigée par Manuela Dizier Chanfreau, Au pair Butterfly est un site Internet de mise en relation de familles d'accueil et de jeunes souhaitant être « Au pair ».

Créée sur le technopôle Izarbel de Bidart en 2018, la plateforme Au pair Butterfly organise et sécurise la relation entre les familles et les jeunes souhaitant intégrer temporairement un foyer pour apprendre le français en échange de services comme la garde des plus petits. L'agence Au pair Butterfly annonce le rachat de l'agence irlandaise Cara International créée par Caroline Joyce proposant le même type de prestation et avec qui elle collaborait déjà. L'opération s'inscrit dans la volonté d'Au pair Butterfly de se développer à l'international et de s'imposer comme l'agence leader du programme Au Pair en France et en Europe.



© Anna Snyrets

## Hendaye CANDIDATURES OUVERTES POUR L'ÉCOLE CONQUISTADORS

Le centre de formation Conquistadors ouvre les candidatures pour sa formation de quatre mois « Growth & Nocode ». Ce programme de 560 heures réparties en 16 semaines forme aux métiers du marketing digital et des start-ups. L'école enseigne des méthodes itératives pour optimiser les actions et les recommandations stratégiques de ses élèves grâce aux outils no code. En plus de l'usage d'outils, l'école enseigne le « growth hacking », une méthodologie de travail pour identifier, développer et optimiser les leviers de croissance d'une entreprise. Cette formation est ouverte aux entrepreneurs, étudiants, adultes en reconversion professionnelle pour qui l'école Conquistadors propose un plan de financement adapté. 20 apprenants seront sélectionnés pour un démarrage le 2 octobre prochain. **Infos sur le site [Conquistadors.io](https://conquistadors.io)**

## Saint-Jean-de-Luz FORMATION EN ÉCO-INNOVATION POUR LES ENTREPRISES

La Communauté Pays Basque relance son cycle de formations en éco-innovation qui se dérouleront d'octobre à décembre au sein de la pépinière d'entreprises Créaluz de Saint-Jean-de-Luz. Cette formation collective se tiendra sur trois jours partagés en 6 modules d'une demi-journée. Ce programme s'adresse aux PME de production industrielle et artisanale, aux TPE, aux associations et aux start-ups du Pays basque. L'objectif est d'acquérir des notions et des méthodes d'éco-innovation et d'écoconception, d'identifier un projet potentiel au sein de l'entreprise et de rencontrer d'autres acteurs économiques du Pays basque engagés dans l'éco-innovation. Ce cycle de formation sera pris en charge par la Communauté Pays Basque dans le cadre du programme Territoire d'industrie Pays basque. Les places sont limitées et il est recommandé de s'informer et de s'inscrire à l'avance par courriel : [crealuz.technopole-paysbasque.fr](mailto:crealuz.technopole-paysbasque.fr)



# 80 ans de berlingots

## Cauterets

Étroitement liés au thermalisme, ces bonbons sont devenus la signature de Cauterets. Éric Millet est à la tête de la plus ancienne confiserie de Cauterets et, chaque jour, il hypnotise les touristes avec la fabrication de ces douceurs d'antan.

Par Hermance HITTE

**A**venue du Mamelon-Vert, les casquettes ont remplacé les couronnes et si les façades conservent la beauté intacte d'une architecture du XIX<sup>e</sup> siècle, au cœur de Cauterets on trouvera plus de touristes immortalisant le site à coup de smartphone que de nobles en goguette. Il suffit pourtant de flâner le long des magasins pour comprendre que le village n'est pas resté attaché qu'aux pierres de son patrimoine fabuleux. Dans cette rue principale, c'est d'abord un arôme bien particulier qui fait office de filtre envoûtant, une odeur gourmande de sucre chaud qui surgit entre deux vitrines de souvenirs. La suivre, c'est découvrir un étrange ballet où, sur une table de marbre, homme et rubans colorés hypnotisent les badauds qui finalement n'attendent qu'une chose : la naissance des berlingots.

### LA PLUS ANCIENNE CONFISERIE

Nacrés, translucides, scintillants comme des pierres précieuses, ces bonbons sont partout ; cinq commerces leur sont dédiés dans cette artère. Pour comprendre ce qui lie le village à ces douceurs d'antan, la confiserie Marinette est sûrement la mieux placée : avec 80 ans d'existence, c'est la plus ancienne de Cauterets. En 2023, point de Marinette mais le solide Éric Millet qui accueille les clients : « Le nom est resté, même s'il n'y a eu aucune reprise familiale, c'est Marinette qui a fondé la confiserie et je l'ai gardé ». Depuis 20 ans, c'est lui qui assure chaque jour la fabrication des fameux berlingots. Un travail artisanal bien plus physique qu'il n'y paraît : « Je fais entre 7 et 9 tournées quotidiennes de 5 kilos. Dans notre jargon, ça s'appelle une cuite et il

faut compter un peu moins d'une heure pour chacune d'elles ». Fabrication qui devient une démonstration mais surtout un spectacle puisqu'Éric Millet travaille à la vue de tous au centre du magasin.



### DÉMONSTRATION D'UNE RECETTE ANCESTRALE

Si le magasin a été rénové en 2009, la méthode est ancestrale et tant le crochet rivé au mur que la berlingotière où les rubans de sucre prennent leur forme de torsade sont d'origine. Depuis 1943, rien n'a changé dans les gestes et la recette : un mélange de sucre, d'eau et de glucose porté à 150 °C où les différents arômes et huiles essentielles sont incorporés : « Je le verse ensuite sur le marbre où il refroidit à 80 °C, je prends des bouts de pâte que j'étire à l'aide du crochet,

ça l'oxygène et lui donne les reflets nacrés ». Autant dire que toutes les étapes sont hypnotiques et que le parfum qui les accompagne séduit été comme hiver. Entre skieurs, randonneurs, vacanciers et curistes, la clientèle évolue avec les saisons, de décembre jusqu'à la Toussaint, le magasin ne désemplit pas. Mais c'est justement du côté des adeptes du thermalisme qu'il faut regarder pour revenir à l'origine du berlingot à Cauterets.

## DU SUCRE POUR OUBLIER LE SOUFFRE

Illustre pour les vertus de ses eaux soufrées, ce bourg perché à 950 m d'altitude était un des favoris de la noblesse et Marguerite de Navarre elle-même y multipliait les séjours. Des gargarismes aux différentes cures de boissons, les bienfaits de l'eau sont reconnus, même Victor Hugo est venu en user, mais ils laissent un goût amer qui n'est pas des moindres... « C'est comme ça que le berlingot est né », s'amuse Éric Millet. « Dès le siècle dernier, les médecins ont préconisé de sucer un bonbon juste après pour adoucir la gorge. » La petite pyramide devient un incontournable de la ville et en cent ans, les basiques au miel et à la menthe se sont enrichis de saveurs qui ravissent les gourmands ; chez Marinette, il n'y en a pas moins de 26 : « Je travaille avec des arômes naturels et des huiles naturelles. On change les parfums de temps en temps mais certains



marchent très bien comme le caramel-beurre salé et le menthe-chocolat ». Une évolution qui n'est pas la seule car si la flambée du coût de l'énergie n'a pas impacté le confiseur dont le travail mécanique dépend des mains, il n'en est pas de même avec celui des matières premières.

## UNE AUGMENTATION INÉVITABLE

Les berlingots sont désormais vendus à 18 euros le kilo, un prix qui signe une légère augmentation qui s'explique aisément : « Quand j'ai commencé je les vendais à 14 euros/kg. Mais le prix du glucose a été



**ÉRIC MILLET**  
Gérant de la confiserie  
Marinette

multiplié par trois en à peine 9 mois. Les commandes que je passais à 300 euros s'élèvent désormais à plus de 900 euros. J'utilise entre 7 et 8 tonnes de sucre par an et lui aussi a également augmenté donc je n'ai pas pu faire autrement que calquer les tarifs. J'essaie de me mettre à la place du client, on n'est pas à Courchevel mais parfois on n'a pas le choix ».

Avec un panier moyen de 25 €, les berlingots continuent de séduire, devenus eux-mêmes une des signatures de ce village étonnant où les anciens palaces du XIX<sup>e</sup> sont désormais survolés par les œufs qui mènent aux sommets... Entre passé et présent, Cauterets est à l'image de son célèbre bonbon, elle garde sa saveur d'antan et arrive à rester au goût du jour. ■

# Groupama d'Oc **Innovover** pour mieux **assurer**

**S**on ADN est agricole et son engagement mutualiste, Pierre Martin, président de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées, le dit sans détour et c'est presque en toute logique qu'il est désormais à la tête de Groupama d'Oc. Il succède ainsi à Jean-Yves Dagès, avec qui il a étroitement collaboré durant son ancien poste de trésorier à l'échelon régional. Exploitant agricole dans le 65, Pierre Martin compte bien poursuivre l'engagement dans les 14 départements du territoire de Groupama d'Oc, avec une première mission pour 2023 : la mise en application de la réforme de l'assurance récolte.

## LA RÉFORME DE L'ASSURANCE RÉCOLTE

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier, le nouveau dispositif s'appuie sur la solidarité entre les agriculteurs, l'assureur et l'État. Il vient remplacer une procédure complexe qui a montré ses limites avec, notamment, des coûts de contrats qui ont flambé avec la répétition des sinistres. De fait, moins de 20 % des professionnels étaient couverts. Groupama d'Oc a été un véritable acteur de cette réforme qui présente deux atouts forts pour les assurés : une subvention à 70 % et un complément au travers du Fonds de Solidarité Nationale, versé par l'État. Celui-ci est doublé pour les assurés Multirisque Climatique Agricole : « Nous constatons déjà une bonne adhésion des agriculteurs sur ce sujet. Notre objectif est clair : nous maintenir comme acteur de référence sur le segment agricole et doubler le nombre d'assurés pour mutualiser toujours plus et toujours mieux le risque », souligne le président qui fixe l'horizon 2030 comme échéance pour y arriver et mieux mutualiser le risque.

Pierre Martin, président de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées, a été nommé à la tête de Groupama d'Oc. Forte d'un bilan 2022 marqué par la croissance, la caisse régionale affiche des objectifs clairs, notamment pour les agriculteurs.

Par Hermance HITTE

## INNOVER POUR INDEMNISER PLUS RAPIDEMENT

Une adaptation nécessaire face aux épisodes climatiques qui bouleversent régulièrement le territoire et sur le terrain, là encore Groupama d'Oc a à cœur d'être présent aux côtés des sociétaires et surtout raccourcir les délais de traitement des demandes... et donc des indemnisations. Une expérimentation visant à renforcer son dispositif d'expertise a été menée à travers la mise en place d'un réseau d'élus volontaires et formés pour gérer rapidement les sinistres climatiques inférieurs à 5 000 € sur les bâtiments. Un dispositif dont l'efficacité a été avérée : « Après une phase pilote dans 5 départements, nous allons le déployer sur les 9 autres restants jusqu'à la fin de l'année et en 2024. Le dérèglement climatique est une réalité difficile à anticiper et en tant qu'assureur nous devons innover », ajoute Pierre Martin.



**PIERRE MARTIN**  
président de Groupama d'Oc

© D.R.

### UNE CROISSANCE SOUTENUE DE 3,6 %

Des missions qui s'inscrivent dans la volonté de Groupama d'Oc d'être « un acteur engagé du territoire, solide et mettant la proximité territoriale comme la satisfaction des clients sociétaires » : « Groupama d'Oc pèse dans l'écosystème régional et cela nous oblige aussi à rester toujours attentifs aux résultats des actions que nous mettons en œuvre », souligne le président. Et côté résultats, l'année 2022 est celle d'une croissance soutenue puisqu'elle enregistre + 3,6 % du chiffre d'affaires qui s'élève à 801,3 millions d'euros sur l'ensemble des grands métiers, à savoir l'automobile, les assurances de la personne et la responsabilité civile dommages. Un résultat net de 18,5 millions d'euros qui témoigne de la solidité de Groupama d'Oc malgré une sinistralité exceptionnelle chiffrée à 742,7 millions d'euros.

“ Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le nouveau dispositif d'assurance récolte s'appuie sur la solidarité entre les agriculteurs, l'assureur et l'État ”

### UN ENGAGEMENT DANS LE SPORT ET LE MÉCÉNAT

Le mois de juin illustre parfaitement le défi que 2022 a été : plus de 11 000 sinistres ont été enregistrés sur la période soit l'équivalent de 12 mois habituels. À cette accélération du dérèglement climatique, il a fallu ajouter la crise géopolitique, le choc inflationniste, le durcissement monétaire et un repli financier qui ont formé un contexte défavorable. La mise en jeu de l'ensemble des protections de réassurances a pourtant permis de maintenir la marge conservée avant les frais généraux à un niveau acceptable. Un bilan qui a permis à Groupama d'Oc de poursuivre son investissement auprès de son territoire à travers des actions comme la formation de 20 000 personnes aux gestes qui sauvent ou son partenariat avec l'équipe de rugby du Stade Toulousain mais aussi les petits clubs amateurs. Le mécénat s'est lui aussi poursuivi avec le soutien de 7 projets locaux développés autour de l'environnement et la biodiversité, l'action sociale et la solidarité mais aussi la santé, financés de 2 400 à 5 000 €.

### LA QUALITÉ DES SERVICES COMME INDICATEUR

En 2023, Tarbes s'est particulièrement illustrée avec l'ouverture de la première Maison Groupama, véritable lieu de vie et d'échanges qui incarne la volonté de la Caisse régionale de renforcer sa proximité avec ses interlocuteurs. D'ici 2026, tous les départements devraient en être dotés. Une petite fierté pour Pierre Martin : « Nous poursuivrons notre engagement au service des territoires, la qualité de services progresse et nous attachons une importance particulière à cet indicateur ». ■

### LE BILAN 2022 EN CHIFFRES :

14 départements  
282 agences  
1 930 collaborateurs  
462 caisses locales  
5830 élus  
507 300 sociétaires

## Lannemezan-Tourmalet ELLES BOUGENT AU TOUR DE FRANCE FÉMININ

On les connaît mieux pour leurs actions dans la promotion des métiers de l'industrie technologique ou scientifique auprès des jeunes filles mais avec quatre délégations régionales mobilisées pour le Tour de France Femmes 2023, les membres d'Elles bougent montrent que même à vélo, elles tiennent la route. Pour cette deuxième édition, l'association participe avec Zwift à l'événement cycliste qui véhicule les valeurs de mixité et d'égalité qu'elle défend depuis 2006. Les équipes féminines parties de Clermont-Ferrand le 23 juillet s'attaquent à un parcours de 956 km qui se terminera à Pau le 30. Huit étapes à travers le Sud-Ouest dont une dans les Hautes-Pyrénées avec les 90 km de l'incontournable Lannemezan - col du Tourmalet à Bagnères-de-Bigorre le 29 juillet. Au-delà du sport, les marraines et déléguées régionales évoqueront leurs parcours et leur rôle au sein d'Elles bougent et en présenteront la mission.



## Lourdes 7 NOUVEAUX JARDINS À DÉGUSTER

Végétaliser la ville, c'est bien ; proposer du comestible dans l'espace public, c'est encore mieux ! Originale initiative choisie par Lourdes pour allier transition écologique et alimentation durable, il ne s'agit pas d'orner les ronds-points de citronniers mais bien de mettre en place des jardins à déguster. Si deux sont déjà présents à la cité Rothschild et près de la gare, cinq autres vont voir le jour ce mois-ci : « Nous y avons planté des légumes, des fleurs comestibles et des aromatiques. Il y a beaucoup de variétés anciennes et tout a été élevé dans les serres municipales », explique Cécile Prévost, adjointe à la transition écologique. Véritables lieux de vie et de partage, ces espaces verts situés place de la République et au jardin de l'You seront entretenus par les Lourdais qui pourront ensuite les récolter. Ces jardins s'inscrivent dans le programme mené par la ville qui vise l'embellissement de la cité mariale, une meilleure qualité d'air et le bien-être des habitants.



Le projet du regroupement  
des écoles Jean-Bourdette

© Franck Brouillet



## Argelès-Gazost **CONSTRUCTION BOIS : LE PROJET DES ÉCOLES JEAN-BOURDETTE RÉCOMPENSÉ**

Organisés par Fibois Occitanie, les Prix Régionaux de la Construction Bois ont consacré cette année 10 réalisations. La remise des prix s'est déroulée le 30 juin dernier et, dans les Hautes-Pyrénées, c'est le projet du regroupement des écoles Jean-Bourdette d'Argelès-Gazost qui a été mis à l'honneur. Le jury a particulièrement apprécié l'omniprésence du bois allié à la diversité des solutions techniques mobilisées pour les terrasses, les clôtures, l'unification avec la charpente d'origine ou encore l'isolation en fibres de bois. Un lauréat qui s'inscrit dans la prestigieuse liste qui, depuis 10 ans, récompense et valorise la réalisation de bâtiments qui intègrent le bois de manière significative, exemplaire, innovante et inspirante. « Une filière bois qui représente 20 000 emplois non délocalisables en Occitanie », comme l'a rappelé Sylvain Fourrel, président de Fibois.

## Tourmalet

### **LE PIC DU MIDI INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL ?**

La démarche est aussi longue qu'exigeante mais depuis 2014, les étapes pour que le pic du Midi soit inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité se franchissent une à une. Avec la création d'un Groupement d'Interêt Public, qui réunit le Syndicat Mixte pour la Valorisation Touristique du Pic du Midi et l'Université Toulouse III-Paul Sabatier, c'est un nouveau pallier qui va être atteint dans la construction du dossier de candidature définitif. C'est l'État qui, en tant que signataire de la Convention du patrimoine mondial, décidera de présenter la candidature du Pic du Midi au comité dédié de l'UNESCO. Avec des experts internationaux du Conseil International des Monuments et des Sites, celui-ci évaluera le bien-fondé de la demande après une procédure de 18 mois. Dans ce contexte, il est tout à fait réaliste d'espérer une inscription avant la fin de la décennie.

# L'emprise du télétravail

En pleine expansion dans l'entreprise depuis les confinements de la crise Covid-19, le télétravail génère de nouvelles problématiques. Alors, à quels salariés peut-il s'appliquer et selon quelles modalités ? Tour d'horizon et préconisations.

Par **Marieke CASTRONOVO**,  
avocat, FIDAL, département droit social, à Bayonne

**Q**ue ce soit en tant que facteur d'attractivité dans les offres d'emplois, de dispositif de fidélisation du personnel en place, de préconisation par la médecine du travail à titre de reclassement ou d'outil de lutte contre l'inflation et de sobriété énergétique, depuis la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 en 2020, le télétravail n'a cessé de se développer. Il contraint désormais l'ensemble des acteurs du monde du travail à s'adapter à lui car il nécessite des outils de travail adéquats, modifie profondément les relations professionnelles et a généré de nouveaux fondements légaux et jurisprudentiels.

## LE TÉLÉTRAVAIL EN FRANCE C'EST QUOI ?

Une définition légale en est donnée par l'article L 1222-9 du code du travail : « Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication ».



MARIEKE  
**CASTRONOVO**  
Avocat, FIDAL,  
département droit social,  
à Bayonne

## 1. LE TÉLÉTRAVAIL : POUR QUELS SALARIÉS ?

En théorie, aucun salarié n'est exclu par principe du dispositif légal du télétravail. Cependant et principalement pour des raisons matérielles évidentes, tous les salariés ne sont pas éligibles au télétravail.

En effet, certaines activités impliquant l'utilisation de machines, des prestations de travail dans un atelier avec des mesures de sécurité particulières, l'utilisation de logiciels faisant l'objet de restrictions à distance, des contraintes tenant à l'organisation ou à l'équipe, conduisent à exclure sa mise en œuvre.

Mais ces « tâches non télétravaillables » ne sont pas le seul obstacle à l'obtention du statut de télétravailleur. Le profil du salarié peut également conduire à le considérer non éligible au télétravail, soit parce qu'il n'est pas suffisamment autonome dans ses fonctions, qu'il a besoin d'être encadré, que son logement n'est pas approprié ou que l'entreprise conditionne l'accès au télétravail à une ancienneté minimale.

“ Pour la mise en œuvre du télétravail, l'entreprise a tout intérêt à opter pour la voie de l'accord collectif d'entreprise ”

C'est dans ce contexte qu'une première problématique fait jour, celle du principe d'égalité de traitement et de la détermination objective des postes éligibles au télétravail. Car si les considérations purement matérielles posent rarement difficulté, tel n'est pas le cas de l'appréciation de l'autonomie du salarié qui se conjugue souvent avec la confiance ou non accordée à ce dernier dans l'exécution de prestations de travail à distance.

Or, à fonctions et compétences professionnelles similaires, le télétravail devait être accessible de la même manière.

D'où l'intérêt, bien que cela ne soit pas légalement obligatoire, de formaliser la mise en œuvre du télétravail dans l'entreprise par une charte ou un accord collectif d'entreprise.

## 2. LES MODALITÉS DE MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

En France, la crise sanitaire a révélé un régime juridique relatif au télétravail très incomplet. C'est dans ce contexte qu'apparaît l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 26 novembre 2020, mais qui finalement, ne fait que rappeler les règles existantes. Il s'agit en quelque sorte d'un mode d'emploi du recours au télétravail dans l'entreprise.

En l'absence d'accord collectif, et donc y compris lorsque l'employeur fait le choix de rédiger une charte relative au télétravail<sup>(1)</sup>, c'est l'ANI du 26 novembre 2020 qui s'applique. Il s'impose en effet, depuis avril 2021, aux employeurs et salariés relevant d'un secteur professionnel représenté par les organisations patronales signataires (Médéf, CPME et U2P).

En conséquence, **une entreprise qui souhaiterait disposer d'une véritable marge de manœuvre dans le cadre de la mise en œuvre du télétravail, a tout intérêt à opter pour la voie de l'accord collectif d'entreprise** (seul moyen de déroger à l'ANI 26 novembre 2020) ; celui-ci pouvant être conclu peu importe l'effectif de l'entreprise<sup>(2)</sup>.

Certaines **clauses sont légalement obligatoires** (conditions de passage en télétravail, modalités d'acceptation, de contrôle de la durée du travail, etc.)<sup>(3)</sup>, d'autres **simplement recommandées** (préambule explicatif, critères d'éligibilité, nombre de jours télétravaillables, etc.).

S'agissant des **moyens matériels** de mise en œuvre du télétravail, **une évaluation préalable de leur coût, en principe à la charge exclusive de l'employeur, devrait être réalisée avant d'officialiser des négociations** :

- les frais liés à la mise en conformité du domicile pour effectuer le télétravail (dont l'achat de matériel le cas échéant) ;
- les frais liés aux surcoûts éventuels pour le salarié liés aux communications, aux factures d'électricité et à l'impression, papeterie ;
- les frais constitués par l'indemnité d'occupation de domicile.

Cette dernière indemnité n'est pas obligatoirement due au télétravailleur ; il en va de l'objet même de son versement qui vise à compenser la sujétion particulière de l'immixtion professionnelle dans la vie privée du salarié.

**Si le salarié fait le choix de télétravailler alors que l'employeur met à sa disposition un local professionnel pour réaliser ses prestations de travail, l'indemnité d'occupation de domicile n'est pas due**<sup>(4)</sup>.

À l'inverse, le salarié qui se verrait proposer un espace de coworking par roulement, sans assurance de disposer d'un local et d'un bureau professionnel individuel tous les jours, devrait être légitime à réclamer une indemnité d'occupation de domicile pour les jours télétravaillés imposés par ce mode de fonctionnement.

Enfin, idéalement, il conviendrait de prévoir **une période d'expérimentation afin de pouvoir ajuster ensuite les modalités du télétravail en**

© Shutterstock



**tenant compte des réalités concrètes de l'entreprise**, voire renoncer à ce dispositif si les résultats du bilan d'expérimentation étaient entièrement négatifs.

Reste qu'aujourd'hui, il est devenu délicat d'exclure totalement le télétravail de la vision de l'entreprise car ce mode de travail est devenu un outil d'attractivité des candidats à l'embauche et un outil de fidélisation du personnel en place.

L'engouement relativement récent pour le télétravail ne doit toutefois pas occulter les nouvelles problématiques qu'il engendre et qui méritent d'y prêter attention.

### 3. LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES LIÉES AU TÉLÉTRAVAIL

Si dans la mise en œuvre du télétravail, le principe côté salarié est celui du volontariat, tel n'est pas le cas côté employeur car **celui-ci ne pourra refuser d'accéder à une demande de télétravail qu'en justifiant d'un motif légitime de refus** lorsque le télétravail est d'ores et déjà pratiqué dans l'entreprise.

D'où l'intérêt de la rédaction d'un accord collectif d'entreprise détaillant les critères objectifs d'éligibilité au télétravail.

Mais même dans l'hypothèse où l'entreprise ne comporterait aucun télétravailleur parmi son personnel salarié, un motif légitime doit pouvoir être invoqué par l'employeur confronté à une préconisation de mise en place du télétravail par la médecine du travail.

Ces dernières années et plus encore ces derniers mois, la jurisprudence a eu l'occasion de réitérer ce principe à plusieurs reprises : **le télétravail préconisé par le médecin du travail, pour le reclassement du salarié déclaré inapte, s'impose à l'employeur.**

Le 29 mars dernier, la chambre sociale de la Cour de cassation est allée encore plus loin dans le raisonnement qu'elle adoptait jusqu'alors en niant à l'absence de mise en œuvre du télétravail dans l'entreprise la valeur d'un motif légitime de refus de reclassement en télétravail <sup>(5)</sup>.

Il ressort néanmoins de cette récente décision, qu'en cas de préconisation par le médecin du travail du télétravail, **l'employeur devrait pouvoir opposer l'incompatibilité des fonctions du salarié en cause avec une organisation en télétravail en motivant très sérieusement, matériellement et objectivement cette incompatibilité.**

Sur ce même thème de la santé au travail, la croissance de ce statut parmi les travailleurs se conjugue avec l'apparition de **nouveaux risques professionnels**, ou plus exactement l'augmentation de risques professionnels existants via ce mode d'organisation du travail.

Ainsi en est-il :

- de **l'isolement social du salarié** et de la nécessité conséquente de réfléchir à une articulation travail à distance et travail en présentiel de manière à réduire le risque psychosocial afférent au sentiment d'isolement professionnel <sup>(6)</sup> ;

- des **troubles musculosquelettiques (TMS)** découlant d'une position de travail inconfor-

table, non ergonomique, dans une pièce du domicile privé initialement non prévu à cet effet <sup>(7)</sup> ;

- du « **burn-out** » ou effet pervers plus aisément induit par le télétravail à domicile qui, en venant empiéter sur la stricte séparation matérielle vie privée/vie professionnelle, peut conduire à une absence quasi totale de déconnexion.

Enfin, mais sans avoir la prétention d'un exposé exhaustif des problématiques inhérentes au télétravail, les médias se sont faits l'écho de situations « exotiques » avec des **télétravailleurs déménageant à l'étranger, dans les îles, sans informer préalablement leur employeur.** C'est plus l'originalité de cette pratique que sa généralité qui ont suscité une médiatisation riche, mais il n'est pas inintéressant de réfléchir à ses tenants et ses aboutissants.

Juridiquement, le problème qui se pose, c'est celui du **régime applicable au salarié** : quelle législation s'applique ? Quel statut social et fiscal ? etc.

Si rien n'a été prévu par charte, accord collectif ou dans le contrat de travail, le vide juridique sera extrêmement délicat à solutionner.

**Socialement, ces exemples a priori atypiques mettent en exergue une idée plus fondamentale que sous-tend l'existence et la croissance du recours au télétravail : c'est la confiance de l'entreprise en ses collaborateurs.**

Parce que peu importe le degré d'encadrement que souhaitera mettre en œuvre l'entreprise, il est évident que le pouvoir de direction et de contrôle de l'employeur est matériellement amoindri par le télétravail.

Placer un système de vidéosurveillance au sein du domicile privé du salarié est naturellement exclu et sans aller jusqu'à cet extrême cocasse, solliciter trop régulièrement un télétravailleur dans le seul objectif de vérifier qu'il est bien en train de travailler pourrait rapidement s'apparenter à des pressions exorbitantes et à du harcèlement.

Donc faire confiance. Et croire à la reconnaissance du télétravailleur qui, confiance accordée, sera encore plus enclin à satisfaire les intérêts de l'entreprise. En quelques mots, l'emprise du télétravail sur le monde du travail comme renouveau de la confiance professionnelle entre les parties, un enjeu de taille... ■

(1) La charte relative au télétravail doit impérativement faire l'objet d'une consultation préalable du CSE, s'il existe.

(2) En l'absence de délégués syndicaux et en fonction de l'effectif de l'entreprise, cet accord collectif pourrait être conclu avec le CSE ou par ratification du personnel.

(3) Article L 1222-9 du code du travail

(4) Cour d'appel de Paris 16 mars 2023 (n° 19/09614) - stricte application d'une jurisprudence plus ancienne de la Chambre sociale de la Cour de cassation de 2013 et 2016 (Cass. soc. 4 décembre 2013, n° 12-19.667; Cass. soc. 21 septembre 2016, n° 15-11.144).

(5) Cass. soc. 29 mars 2023, n° 21-15.472

(6) Maintenir également des réunions d'équipe régulières et l'accès aux activités sociales.

(7) L'entreprise a là encore tout intérêt à avoir prévu dans sa charte, son accord collectif et/ou le contrat de travail, une visite de contrôle du lieu de télétravail préalablement à la mise en œuvre du télétravail dans le cadre de son obligation de prévention des risques professionnels.

# Quand le crédit se fait cher...

Selon les chiffres publiés par la Banque de France, les conditions d'obtention d'un crédit se sont durcies depuis un an, tant pour les ménages que les entreprises, ce qui a des conséquences sérieuses sur l'économie...

Par Raphaël DIDIER

**L**e temps où les ménages français avec un très bon dossier pouvaient emprunter à moins de 0,7 % sur 20 ans est définitivement révolu ! Désormais, un taux à 3,3 % sera considéré comme très compétitif sur le marché immobilier pour les particuliers. Il est vrai que depuis la fin de la pandémie, l'inflation a fait son grand retour et pèse sur les taux d'intérêt. La Banque centrale européenne (BCE) cherche, depuis quelques mois, à enrayer cette hausse des prix à la consommation, mais force est de constater que le resserrement des taux directeurs n'a pour l'instant pas eu d'effet notable sur l'évolution de l'inflation. En revanche, le TAEG (Taux annuel effectif global, qui inclut les frais et assurances) des prêts continue à augmenter...

## LA PRODUCTION DE PRÊTS À L'HABITAT EN BERNE

Le crédit immobilier a assurément perdu de son dynamisme depuis un an, même en tenant compte des renégociations de prêts : alors que la production de nouveaux crédits à l'habitat s'élevait à plus de 26 milliards d'euros en juin 2022 (montant moyen : 208 000 euros), elle peine à dépasser les 14 milliards ce premier trimestre (montant moyen : 199 000 euros). Et malgré les appels à en réduire la durée, les nouveaux prêts immobiliers ont toujours, à près de 60 %, une maturité comprise entre 20 et 25 ans, seule solution parfois pour permettre aux ménages de conserver un taux d'effort moyen de 30 %, lorsque les taux sont élevés.

D'aucuns y voient les conséquences de la réglementation sur l'usure, ce plafond

de TAEG imposé aux établissements de crédit (5,09 % depuis juillet pour les prêts immobiliers à plus de 20 ans). Fixé à la fin de chaque trimestre pour le trimestre suivant par la Banque de France, le taux d'usure a été accusé de limiter la capacité d'endettement des ménages. D'où sa révision mensuelle depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, afin d'accélérer le traitement des demandes et de lever les réticences des établissements de crédit, qui craignaient de ne pas pouvoir répercuter la hausse de leurs coûts de refinancements sur les TAEG.





## “ Les demandes de nouveaux crédits de trésorerie restent à un niveau bas ”

leux à prêter à une clientèle au pouvoir d'achat réduit, dans un marché immobilier à l'évolution incertaine et à la qualité des biens parfois dégradés.

### CRÉDIT CHER POUR LES PETITES ENTREPRISES

Selon la Banque de France, au premier trimestre 2023, la proportion d'entreprises ayant sollicité de nouveaux crédits est stable et même en légère augmentation pour les crédits d'investissement demandés par les ETI (entreprises de taille intermédiaire). Mais si le taux d'obtention de crédits d'investissement demeure à un haut niveau, cela se fait désormais à un coût plus élevé. Quant aux demandes de nouveaux crédits de trésorerie, ils restent à un niveau bas tant pour les très petites entreprises (TPE), les PME que les ETI. Sans surprise, ce sont les TPE qui, après avoir été battues par des vents contraires durant la pandémie, ont le plus de difficultés à convaincre les établissements de crédit de leur prêter des fonds. Ainsi, au mois d'avril, alors que le coût moyen des crédits bancaires aux sociétés non financières était proche des conditions de marché (3,94 %), et quasiment en constante augmentation depuis un an, l'écart reste important entre les TPE et les grandes entreprises.

Ces tensions sur le marché du crédit bancaire, amplifiées par les difficultés de remboursement des prêts liés à la pandémie comme les PGE (Prêts garantis par l'État), poussent dès lors les TPE vers d'autres moyens de financement, comme le financement participatif (crowdfunding), même s'il reste encore marginal. Il s'agit alors, non plus de convaincre des banquiers d'apporter de l'argent frais à l'entreprise, mais des particuliers qui pourront le faire sous forme de prêt ou de titres (obligations convertibles ou non en parts de capital). Cette solution a un coût, estimé entre 7 et 10 % par an, soit près du double de celui pratiqué par une banque, ce qui, au-delà du risque lui-même, traduit une plus grande difficulté pour les sociétés de crowdfunding à l'estimer et à le diversifier.

Indubitablement, le volume de prêts produits a des effets, non seulement sur la demande de biens (pas seulement immobiliers) et de services, mais aussi sur les capacités d'investissement et la rentabilité des entreprises. Et l'analyse faite pour la France vaut, *mutatis mutandis*, pour les autres pays membres de l'Union européenne. C'est dire l'ampleur de la problématique du crédit cher en Europe, où l'essentiel du financement passe encore par des banques... ■

Mais alors que ce problème est en passe d'être réglé, la hausse des taux d'intérêt va peser lourdement sur les budgets d'achat des ménages, à un moment où les prix immobiliers demeurent hauts. Cela les conduira à revoir à la baisse leur projet immobilier, et donc les demandes de crédit. À moins que les autorités ne relâchent les contraintes sur le taux d'effort et la durée des prêts, ce qui au demeurant pourrait être le prélude à une nouvelle crise d'insolvabilité... Toujours est-il qu'en face, les établissements de crédit se montrent pour l'instant fri-

# L'absentéisme en hausse

Comme d'autres études récentes, le dernier baromètre annuel de Malakoff Humanis, alerte sur la santé mentale dégradée des salariés. Avec pour conséquence, un taux d'absentéisme qui a progressé pour la totalité des salariés, mais touche davantage les managers.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

**O**utre qu'elles peinent à recruter, les entreprises doivent faire face à une forte progression de l'absentéisme au travail. C'est ce que confirme, comme d'autres études récentes, la 8<sup>e</sup> édition du baromètre de Malakoff Humanis, groupe de protection sociale. Cette tendance concerne plus particulièrement les jeunes et les managers. Lors des 12 derniers mois, la moitié des salariés se sont vu prescrire au moins un arrêt maladie. Il s'agit d'un niveau record depuis 2016, où ce chiffre se situait à 41 %. La hausse est estimée à 12 points par rapport à 2021. Les 18-34 ans sont ceux qui ont le plus connu d'arrêts de travail (58 %), avec la progression la plus importante (+ 12 points), note l'étude. Ce sont les PME (10-49 salariés) qui connaissent le plus fort taux de croissance de l'absentéisme : + 18 points, pour se trouver quasiment à égalité avec les plus grandes entreprises (54 %).

L'étude précise les différentes causes des arrêts : ce sont notamment les maladies ordinaires (28 %), le Covid (17 %, mais en recul) et les troubles psychologiques (15 %). Ces derniers représentent le





principal motif des arrêts de longue durée (plus de 30 jours) avec un taux qui a plus que doublé au cours de ces trois dernières années, pour atteindre 32 % (contre 14 %, en 2020). Viennent ensuite les troubles musculosquelettiques (TMS), cités par 13 % des salariés. Durant les deux années précédant leur arrêt long, des signes avant-coureurs ont été ressentis par plus de 80 % des salariés : 47 % ont éprouvé une fatigue excessive et 40 % devaient faire face à une surcharge de travail. Ces deux chiffres sont en hausse de 8 points, par rapport à 2022.

### DES MANAGERS SOUS PRESSION

Les managers sont particulièrement concernés par la progression de l'absentéisme au travail. Parmi eux 53 % se sont absents au moins un jour en 2023, soit 13 points supplémentaires comparativement à l'année précédente. La moitié d'entre eux se disent stressés au travail, contre 38 % pour les autres catégories de salariés. Parmi eux, 54 % déclarent éprouver « des difficultés à gérer les priorités », tandis que 55 % jugent qu'ils n'arrivent pas à concilier vie professionnelle et vie personnelle. Ces raisons amènent 13 % des managers à consulter plus souvent un psychiatre ou un psychologue, contre 7 % pour les salariés sans responsabilité managériale.

En outre, le travail hybride et le télétravail représentent une source de pression rendant leur mission plus complexe. Près de la moitié d'entre eux jugent que ces nouvelles formes de travail compliquent leurs tâches. « Ils disent notamment avoir des difficultés à détecter et à gérer les situations de vulnérabilité de leurs collaborateurs ou à répartir leur charge de travail », explique l'étude.

“ Les managers sont particulièrement concernés par la progression de l'absentéisme ”

### DES SIGNES DE DÉSENGAGEMENT

Résultat de cette situation, Malakoff Humanis a observé des signes de désengagement chez les managers, 45 % d'entre eux déclarant être prêts à prendre un arrêt maladie, alors qu'ils ne sont pas souffrants, soit une hausse de 12 points par rapport aux autres salariés. Près de 36 % d'entre eux admettent qu'ils ne sont pas investis dans leur travail, contre 25 % pour les salariés sans fonctions managériales.

Pour pallier cette situation, environ 47 % des salariés affirment que leur entreprise a déployé des actions visant à prévenir leur mal-être. Alors que « les dirigeants sont plus nombreux cette année à déclarer avoir mis en place au moins un dispositif de prévention et d'accompagnement des arrêts maladie (79 %, + 14 pts par rapport à 2022) », précise le groupe.

Au cours des deux prochaines années, 27 % des dirigeants s'attendent à une augmentation des arrêts maladie. Cette tendance serait, selon eux, principalement associée à des situations de fragilité des salariés (51 %, +24 points par rapport à 2021), à la baisse de leur engagement (51 %) et, dans une moindre mesure, au vieillissement (38 %).

Côté remède, les salariés sont convaincus que le principal facteur pour prévenir l'absentéisme est l'évolution de l'organisation de travail, tandis que pour les dirigeants, il s'agit de sensibiliser et assurer la formation des salariés aux problèmes engendrés par ce phénomène. ■



# La grande distribution se cherche un modèle



Alors que les clients continuent à bouder les centres commerciaux, que la grande distribution perd des emplois et que l'artificialisation des terres agricoles est en sursis, les enseignes s'interrogent sur l'avenir du commerce.

Par Olivier RAZEMON

« **O**n n'aura bientôt plus de foncier disponible, et c'est très bien ainsi. » Délégué général de Procos, la fédération du commerce spécialisé qui rassemble 300 enseignes, d'Action à Zara, Emmanuel Le Roch, ne disait pas cela il y a cinq ans. Le seul horizon de la grande distribution consistait alors à créer toujours plus de zones commerciales de périphérie. « Évidemment, personne ne conteste le fait qu'il faille limiter l'usage de la voiture. » Il y a cinq ans, Emmanuel Le Roch disait exactement l'inverse. Pragmatique, le délégué général reconnaît qu'il a changé d'avis sur ces deux sujets. Pour prendre la mesure des bouleversements sociétaux qui affectent le commerce, la fédération organisait, le 22 juin, une conférence intitulée « Comment penser le commerce dans les territoires demain ? ».

Les grandes surfaces de périphérie ne séduisent plus, affirment tous les spécialistes invités par Procos. Auteur de *l'Éloge du magasin*, le sociologue Vincent Chabault prédit « la disparition du rituel du plein de courses, le samedi après-midi ». Pendant des décennies, ajoutait-il, « le niveau de la consommation a moins augmenté

que le parc de magasins ». Mais « le tabou du surdéveloppement commercial » a selon lui été brisé il y a quelques années. En raison notamment de « la lame de fond », que constitue le recours à la livraison à domicile.

Pour Stéphane Hugon, lui aussi sociologue, fondateur de la société de conseil Eranos, « la relation entre les marques et la société s'est fragilisée ». Il attribue ce désamour à « l'individualisation des comportements depuis 20 ans », la connexion permanente, le télétravail, le retour de l'inflation ou la prise de conscience écologique après « l'été de feu 2022 ». Le secteur du prêt-à-porter, dont plusieurs enseignes ont récemment mis la clef sous la porte, serait, selon Vincent Chabault, l'une des premières victimes de ces nouvelles manières de consommer.

Mais c'est Philippe Moati, économiste et fondateur de l'Observatoire société et consommation (Obsoco), récemment reçu par le président Macron avec d'autres observateurs de l'opinion, qui se montre le plus dur. « Le secteur du commerce demeure animé par un modèle de consommation venu des Trente Glorieuses, celui du toujours plus, qui est en impasse », explique-t-il. Une « impasse écologique », mais aussi « une impasse

sociale », décrit-il : « le modèle s'épuise de l'intérieur. Les gens ne sont plus dupes. L'obsolescence programmée, ça ne passe plus ».

## INVESTIR « LA FONCTION RELATIONNE

Marie Cheval, PDG du groupe Carmila, la société immobilière du distributeur Carrefour, ne nie pas le nouveau contexte. « On a été vus comme des affreux bétonneurs », admet-elle. Son homologue Antoine Frey, PDG du groupe immobilier qui porte son nom, est encore plus sévère, n'hésitant pas à dénigrer ces « agrégats de boîtes en bardage métallique » et même les « no man's land absolument dégueulasses » que le secteur contribue pourtant à créer.

Les consommateurs, en tous cas, sont moins enthousiastes. « La fréquentation de nos 214 centres commerciaux enregistre une baisse de 5 % par rapport à 2019 », indique Marie Cheval, un bon résultat, selon elle : « Si on nous avait proposé cela il y a trois ans, on aurait signé tout de suite. » La semaine suivante, le groupe Carrefour a tout de même annoncé un plan d'économies de 4 milliards d'euros et le départ volontaire de près d'un millier de salariés.

La grande distribution, malgré ses entrées

de confiance, afin de rassurer les clients qui se font livrer », explique Stéphane Montini, directeur de la « transformation digitale » chez Décathlon France. Même le « centre commercial » sent le soufre. Le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), puissant lobby de la grande distribution, associé dans l'imaginaire collectif à l'artificialisation des sols, a changé de nom, en septembre 2022, pour devenir la Fédération des acteurs du commerce dans les territoires (Fact), présidée par Marie Cheval.

Les invités de Procos plaident pour un changement radical de perspective. Pour Stéphane Hugon, les marques devraient investir « la fonction relationnelle, le rapport au quartier, l'enracinement dans la nature ou la filiation historique ». Il cite en exemple



© Shutterstock

au ministère de l'Économie, semble en pleine introspection. Signe d'un malaise persistant, le secteur paraît se détourner des termes habituellement associés au commerce. « Chez nous, on a interdit le mot « commerce physique », car les clients sont connectés en permanence », avance la PDG de Carmila. « Je n'utilise plus le mot « magasin ». On devient des relais de

« la mode du « vintage », qui devait durer cinq ans, et fonctionne depuis 25 ans ». Le sociologue insiste : « Vous ne vendez pas des objets, mais des expériences ».

C'est justement l'opération que tente Décathlon en Belgique avec « We play circular ». « Les clients déboursent 25, 50 ou 95 euros par mois pour disposer, à domicile, du matériel correspondant à 400, 1 000 ou 2 000 euros », explique Luc Teerlinck, coleader du projet. Le modèle évite, assure-t-il, la production infinie d'objets, vélos, trottinettes ou cannes à pêche, qui seraient promis tôt ou tard au rebut, et limite ainsi la consommation de ressources. Les retours réguliers des produits en entrepôt donnent l'occasion aux ingénieurs d'en observer les forces et les fragilités. « Vendre moins, mais mieux », traduit l'économiste Philippe Moati. Un changement radical de paradigme. ■

# Juniors

UN TEEN-MOVIE  
À LA FRANÇAISE



**J**ordan, quatorze ans, s'ennuie ferme dans son petit village éloigné de tout. Sa mère, Véronique, débordée par son travail d'infirmière, n'est guère présente. Pour s'évader, il passe ses journées devant ses jeux vidéos avec son meilleur – et seul, en réalité – ami Patrick. Lorsque leur console rend son dernier soupir, ils ont l'idée saugrenue de lancer une cagnotte en ligne pour gagner juste ce qu'il faut pour s'en payer une nouvelle. Ils vont faire croire que Jordan, qui s'est complètement rasé les cheveux pour corriger une tentative ratée de coupe maison, est atteint d'un cancer en phase quasi terminale. Leur gentille magouille va dépasser de très loin leurs espérances et se faire remarquer dans leur collège. La soudaine notoriété très mal acquise de Jordan va mettre en danger l'amitié des deux garçons... Est-il raisonnable de se faire passer pour un cancéreux pour remplacer sa PS5 moribonde ? Réponse avec cet excellent teen movie français qui sera une des meilleures opportunités de rire aux éclats cet été ! Avec cette comédie pourtant très hexagonale, Hugo Thomas s'approprie avec une inventivité réjouissante les codes d'un genre qu'on pensait réservé au cinéma américain. Il fait preuve d'une même virtuosité dans les dialogues et les situations improbables parfois, savoureuses souvent.

« Le projet initial était de réaliser un pur teen movie inscrit dans la France des campagnes que je connais. Je souhaitais m'inscrire dans la tradition de ce genre et notamment des films de John Hughes, comme *Breakfast Club* ou *La Folle Journée de Ferris Bueller*, que j'adore. Ses films sont élégants et pudiques. Il joue avec les clichés et révèle des trésors de profondeur sous couvert de légèreté et de comédie. J'avais à cœur de faire rire les spectateurs, pour ensuite les surprendre avec plus de profondeur et d'émotion. J'ai longuement récolté des idées de scènes, des personnages, de quoi nourrir un univers. En faisant des recherches, j'ai découvert ce qu'était le syndrome de Münchhausen, qui consiste à simuler une maladie pour attirer l'attention. En l'appliquant à l'univers que j'avais imaginé, les scènes que j'avais fantasmées avaient enfin une raison d'exister. »

Il est aisé de se reconnaître dans le sentiment d'isolement que ces deux grands copains doivent supporter au cœur de la campagne profonde, et qui ne parviennent pas à se faire apprécier de leurs camarades. La vision des adolescents est très universelle, autant dans la capacité à s'émanciper pour affirmer son caractère que dans le risque de se comporter en mouton pour être accepté :



## En salle le 26 juillet

Un film de Hugo P. Thomas  
Avec Vanessa Paradis, Ewan  
Bourdelles, Noah Zandouche

### Comédie

« Je suis profondément intrigué par ces phénomènes fascinants qui se produisent au sein des groupes, où de bonnes intentions initiales peuvent rapidement prendre une tournure sombre, créant ainsi un monstre collectif. J'ai été marqué par le roman *Sa Majesté des mouches* qui explore ce phénomène de manière poignante. Dans un autre registre, *La Guerre des boutons* aborde ce même thème. J'étais convaincu que si je devais réaliser un film sur l'adolescence, il serait essentiel d'aborder cet effet de meute qui peut malheureusement conduire à des actes de violence extrême et irrationnelle. »

On rit beaucoup en observant ces deux nigauds accumuler les mauvaises décisions et on se prend vite d'affection pour eux grâce aux très attachants Ewan Bourdelles et Noah Zandouche qui apportent ce qu'il faut d'authenticité et de bizarrerie pour nous convaincre :

« J'aime qu'on puisse questionner les motivations du personnage principal et notre empathie à son égard. C'est la raison pour laquelle je tenais à ce qu'il simule un cancer pour une nouvelle PlayStation et non pour une raison plus noble. Ewan a une chaîne YouTube sur laquelle il publie des courts-métrages et, aux essais, il s'est imposé rapidement, c'est un comédien-né. Pour Patrick, je cherchais quelqu'un d'un peu fantasque.

Noah était tellement mal à l'aise lors du casting qu'il me faisait rire. Il portait en lui une maladresse adolescente très émouvante, tout en étant parfois sûr de lui et en roulant les mécaniques. »

Vanessa Paradis ajoute beaucoup d'humanité à cette mère aimante mais pas assez présente à son goût comme à celle de son fils. Elle est la seule actrice professionnelle dans la distribution et accompagne des amateurs qui débutent à l'écran, comme ce professeur de gym aux méthodes discutables.

« Vanessa Paradis est bien plus qu'une actrice et chanteuse, c'est une icône. J'avais la certitude qu'elle saurait apporter ce statut tout en étant crédible en infirmière. On sent qu'elle n'est ni hors sol ni bourgeoise. Elle a quelque chose de simple, qui fait aussi qu'on peut se projeter en elle. Je voulais aussi des dialogues très écrits, dits par des acteurs non professionnels car j'avais envie d'entendre mon voisin, les gens que je croise au supermarché. C'est pourquoi j'ai choisi à ses côtés des acteurs non professionnels pour les rôles adultes, comme la principale jouée par une vraie directrice d'établissement pour jeunes ou ce prof de sport, incarné par Franck Ropers qui enseigne l'extrême self-défense et que j'ai repéré sur Internet ! » ■

# L'entreprise et cotisations sociales

## du côté des tribunaux

Revue de récentes décisions en matière de contrôles et redressements Urssaf.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

### REMBOURSEMENT DES COTISATIONS

L'ignorance du caractère indu des cotisations versées à l'Urssaf ne permet pas d'en obtenir le remboursement si elles ont été versées depuis plus de trois ans. (Cass. 2<sup>e</sup> civ., 6 avril 2023, pourvoi n° 21-19111)

### MISES EN DEMEURE

La mise en demeure doit préciser que le cotisant est tenu de s'acquitter des sommes dues dans le délai d'un mois. À défaut de préciser expressément ce délai, elle ne respecte pas les prescriptions substantielles de l'article L 244-2 du Code de la sécurité sociale et doit être considérée comme nulle. (Amiens, 2<sup>e</sup> protection sociale, 2 mai 2023, RG n° 21/01677)

En l'espèce, les deux mises en demeure notifiées par l'Urssaf à la SAS, suite à un contrôle indiquaient comme motif de mise en recouvrement : « contrôle. Chefs de redressement notifiés par lettre d'observations du 06/08/19, article R243.59 du Code de la sécurité sociale », et pour la nature des cotisations : « régime général ». Elles faisaient donc expressément référence à la lettre d'observations. Néanmoins, les montants réclamés au titre du redressement ne portaient pas exclusivement sur des cotisations du régime général, mais également sur le « versement transport », alors que les mises en demeure ne comportaient aucune référence à ce dernier. Dès lors, c'est à juste titre que les premiers juges ont indiqué que les mises en demeure n'informaient pas suffisamment le cotisant sur la nature des cotisations réclamées, les ont annulé ainsi que les redressements y afférents, et ont condamné l'Urssaf à restituer à la SAS concernée les montants déjà versés. (Nancy, Chambre Sociale-1<sup>er</sup> sect., 2 mai 2023, RG n° 22/00011)

Faute pour le cotisant d'avoir été préalablement mis en demeure de régler les sommes dues, la procédure suivie est irrégulière. En l'espèce, en effet, la mise en demeure ne lui est jamais parvenue (elle a été retournée à son expéditeur avec la mention « non réclamée »). En un tel cas, la Cour de cassation considère que la lettre recommandée n'a pu produire aucun effet (cf. Cass Soc 25 mars 2003, n° 00-22.002 publié au bulletin). En outre, la mise en demeure elle-même est irrégulière dès lors qu'elle ne mentionne pas l'identité de son signataire, en violation de l'article L. 212-1, alinéa 1, du Code des relations entre le public et l'administration. (Grenoble 1, chambre civile, 2 mai 2023, RG n° 21/04734)

La nullité de la mise en demeure prive de fondement l'obligation au paiement des sommes qui en font l'objet, mais aucunement que l'organisme de recouvrement, constatant une erreur affectant la mise en demeure, ne peut pas la rectifier et dresser une nouvelle mise en demeure. (Bordeaux, Chambre sociale section B, 11 mai 2023, RG n° 21/02626)

### SALARIAT : LIEN DE SUBORDINATION

L'entraide familiale, qui crée une présomption simple de non-salariat, se caractérise par une aide ou une assistance apportée à une personne proche, de manière occasionnelle et spontanée, en dehors de toute rémunération et de toute contrainte. Cette présomption peut être renversée par la preuve contraire, qui consiste à démontrer que l'activité déployée excède les limites de l'entraide familiale. Cet excès peut résulter de la participation à l'activité d'une entreprise ne pouvant fonctionner sans cette aide et accomplie dans un cadre faisant apparaître les conditions de la subordination juridique. Il appartient à l'Urssaf d'établir l'existence d'un lien de subordination, caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné. L'intégration dans un service organisé peut constituer un indice du lien de subordination, quand l'employeur détermine unilatéralement les conditions d'exercice du travail. (Rouen, Chambre sociale, 12 mai 2023, RG n° 21/00544)

MAITRE CAROLINA MORA  
AVOCAT AU BARREAU DE BERGERAC  
64 rue Neuve d'Argenson à 24100 BERGERAC  
Tél : 05.53.46.46.46 - Mail : perigueux@larrat-avocat.com

**VENTE AUX ENCHERES**

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE PALAIS DE JUSTICE DE BERGERAC (24100) 6 BIS RUE DES CARMES

**MAISON D'HABITATION**

Lieudit les Bories à CARSAC AILLAC (24082)

**MISE A PRIX : 104 000,00 €**

**ADJUDICATION : LE 15 SEPTEMBRE 2023 À 14H**

**POURSUIVANT : CREDIT FONCIER DE FRANCE**, SA à conseil d'administration au capital de 1 331 400 718,80 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le N°542 029 848, ayant son siège 182 avenue de France à 75013 PARIS, agissant par son Président du Conseil d'Administration, ayant pour avocat plaçant **Maitre David LARRAT**, avocat

**DESCRIPTION :** Cette maison en moellons élevée d'un étage, agrémentée d'un jardin arboré, d'une véranda avec cheminée, d'une terrasse, et dépendance/garage comprend : Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, buanderie, deux chambres, salle d'eau avec WC et à l'étage : cuisine donnant sur balcon, WC, salle d'eau, salle à manger avec cheminée, trois chambres

- Cadastre : section AN numéros 90 et 91 pour une contenance de 17a 08ca

**IMPORTANT :** Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BERGERAC pourra porter les enchères. RG 23/00004

**VISITES :** vendredi 1<sup>er</sup> septembre de 14h à 16h et lundi 4 septembre de 10h30 à 12h30.

Signé Maître Carolina MORA, Avocat poursuivant, le 19 juillet 2023.

L23VE06769

**LA VIE ÉCONOMIQUE**  
DU SUD-OUEST

**ABONNEMENT**

**PAPIER + WEB**

6 MOIS = 48 € TTC     1 AN = 79 € TTC     2 ANS = 59 € TTC

**WEB**

6 MOIS = 24 € TTC     1 AN = 39 € TTC     2 ANS = 119 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS    SOIT 52 NUMÉROS    SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

**CONSTITUTIONS**



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 13/07/2023, il a été constitué une SARL dénommée :

**BORA PISCINES**

Siège social : 66, impasse de Lamourette 24300 LUSSAS-ET-NONTRONNEAU. Capital : 3000 €. Objet social : ensemble des métiers de la piscine: construction de piscine intérieure/extérieure, réparation, dépannage, entretien, maintenance, nettoyage, bassins, jacuzzi, spa, traitement de l'eau et entretien de machinerie, vente spa, construction du local technique, murets, plages, petite maçonnerie, accompagnement client dans les démarches administratives. Gérance : Mme Maud DUBARRY épouse ABABOU demeurant 66, impasse de Lamourette 24300 LUSSAS-ET-NONTRONNEAU ; M Hicham ABABOU demeurant 66, impasse de Lamourette 24300 LUSSAS-ET-NONTRONNEAU. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

L23VE06642

**AVIS DE CONSTITUTION**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 juillet 2023, à Agonac.

Dénomination : **Karine ATROCHE - ILYAKA FORMATION.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 139 Route de Saleuil, 24460 Agonac.

Objet : Toutes activités de formation professionnelle ou autre, pour adultes, formation continue, actions permettant de valider les acquis de l'expérience, architecte de parcours de formation en situation de travail, coaching, bilans de

compétence, prestations de conseil et appui aux entreprises, collectivités et autres organismes publics ou privés et toutes prestations de services liées à l'objet social .,

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Cession libre.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Madame Karine Sabine ATROCHE 139 Route de Saleuil 24460 Agonac.

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis.

L23VE06736

**VOS ANNONCES**

IMMOBILIER  
EMPLOI  
PUBLICITÉ  
COMMERCIALE  
05 56 52 32 13

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 juillet 2023, à Grignols,.

Dénomination : **KV AGENCEMENTS.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 160 Place de la Halle - Logement n° 7, 24110 Grignols.

Objet : Tous travaux de menuiserie générale, l'agencement, la fourniture, la pose de tous types de menuiserie intérieurs et extérieurs pvc, bois, aluminium. Le négoce de tous types de menuiserie et à titre secondaire le négoce de matériaux et fournitures du bâtiment, et toutes prestations de service liées à l'objet social...

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Cession libre.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Kevin VANDENHENDE 160 Place de la Halle Logement n°7 24110 Grignols.

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis. L23VE06745



Thierry LE TRANOUEZ  
notaire,  
9 rue des écoles 19230  
ARNAC POMPADOUR

## AVIS DE CONSTITUTION

Acte : en date du 7 juillet 2023.

Forme : société à responsabilité limitée.

Objet : création, réalisation, vente et diffusion de tous objets, notamment de luminaires, oeuvres d'art, sculptures, fenêtres en pièces uniques, objets de décoration, mobilier, accessoires en toutes matières haut de gamme visant à promouvoir la beauté, la rêverie et l'art de vivre. Promotion d'oeuvres d'art. Décoration et mise en scène d'intérieur, boutique, pour professionnels et particuliers. Représentation d'artistes. Gestion de portefeuilles artistiques. Avec raison d'être.

Dénomination : **MAISON OR.**

Siège social : LANOUAILLE (24270), 24 rue du Limousin.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX.

Le gérant de la société est : Madame Julia Amandine Julia JACQUEMINET, épouse de Monsieur Hervé Gérard BORDÈS, demeurant à LANOUAILLE (24270), 24 rue du Limousin.

Pour avis. L23VE06800  
Le notaire.

Aux termes d'un ASSP en date du 21/07/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AGROVOLT ROUSILLON**

Objet social : mise en place, entretien de bâtiments de stockage agricole et gestion de la production photovoltaïque des toitures des bâtiments.

Siège social : Chez gilet, 24410 SAINT VINCENT JALMOUTIERS

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS PÉRIGUEUX

Président : ROUSSILLON Florence, demeurant Chez gilet, 24410 SAINT VINCENT JALMOUTIERS

Admission aux assemblées et droits de votes : le droit au vote et à la représentation lors des décisions est détenus par l'associé unique tel que défini par les statuts.

L23VE06816

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 juillet 2023, à PÉRIGUEUX.

Dénomination : **BUEN S'TYLE COIFFURE.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 24 cours Saint Georges, 24000 Périgueux.

Objet : Coiffure mixte - vente de produits et accessoires de coiffure - barbier et toutes prestations de services liés à l'objet social,.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Cession libre.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Aldellatif EL AMRANI 21 cours Fénélon 24000 Périgueux.

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis. L23VE06833

## MODIFICATIONS



Etude de Maître Laurent BEVIGNANI  
Notaire associé - SAS ACTEN  
2, rue Foussal  
CS 60010  
24440 BEAUMONTOIS EN PERIGORD

## GÉRANT

Dénomination : **SCI DU PORT DE LALINDE.**

Forme : SCI.

Capital social : 1524 euros.

Siège social : LIEU DIT LE PONT DE LALINDE, 24150 LALINDE.

390154425 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'AGE en date du 31 mars 2023, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Madame Josette LOBI (partant)

Mention sera portée au RCS de Bergerac.

L23VE06673

## FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2023, les associés de la Société **SCI LASSLIBO**, SCI au capital de 200 euros, dont le siège social est 26 rue Carnot 24000 PÉRIGUEUX, 914 602 065 RCS PÉRIGUEUX, ont pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social au 1185 route de la Bertonne 24110 MANZAC SUR VERN à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence

Mention sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

Pour avis L23VE06702

## MARILYS LAURENT EXPERTISE ET CONSEILS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 6 Avenue du Professeur  
Urbain  
24600 RIBERAC  
824.912.174 RCS PÉRIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 19 juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Marilys LAURENT Expertise et Conseils a décidé de transférer le siège social du 6 Avenue du Professeur Urbain, 24600 RIBERAC au 96 Route des Cerisiers, 47200 MARMANDE avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis L23VE06722  
La Gérance

## FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## AVIS DE DISSOLUTION

La Société BOULAZAC MOTOCLTURE, SAS au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 2 rue Gustave Eiffel Boulazac 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, 812 606 713 RCS PÉRIGUEUX, a été dissoute par déclaration en date du 30 juin 2023 souscrite par l'associée unique, la Société PERIGOURDINE MOTOCLTURE, SAS au capital de 500.000 euros, dont le siège social est 35 avenue Benoît Frachon 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, 841 158 439 RCS PÉRIGUEUX.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de PÉRIGUEUX.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société BOULAZAC MOTOCLTURE peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de PÉRIGUEUX.

Pour avis L23VE06724



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

## ECHO FORET BERNARD ET FILS

SARL au capital de 106 000 euros  
Siège social : Les Tuiles  
24700 ST BARTHELEMY DE BELLE-  
GARDE  
790 347 124 R.C.S. PÉRIGUEUX

L'AGE du 30/06/23 a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 01/07/23 sans création d'un être moral nouveau et il a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. Ces modifications rendent nécessaires la publication des mentions suivantes : Forme : la société précédemment sous la forme SARL a adopté celle de SAS Président : M. Noël BERNARD, demeurant à ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE 24700 - 160, route de la garene - lieudit les tuiles. La dénomination sociale est désormais : ECHO FORET BERNARD. Le dépôt sera effectué au RCS de PÉRIGUEUX. Pour avis L23VE06734

## ALBIDIS

Société par actions simplifiée  
au capital de 60 000 euros  
Siège social : Lieudit Chaleix, 24270 SAVI-  
GNAC-LEDRIER  
818 474 983 RCS PÉRIGUEUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 juillet 2023, il résulte que M. Christophe GRAZZINI demeurant 93 Le Burg 24270 ANGOISSE a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Christophe ALBINET, démissionnaire et que M. Christophe ALBINET demeurant 409 Route du Coulon - Lieudit Chaleix 24270 SAVIGNAC-LEDRIER a été nommé Directeur général à compter dudit jour.

POUR AVIS L23VE06738  
Le Président

## FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## NOMINATION PRESIDENCE

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de l'associé unique du 7 juillet 2023 de la Société **RIOU**, SAS au capital de 30.000 euros, dont le siège social est fixé 10 rue Alfred Nobel 24750 BOULAZAC, 533 263 349 RCS PÉRIGUEUX, il résulte que :

- La société FILORY, SARL au capital de 40.000 euros, dont le siège social est fixé 5, rue Alfred Nobel 24750 BOULAZAC, 953 504 438 RCS PÉRIGUEUX, représentée par Monsieur Jean-Rémy GAILLARD, gérant et associé unique, a été nommée Présidente de la société à compter du 7 juillet 2023 pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Christophe RIOU, démissionnaire ce même jour.

Mention sera faite au RCS de PÉRIGUEUX.

Pour avis L23VE06748

Dénomination : **LE CANAL.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 13 Rue CHARLES SCHWARTZ, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

478834393 RCS de Périgueux.

Aux termes de l'AGO en date du 30 juin 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Michel BODIN demeurant 13 Rue Charles Schwartz Boulazac, 24750 Boulazac Isle Manoire et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du PERIGUEUX.

Le liquidateur L23VE06682

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **CAP VEGETAL.**

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 21 Rue DE RECUR, 24130 LA FORCE.

809799216 RCS de Bergerac.

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur ALEXANDRE VENTE demeurant 21 RUE DE RECUR, 24130 La Force et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BERGERAC.

Le liquidateur L23VE06767

## MH BOISSELY

Société à responsabilité limitée

En liquidation

au capital de 44500 euros

Siège social : 56, rue Thiers 24700 MONTPON MENEROL

815229208 RCS PERIGUEUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 20/07/2023 :

Par décision du 20/07/2023, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/05/2023 ;

donné quitus au Liquidateur Marie-Hélène BOISSELY, demeurant Le Toupinier 24700 MONTPON-MENEROL et l'a déchargé de son mandat ;

décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;

prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de PERIGUEUX.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX

Pour avis, L23VE06773

## FONDS DE COMMERCE



Maître Anne-Sophie  
JANSSENS-AMIEL  
Notaire  
12 Place de l'Ancien Temple  
24240 SIGOULES ET FLAUGEAC

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Anne-Sophie JANSSENS-AMIEL, Notaire à SIGOULES ET FLAUGEAC (24240), 12, Place de l'Ancien Temple, le 7 juillet 2023, enregistré à PERIGUEUX, le 12 juillet 2023 dossier 2023 00047757 référence 2404P01 2023 N 01027, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SARL MORTESSAGNE**, dont le siège est à BERGERAC (24100) 24 rue Belzunce, identifiée au SIREN sous le numéro 851559021 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

A la Société dénommée **SAS BORIE**, dont le siège est à BERGERAC (24100) 6 rue Sainte Catherine, identifiée au SIREN sous le numéro 953016581 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Un fonds de commerce de charcuterie, fabrication de plats cuisinés à emporter, conserves, sis à BERGERAC (24100) 6 rue Sainte Catherine, connu sous le nom commercial «BEAUFILS».

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 16 juin 2023.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100 000 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître GALLINAT, mandataire judiciaire, sis à BERGERAC (24100) 37 rue du Professeur Pozzi ou domicile à été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire L23VE06789

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BOULAZAC (24) du 30 juin 2023, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE PERIGUEUX le 13 juillet 2023 suivant Dossier 2023 00048020, référence 2404P01 2023 A 01120, la SNC FILLIOL au capital de 1.000 euros située 62, route du Duc de Noailles - 24370 CARLUX, RCS BERGERAC 840 576 706, représentée par Madame Christine FILLIOL a vendu à la SNC GALLO au capital de 5.000 euros située 62, route du Duc de Noailles - 24370 CARLUX, RCS BERGERAC 953 480 464, représentée par Madame Emille MACE épouse GALLO et Monsieur David GALLO, un fonds de commerce de bar, restaurant, chambres d'hôtes, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac et un contrat de commercialisation des jeux avec La Française des Jeux (jeux de grattage, tirage, etc.), exploité à CARLUX (24370) 62, route du Duc de Noailles, moyennant le prix de 87.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 67.000 euros et au matériel et mobilier commercial pour 20.000 euros.

Entrée en jouissance : 30 juin 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publications légales au siège social du fonds de commerce cédé : 62, route du Duc de Noailles - 24370 CARLUX.

Pour avis, L23VE06798

## LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

### SERVICE ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 81 17 32

annonces-legale@vie-economique.com

## NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 13 juillet 2023 de la société **SOCIÉTÉ DOGNETON PANTOUFLES ARTICLES CHAUS-SANTS - SODOPAC**, SAS au capital de 150.000 euros dont le siège social est PUY BEGOUT, 24300 AUGIGNAC, 329 285 969 RCS PERIGUEUX, il a été décidé de nommer :

- la SARL HERMIER FARUCH & ASSOCIÉS, dont le siège social est 20, avenue Didier Daurat, 31400 TOULOUSE, 485 131 130 RCS TOULOUSE,

en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2029.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX

L23VE06764

## DISSOLUTIONS

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **SCI ALDA.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 304,90 euros.

Siège social : LES CHAPELLES, 24230 MONTCARET.

384986428 RCS de Bergerac.

Aux termes d'une décision en date du 3 mai 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 3 mai 2023. Monsieur Gérard DASSIER, demeurant 1 route Rateau 24230 Lamothie Montravel a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23VE06672



Avocats  
Conseils  
d'Entreprises  
d'Aquitaine

36 Cours Tourny - 24000 Périgueux  
Tél: 05.32.26.39.29  
contact@acea-avocat.com

L23VE06600

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2023, l'associé unique de la société FC TAXIS, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros dont le siège social est à ANTONNE-ET-TRIGONANT (24420), 1 allée de la Forêt, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux sous le numéro 795 134 485, a décidé la dissolution de la Société à compter du 29 juin 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel avec effet du même jour. Le siège de la liquidation a été fixé à ANTONNE-ET-TRIGONANT (24420), 1 allée de la Forêt. Le liquidateur est Monsieur Frédéric CAILLIER demeurant à ANTONNE-ET-TRIGONANT (24420), 1 allée de la Forêt, ayant les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien les opérations de liquidation.

Pour avis R.C.S PERIGUEUX

L23VE06725

## SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE SCI P3 INVESTISSEMENTS

Société Civile Immobilière  
Au capital de 45.734,71 Euros  
Siège social : Les Planchettes - 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU  
RCS PERIGUEUX : 423 566 595

## AVIS DE DISSOLUTION

Par décision en date du 30 juin 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2023 et sa liquidation amiable,

Et nommé en qualité de liquidateur Mme Pierrette GLAUDON, demeurant à TERRASSON LAVILLEDIEU (24120) Les Planchettes avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur à TERRASSON LAVILLEDIEU (24120) Les Planchettes.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Pour avis.

L23VE06732

## CLÔTURES



## P.A.G. BATIMENT CONCEPT

Société à responsabilité limitée

en liquidation au capital de 1 000 €

Siège social et de liquidation : 304 rue Paul Dumaine - 24110 ST ASTIER 903 480 580 RCS PERIGUEUX

L'AG réunie le 10 mai 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Alexis MAILLET de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de PERIGUEUX, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE06600

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI LA CHAUDIERE.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : RIVIERS, 24350 BUS-SAC.

507844314 RCS de Périgueux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Denis MIRAMONT demeurant Rivières, 24350 Bussac et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du PERIGUEUX.

Le liquidateur

L23VE06671

**REGIMES MATRIMONIAUX**

Monsieur Pascal Charles Germain DE LA FOURNIERE, retraité, né à NEUILLY SUR SEINE (92200), le 18 août 1957 et Madame Pascale Paule TELLIER, sans profession, née à SAINT DENIS (93200), le 24 mars 1963, demeurant ensemble à PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT (33220), 7 bis avenue du Périgord, mariés à la Mairie de GROSLAY (95410), le 24 avril 1982, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Céline CAMPAGNE-IBARCQ, notaire à BLANQUEFORT, le 23 décembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Céline CAMPAGNE-IBARCQ, notaire à BLANQUEFORT, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil  
Me Céline CAMPAGNE-IBARCQ  
L23VE06628



**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 18 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée  
**Dénomination** : **ASM AGENAIS**  
**Siège** : Parc Commercial O'Green, 7 Allée de Lacapelette, 47550 BOE  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 5 000 euros  
**Objet** : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- **L'aménagement d'intérieur, la conception, la vente de meubles sur mesure ou non : cuisine, salle de bain, dressing, bibliothèque, verrière, portes de placard ; la livraison, l'installation et le montage de meubles ;**

- **Le négoce de tous objets mobiliers, décoration et ameublement d'intérieur et notamment le négoce d'équipements domestiques, équipements du foyer, articles et accessoires de décoration ;**

- **La prestation de conseils et de services en matière de décoration d'intérieur, d'aménagement, d'ameublement et de design ;**

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associée unique est libre.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : La Société JSI, société à responsabilité limitée au capital de 225 150 euros, ayant son siège social sis 106 Boulevard Carnot, 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 839 956 661 RCS AGEN, représentée par Monsieur Julien SARRAZIN, gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

**POUR AVIS**  
**Le Président**  
L23VE06707



**SELARL ALPHA CONSEILS**  
Société d'Avocats  
12 B Cours Washington  
47000 AGEN  
Tél : 05 53 779 778  
www.alpha-conseils-avocats.fr

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 13/07/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : **FREDEL**  
**Forme sociale** : Société Civile Immobilière

**47. LOT-ET-GARONNE**



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**XA 47 23 0141 01**

Parcelle constituée de repousses de peupliers suite à une coupe rase datant de 4-5 ans

**MONHEURT** 15 ha 43 a 10 ca

'Croix de valade': A- 176- 177- 180- 497[173]- 500[174]- 501[175] - 'Lavance': A - 82- 85 - 'Saint pe': A- 412- 519[424] - 'Valade beric': A- 159- 160- 161- 165- 516[514] - 517[514]

**PUCH-D'AGENAIS** 23 a 75 ca

'Lafalotte': ZT- 49

**XA 47 23 0140 01**

Ancienne plantation de Kiwis et terres nues, équipée de 2 puits utilisés pour l'irrigation.

**PUCH-D'AGENAIS** 11 ha 45 a 10 ca

'Cousine': ZP- 46[3][F2]- 46[3][F3]- 46[3][F4]- 46[3][F5] - 'La petite fleur': ZP- 50[6] (A)- 50[6](B)[F1]- 51[6]

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **09/08/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillès - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>  
L23VE06742

**CONSTITUTIONS**



**FIDUCIAL SOFIRAL**

Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**CLC CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE**

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
au capital de 2 500 euros  
Siège social : ZAC Marmande Sud, Quadrant Nord-Est, Rue Gutenberg  
47250 SAMAZAN

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAMAZAN du 13/07/2023, il a été constitué une société présentant

les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

**Dénomination sociale** : CLC CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

**Siège social** : ZAC Marmande Sud, Quadrant Nord-Est, Rue Gutenberg, 47250 SAMAZAN

**Objet social** : Charpente, couverture, zinguerie, rénovation de toiture ainsi que neuf.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 2 500 euros

**Gérance** : Monsieur Clément COSTES -LESCOUL, demeurant 89 Impasse Jean-tet 47250 SAMAZAN, assure la gérance.

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de AGEN

Pour avis, La Gérance  
L23VE06565

**ABONNEZ VOUS**

Siège social : 418 chemin de Menautous - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.

**Objet social** : L'acquisition, l'échange, l'apport en Société de tous immeubles bâtis ou non et de tous droits réels immobiliers, l'acquisition de tous droits à bail, la démolition, l'édification de toutes constructions, l'aménagement de tous immeubles bâtis ou non, la gestion, l'administration, la location, l'exploitation desdits biens.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

**Capital social** : 1.000 euros.

**Gérance** : Delphine HOLYST, demeurant 418 chemin de Menautous - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.

**Cession de parts sociales** : Libre entre associés. Cession aux tiers, conjoint, ascendants ou descendants du cédant avec l'agrément des associés, à l'unanimité.

**Immatriculation de la Société** au R.C.S. d'AGEN (47). La Gérance  
L23VE06772

**MODIFICATIONS**



Aux termes d'une délibération en date du 28/04/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **BINNOVE**, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est au Zac de la Roubiague, 47390 LAYRAC, immatriculée sous le numéro 907 994 834 RCS AGEN statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. **POUR AVIS**  
L23VE06591

**SA ORECA**

Expertise Comptable  
19 rue Delorme 03000 MOULINS

**AVIS**

**SCI DU CAT**

S.C.I. au capital de 13 785,39 euros  
Siège social : 10 Avenue Jean Coulon  
47390 LAYRAC  
351 826 706 RCS AGEN

Suivant PV des décisions unanimes des associés du 24/06/2023, le siège social a été transféré du 10 Avenue Jean Coulon 47390 LAYRAC au 4 Chemin des Ruettes 18110 FUSSY à compter du 19/02/2023, et en conséquence l'article 4 des statuts a été modifié. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.  
L23VE06653



Par décision en date du 1<sup>er</sup> juillet 2023, l'associée unique de la Société **RENOVERSO**, Société par actions simplifiée au capital de 7.500 euros, ayant son siège social 51, Boulevard Eugène Pelletan 47 000 AGEN, 792 120 545 RCS AGEN, a décidé de nommer en qualité de Président : la société **RENOVERSO PARTICIPATIONS**, Société à responsabilité limitée au capital de 600 000 euros, ayant son siège social sis 11, Avenue Massenet - 47 390 LAYRAC, immatriculée sous le numéro 953 071 446 RCS AGEN, ayant pour représentant permanent Monsieur Yann BURGAIN, pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, en remplacement de Monsieur Yann BURGAIN, démissionnaire.  
**POUR AVIS**  
**Le Président**  
L23VE06663

## OPTISPACE

Société par Actions Simplifiée au capital de 468.220 euros  
Siège social : Route de Condom - 47520 LE PASSAGE  
523 668 978 RCS AGEN

La société OPTINEO, Société par Actions Simplifiée au capital de 6.298.046,07 euros, dont le siège social est situé Route de Condom - 47520 LE PASSAGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 813 528 908 R.C.S. AGEN, agissant en qualité d'Actionnaire unique de la société OPTISPACE, a décidé, en date du 26 juin 2023, de procéder à la dissolution de la Société, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les trente (30) jours de la présente publication.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce du lieu du siège social de la société OPTISPACE.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Le lieu où la correspondance pourra être reçue est le suivant : OPTISPACE - Route de Condom - 47520 LE PASSAGE.

Pour avis, Le Président.

L23VE06711

## MARILYS LAURENT EXPERTISE ET CONSEILS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 6 Avenue du Professeur Urbain  
24600 RIBERAC  
824.912.174 RCS PÉRIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 19 juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Marilys LAURENT Expertise et Conseils a décidé de transférer le siège social du 6 Avenue du Professeur Urbain, 24600 RIBERAC au 96 Route des Cerisiers, 47200 MARMANDE, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PÉRIGUEUX sous le numéro 824.912.174 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Gérance : Madame Marilys LAURENT, demeurant 96 Route des Cerisiers - 47200 MARMANDE

Pour avis  
La Gérance

L23VE06723

## EURO ASSAINISSEMENT

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 57 750 euros  
Siège social : 1800 chemin de LAPAS-  
SÈRE 47430 LE MAS D'AGENAIS  
RCS AGEN 479 032 302

Par décision en date du 30 juin 2023 l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités de « maintenance, déchargement avec engins et personnel de la société » et de modifier l'article 2 des statuts.

L23VE06741

## LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST

### SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

## IDEAL CONCEPT

SAS au capital de 8 000 euros  
Siège social : 231 ZI l'Hérisson 47230  
LAVARDAC  
RCS AGEN 834 604 977

Aux termes d'une délibération en date du 20/07/2023, l'AGE a décidé :

- d'étendre l'objet social à l'activité : vide grenier permanent, location de box, stockage des affaires et ventes aux particuliers et professionnels, à compter du 01/08/2023, le reste de l'article demeurant sans changement, et de modifier l'article 2 des statuts.
- d'ajouter le nom commercial suivant : BRAD'AVENUE

Pour avis, la Présidente

L23VE06786

## DISSOLUTIONS



Cabinet Silva  
8 rue Paul Valéry  
47200 Marmande  
www.groupe-bsf.fr/  
cabinet-silva/

## J.P.F. DIFFUSION

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 52 000 euros  
Siège social et de liquidation : 8 Place des Neufs Fontaines, 47200 MARMANDE  
331 718 940 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Joëlle PEROSA, demeurant 8 Place des Neuf Fontaine, 47200 MARMANDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 8 Place des Neufs Fontaines, 47200 MARMANDE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE06808

## CLÔTURES



### VILECRO GESTION

SCI au capital de 10 000,00 €  
Siège social : 8 Rue de la Ténarèze - 47170 Mézin

453 598 732 RCS d'AGEN  
Par décisions du 18/07/2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. LERICHE Jean-François, demeurant 8 Rue de la Ténarèze à Mézin 47170, pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Radiation au RCS d'AGEN.

L23VE06728



Cabinet Silva  
8 rue Paul Valéry  
47200 Marmande  
www.groupe-bsf.fr/  
cabinet-silva/

## J.P.F. DIFFUSION

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 52 000 euros  
Siège social et de liquidation : 8 Place des Neufs Fontaines, 47200 MARMANDE  
331 718 940 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2023 au 8 Place des Neufs Fontaines, 47200 MARMANDE a approuvé le compte définitif de liquidation au 31 mars 2023, déchargé Mme Joëlle PEROSA, demeurant 8 Place des Neufs Fontaines, 47200 MARMANDE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE06809

## FONDS DE COMMERCE



Suivant acte signé électroniquement le 1er juillet 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Agen, le 11 juillet 2023, sous la mention Dossier 2023 00021021, référence 4704P01 2023 A 00971, la société TRANSPORTS BAZAT SARL au capital de 53 358 euros, sise 307, Zone Industrielle de Paysseil, 47140 PENNE D'AGENAIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, sous le numéro 334 315 157 RCS AGEN, a cédé à la SAS ULIX ROAD, au capital de 100 000 euros, sise 307, Zone Industrielle de Paysseil, 47 140 PENNE D'AGENAIS, immatriculée au RCS sous le numéro 952 769 552 RCS AGEN, son fonds de commerce de transport routier de marchandises, de location de véhicules industriels et de commissionnaire de transport sis et exploité 307, zone Industrielle de Paysseil 47140 PENNE D'AGENAIS, moyennant le prix de 93.410 euros s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 32.700 € et aux éléments corporels à hauteur de 60.710 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, dans les locaux de la SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC 55 avenue du Général de Gaulle 47000 AGEN où domicile a été élu à cet effet.

L23VE06592

## LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST

### POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

## REGIMES MATRIMONIAUX



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Céline GRASS DARQUE, notaire associé de la Société : « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial » ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, CRPCEN 47044, le 30 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec convention d'attribution totale entre :

Monsieur Jean-Pierre BRU, retraité, et Madame Martine Dominique Josette LHOMME, retraitée, demeurant ensemble à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) 9 rue de Radail.

Monsieur est né à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) le 11 novembre 1958,

Madame est née à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) le 4 décembre 1959.

Mariés à la mairie de MONTAUT (47210) le 15 octobre 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE06818

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Céline GRASS DARQUE, notaire associé de la Société : « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial » ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, CRPCEN 47044, le 3 juillet 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la :

Monsieur Patrick POZZOBON, retraité, et Madame Eliette REGNIER, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT (47140) 1070 route de Villeneuve.

Monsieur est né à MARMANDE (47200) le 13 novembre 1956,

Madame est née à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (33220) le 4 décembre 1952.

Mariés à la mairie de PINEUILH (33220) le 10 juillet 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE06820

ABONNEZ VOUS



**SELARL F. BLAJAN  
B. LAGIER  
et L. LANTAUME-BAUDET**  
Notaires Associés  
54 Avenue du Maréchal Foch  
47600 NERAC

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Brice LAGIER, notaire à NERAC, le 22 juillet 2023, Monsieur Philippe Jean-Louis **LA-LANE**, retraité, né à NERAC (47600) le 7 juillet 1960, et Madame Joëlle Nadia **GOUINAUD**, Assistante Maternelle, née à SAINT-AVOLD (57500) le 17 juillet 1963, demeurant ensemble à NERAC (47600) 2 rue des Pinsons.

Mariés à la mairie de NERAC (47600) le 24 septembre 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, non modifié depuis.

Ont adopté le régime de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Me Brice LAGIER

L23VE06838

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 juillet 2023)

**SAS MENUISERIE BOUCHAREL**, Z. A. Belair, 47380 Saint-Étienne-de-Fougères, RCS Greffe d'Agen 398 152 637. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 07 Juillet 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_1002

**SARL EUURL GATTIGLIO SEBASTIEN**, Lieu-Dit Patias, 47700 Poussignac, RCS Greffe d'Agen 818 062 614. Services de soutien à l'exploitation forestière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Juin 2023, désignant liquidateur SCP

Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_1003

**SAS VITRAGES DU SUD-OUEST**, 174 Avenue du Docteur Noguès, 47550 Boé, RCS Greffe d'Agen 837 804 509. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_1004

**SARL LE GARAGE DU COIN**, 91 Rue Michel Montaigne, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 905 261 046. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2022, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_1005

**SARL EUURL AUTOCHROM**, 12 Z.A. de Borie, 47480 Pont-de-Casse, RCS Greffe d'Agen 410 647 812. Forge, estampage, matriçage; métallurgie des poudres. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_1006

**SARL EUURL LAVERIE MATHALOU**, 38 Rue de Pujols, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 823 308 242. Blanchisserie-teinturerie de détail. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Janvier 2022, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_4701\_1007

# 64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

## CONSTITUTIONS



**LDA**  
Société d'Avocat  
57 cours Pasteur  
33000 Bordeaux

**PADOVA**  
Société civile immobilière  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 19 rue de Silhouette 64200 BIARRITZ

Par ASSP du 10/07/23 est constituée la SCI PADOVA.

Objet : Acquisition de tout immeuble, administration et exploitation par bail, location, ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire, usufruitière, emphytéote par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 années

Capital : 1000€

Cession de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties entre associés au conjoint de l'un d'eux ou aux descendants du cédant. L'agrément des associés est donné à la majorité des 3/4.

Siège : 19 rue de Silhouette 64200 BIARRITZ

Gérants : Talia MARIVAL et Matthieu PERLANT demeurant ensemble 21 rue de Silhouette 64200 BIARRITZ.

Immatriculation au RCS de BAYONNE.  
L23VE06720

Suivant acte sous seing privé en date à Biarritz le 19/07/2023, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénommée : **TITUS COFFEE**.

Siège social : BIARRITZ (64200), 2 rue Jean Bart.

Capital : 1.000,00 € divisé en 100 parts sociales de 10,00 € chacune.

Objet social : La société a pour objet social tant en France qu'à l'étranger, tant pour son compte que pour le compte de tiers, la restauration, tous types de restauration, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, la livraison à domicile, la vente de boissons, boissons alcoolisées et sans alcool conformément à la législation en vigueur, salon de thé, tout type d'évènements tels que l'organisation d'anniversaires, de baptêmes, de mariages, de soirées à thèmes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : BAYONNE.

Toutes cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'exception celles entre associés.

Gérance :

Madame MEFLAH Sandrine, demeurant à BORDEAUX (33000), 4 rue Crozil-hac.

Immatriculation au RCS de BAYONNE.

Pour avis

L23VE06780



**DUPOUY ET ASSOCIÉS**  
Hossegor - Tarnos (40)  
Biarritz - Bayonne - Pau (64)  
Jullian - Ossun (65)

Aux termes d'un acte authentique reçu le 20/07/2023 par Maître rémi DUPOUY, Notaire à SOORTS HOSSEGOR (40150) - 197 avenue du Golf, il a été constituée une SCCV ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MBA

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement

Siège social : 1 Allée du stade, 64230 IDRON

Capital : 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PAU

Co-gérance : M. CASTAGNET bruno, demeurant Avenue de la Basse Navarre, 64990 SAINT PIERRE D IRUBE et Mme MAO ÉPOUSE CASTAGNET Marie-Pierre, demeurant 2 Allée du Hédas, 64320 BIZANOS

Pour avis  
Rémi DUPOUY Notaire

L23VE06709



Expertise-Comptable, Conseil  
Bordeaux - Paris - Libourne - Lacanau  
www.arguirose.com

Aux termes d'un ASSP en date du 19/07/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MACHINES & CIE

Objet social : Fabrication, rénovation et maintenance de machines destinées à l'agriculture, la construction et l'industrie, Ingénierie, conseil et formation, Commercialisation de produits et de services techniques,

Siège social : 256 allée Antoine de Saint-Exupéry, 64510 ASSAT

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PAU

Gérance : M. DE RESSEQUIER Arnaud, demeurant 8 impasse des Partoles, 64320 OUSSE

L23VE06785

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE  
NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

**ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM**

Aux termes d'un ASSP en date du 22/07/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination sociale : TERRE DE PARTAGES  
 Objet social : Terre de partages a pour objet l'acquisition, la gestion, et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autres des biens immobiliers de la société. Et plus généralement, toute opération de caractère purement civil se rattachant à l'objet de la société.  
 Siège social : 24D CHEMIN DU STADE, 64450 THEZE  
 Capital : 1 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PAU  
 Co-gérance : Mme HEITZ MAGALI, demeurant 1 IMPASSE DES ERABLES, 64450 ASTIS et M. DUBOUCHET MATHIAS, demeurant 290 CAMI DEUS HIALLES, 64230 UZEIN  
 Pour avis  
 HEITZ MAGALI

L23VE06824

**MODIFICATIONS**



CF Société d'Avocats  
 www.cf-avocats.fr  
 contact@cf-avocats.fr

Bordeaux - Toulouse - Pau

**JOLIES CULOTTES**  
 Société par actions simplifiée au capital de 13.618,00 euros  
 Siège social : 25 Avenue de la Vallée Heureuse  
 64110 GELOS  
 819 156 845 RCS PAU

**TRANSFERT DE SIÈGE**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2023, le siège social a été transféré au 261 Avenue des Rémouleurs 40150 SOORTS-HOSSEGOR à compter du même jour.  
 L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.  
 Radiation au RCS PAU et ré-immatriculation au RCS de DAX.  
 Pour avis,

L23VE06586

**In Extenso**

**SUD ATLANTIQUE**  
 22 rue de Casablanca  
 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

**SB ANGLLET**  
 Société par actions simplifiée  
 Au capital de 5 000 euros  
 Siège social : 7 Avenue d'Espagne  
 64600 Anglet  
 901 488 791 RCS Bayonne

Aux termes d'une délibération en date du 17 juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
 L23VE06638

**LA VIE ÉCONOMIQUE**  
 DU SUD-OUEST

**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

**EXTENCIA**  
 2, rue Claude Boucher  
 CS 70021  
 33070 BORDEAUX CEDEX

« PRORICHARD »  
 Société par Actions Simplifiée  
 Au capital de 100 €  
 Siège social : 3 Rue des Geais  
 64600 ANGLET

R.C.S. : BAYONNE 790 758 205

**AUGMENTATION DE CAPITAL ET TRANSFERT DE SIÈGE**

Aux termes de l'AGE du 30/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital de 87 900 € pour le porter à 88 000 €, par voie d'apport en nature et de transférer le siège social d'ANGLET (64600) 3 Rue des Geais, à ANGLET (64600) 10 Allée des Bois de Florence à compter de ce jour.

Les articles « Apports », « Capital social » et « Siège social » des statuts de la Société ont été mis à jour.  
 Mention sera faite au RCS de BAYONNE.  
 Pour avis,  
 Le Président,

L23VE06639

**ADMAINTENANCE**  
 SAS au capital de 1 000 €  
 Siège social : 1 Place de Pausus  
 64122 URRUGNE  
 889 551 057 RCS BAYONNE

Par décisions du 26/06/2023, l'associé unique a décidé :  
 - de diminuer le nominal des actions de 10 € à 1 € et d'ajuster le nombre d'actions pour maintenir le capital social à 1 000 €  
 - d'augmenter le capital social d'un montant de 94 797 € par création d'actions nouvelles, pour le porter de 1 000 € à 95 797 €  
 - de réduire le capital d'un montant de 94 797 € par imputation des pertes, pour le ramener à 95 797 € à 1 000 €, permettant la reconstitution des fonds propres.  
 Modification au RCS BAYONNE.

L23VE06651

**SCCV MJ PRALOGNAN**  
 SCCV au capital de 900€  
 Siège 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet  
 901442756 RCS Bayonne

Le 30/06/23 l'AGE a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06658



**SCP DUCOURAU, DURON, LANDAIS, MOREAU-LESPINARD, & Associés**  
 notaires associés à Arcachon, 169 Boulevard de la Plage.

**LBP**

**SARL** au capital de 880 000 €  
 Siège social : 1 rue des Tiredous, Zac du Parkway Boulevard Cami Salié  
 64000 PAU  
 RCS de PAU n°793 790 338

L'AGE du 17/07/2023 a décidé le transfert du siège social au 4 rue Antonio Vivaldi, 64121 SERRRES CASTET à compter du 17/07/2023.

Pour avis  
 Le Notaire

L23VE06665

**SCCV VILLA NABARITZ**  
 SCCV au capital de 900€  
 Siège 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet  
 888526027 RCS Bayonne

Le 30/06/23 l'AGE a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06666

**LG BIARRITZ AUTOMOBILES. SAS**  
 au capital de 1.500 € sise ZA LABOR-DOTTE 11 ALLEE JACQUELINE AURIOL 64600 ANGLET. 908410426 RCS de BAYONNE, Aux termes d'une décision en date du 30.06.2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23VE06735

**EXTENCIA**  
 2, rue Claude Boucher  
 CS 70021  
 33070 BORDEAUX CEDEX

« SCI JIHEMDO »  
 Société Civile Immobilière  
 Au capital de 1 000,00 Euros  
 Siège social : 210 Rue du Crabey  
 33127 SAINT JEAN DILLAC  
 R.C.S. : BORDEAUX 488 925 785

**RADIATION GREFFE DE BORDEAUX**

Aux termes d'une décision de l'AGE en date du 29/06/2023 il a été décidé de transférer le siège social de 210 Rue du Crabey 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, à 100 Chemin d'Arteetazaharra, 64240 HASPARREN, à compter de ce jour. La radiation sera faite auprès du Greffe Tribunal de commerce de BORDEAUX et ré-inscription auprès du Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.  
 Pour avis, La Gérance

L23VE06792

**EXTENCIA**  
 2, rue Claude Boucher  
 CS 70021  
 33070 BORDEAUX CEDEX

« SCI JIHEMDO »  
 Société Civile Immobilière  
 Au capital de 1 000,00 Euros  
 Siège social : 210 Rue du Crabey  
 33127 SAINT JEAN DILLAC  
 R.C.S. : BORDEAUX 488 925 785

**INSCRIPTION GREFFE DE BAYONNE**

Aux termes d'une décision de l'AGE en date du 29/06/2023, les co-gérants, Monsieur Jean-Marie ORLHAC et Madame Dominique NASTORG, résidant à HASPARREN (64240), 100 Chemin d'Arteetazaharra, ont décidé de transférer le siège social de : 210 Rue du Crabey 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, à 100 Chemin d'Arteetazaharra, HASPARREN (64240), à compter du 29/06/2023.

L'inscription sera faite auprès du Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE.  
 Pour avis, La Gérance

L23VE06795



AARPI AVOXA RENNES  
 5 allée Ermengarde d'Anjou  
 35000 RENNES

**PERTINENT ECO-SOLUTIONS**  
 Société par actions simplifiée au capital de 234 357 € porté à 236 584 €  
 Siège social : 53, Route de Samadet - 64410 ARZACQ ARRAZIGUET  
 880 182 795 RCS PAU  
 AVIS - AUGMENTATION DE CAPITAL  
 Suivant décisions unanimes des associés du 12 juillet 2023, devenues définitives le 19 juillet 2023 suivant décisions du président du même jour, le capital social a été augmenté d'un montant de 2 227 € en numéraire pour être porté de 234 357 € à 236 584 €.

Ancienne mention - Capital : 234 357 €  
 Nouvelle mention - Capital : 236 584 €  
 Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés corrélativement.  
 Mention sera faite au RCS de PAU  
 Pour avis  
 La Présidence

L23VE06812

MD DIGITAL  
 SASU au capital de 1 500,00 €

Siège social : 2 RUE OLLE LAPRUNE  
 64110 JURANCON  
 modification au RCS de Pau 891256356

Par décision du président du 01/06/2023, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L.225-248 du Code de commerce.

L23VE06815



**ABE6**  
 SARL au capital de 52 000 €  
 Siège social : Rue des Bruyères  
 64160 MORLAAS  
 RCS de PAU n°811 117 373

En date du 27/06/2023, l'associé unique a décidé, à compter de cette date :  
 - d'augmenter le capital social de 148 000 € par incorporation des réserves en le portant de 52 000 € à 200 000 €.  
 - de rendre variable le capital entre 200.000 et 700.000€.

Article 7 et 23 des statuts modifiés en conséquence.  
 Modification au RCS de PAU.  
 Pour avis  
 Le Gérant

L23VE06827

**BIKA**  
 Société par actions simplifiée au capital de 37 100 euros  
 Siège social : Villa Itsasoan, 64210 BIDART  
 381 656 214 RCS BAYONNE

**DÉMISSION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX**

Le 21 juillet 2023, la Présidente a pris acte de la démission de Monsieur David BREMOND et de Madame Sarah BREMOND de leurs fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement.

Pour avis  
 La Présidente

L23VE06837

**DISSOLUTIONS**

**BOUTIK D CLICS**  
 EURL au Capital de 10 000,00 €  
 Siège social : 5 rue Chauvin Dragon  
 64500 SAINT JEAN DE LUZ  
 793 357 542 RCS BAYONNE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE  
 L'AGE du 31/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour suivi de sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur : Martine Perrin, demeurant à Saint Jean de Luz (Pyrénées Atlantique), 141 vieille route de Saint Pée, Maison Behereko Extea., à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Saint Jean de Luz (Pyrénées Atlantique), 141 vieille route de Saint Pée, Maison Behereko Extea.  
 Mention au RCS de Bayonne

L23VE06819

**POUR ÉCOURTER LES DÉLAIS, PENSEZ AU SPEL !**

**CLÔTURES**

SASU JD ARTISAN  
SASU au capital de 2 000,00 euros  
Siège social : 20 Avenue Jeanne d'Albret-  
64110 JURANÇON  
RCS n°853370633- RCS Pau

**LIQUIDATION**

Suivant délibération en date du 19 Juillet 2023, l'associé, après avoir entendu le rapport du liquidateur, M. Jean DUMENJOU, demeurant 20 avenue Jeanne d'Albret 64110 JURANÇON, a approuvé les comptes de liquidation, a décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 juin 2023.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Pau.

Pour avis  
Le liquidateur

L23VE06675

**FONDS DE COMMERCE**



Société d'Expertise Comptable  
Bayonne  
www.erecapluriel.fr

S.E. GARAGE HIRIGOYEN  
SARL au capital de 7622,45€  
Siège social : 18 Av de l'Adour 64600  
ANGLET  
RCS BAYONNE : 409 865 672

**FIN DE LOCATION  
GERANCE ET  
CESSION FONDS DE  
COMMERCE**

Suivant ASSP en date à ANGLET du 06.07.2023, enregistré au Service des Impôts de BAYONNE le 12/07/2023, bordereau 2023 00026166 réf 6404P03 2023 A 01663 :

- Il a été mis fin à la location gérance consentie par l'indivision HIRIGOYEN, composée de Monsieur Jean-Philippe HIRIGOYEN et de Madame Marie-Christiane DELMOTTE, née HIRIGOYEN, dont le siège est situé 18 Avenue de l'Adour 64600 Anglet et enregistrée auprès du Registre National des Entreprises sous le numéro 430 591 594, dûment représentée par ses coindivisaires, par acte authentique en date du 12 novembre 1996 et enregistré auprès du service des impôts de BAYONNE le 13 novembre 1996 (Vol 28 et Bordereau n°793/4 n° 1954), d'un fonds de commerce de garage, mécanique et vente de véhicule automobile, situé 18 Avenue de l'Adour 64600 Anglet connu sous le nom de : S.E. GARAGE HIRIGOYEN ;

- Cette même indivision HIRIGOYEN a cédé le même jour à la S.E. GARAGE HIRIGOYEN, société à responsabilité limitée au capital social de 7 622,45 euros, dont le siège social est situé au 18 Avenue de l'Adour 64600 Anglet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bayonne sous le numéro 409 865 672, représentée par Monsieur Jean-Philippe HIRIGOYEN en sa qualité de Gérant, ce même fonds de commerce de garage, mécanique et vente de véhicule automobile sis et exploité 18 Avenue de l'Adour 64600 ANGLET, moyennant le prix de 150 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 06 07 2023. L'acquéreur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et les correspondances.

Pour avis

L23VE06608

**REGIMES MATRIMONIAUX**

Par acte authentique du 17/07/2023 reçu par Maître Nicolas FORTASSIN, notaire sis à PARIS (75001) 16 rue des Pyramides, M. Hervé Edmond Marie BRILLAUD, né le 18/11/1962 à AGEN et Mme Véronique Guillemette Marie PRACHE, épouse BRILLAUD, née le 21/05/1963 à CLUSES, demeurant ensemble 238 chemin de Bidegarria 64310 ASCAIN, mariés à la mairie d'AUBIAC le 23/07/1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont déclaré aménager leur régime matrimonial en mettant en communauté la moitié indivise en pleine propriété d'une villa dénommée «Les Genêts» sis 22 rue des Fauvettes 33950 LEGE-CAP-FERRET.

Les oppositions seront reçues dans les trois mois suivants la présente publication, chez Maître Nicolas FORTASSIN susnommé. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de la convention au Tribunal de Grande Instance de leur domicile.

L23VE06700

**65. HAUTES-PYRÉNÉES**

**CONSTITUTIONS**



Aux termes d'un ASSP en date du 18/07/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES GEKKOS  
Objet social : Acquisition, prise à bail, mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial et accessoirement d'habitation ; Construction ou achat de tous biens immobiliers et mobiliers à usage commercial ou d'habitation,  
Siège social : 5 Rue Mirabelle, Résidence Les Myrtilles, 65170 SAINT LARY SOULAN  
Capital : 30 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TARBES

Co-gérance : M. DUPONT Thierry, demeurant Résidence Les Myrtilles, 5 rue Mirabelle, 65170 SAINT LARY SOULAN et Mme DUPONT Isabelle, demeurant Résidence Les Myrtilles, 5 rue Mirabelle, 65170 SAINT LARY SOULAN  
L23VE06652

**SPANDELLES**

SCI au capital de 1500 euros  
Siège social : 6 avenue Hector Sassere - ARGELES-GAZOST (65400)

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Thierry ARNAUD, notaire à TOULOUSE, le 12 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SPANDELLES  
Forme : société civile immobilière  
Siège social : 6 avenue Hector Sassere - ARGELES-GAZOST (65400)  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Objet principal : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tous portefeuilles de valeurs mobilières cotées ou non cotées, de droits sociaux ou tous autres titres, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, à l'exclusion de parts de sociétés en nom collectif.

Capital social : 1.500 € constitués par des apports en numéraire.

Gérant : Monsieur François MARSAN demeurant ARGELES-GAZOST (65400) 6 avenue Hector Sassere et Madame Camille SALSON, demeurant à ARGELES-GAZOST (65400) 6 avenue Hector Sassere.

Transmission des parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Tout ayant droit, héritier ou légataire doit, pour devenir associé, obtenir l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire hors la présence de ces dévolutaires, les voix attachées aux parts de leur auteur n'étant pas retenues pour le calcul du quorum et de la majorité.

La société sera immatriculée au RCS de TARBES.

L23VE06659

**TOURMALET**

SCI au capital social de 1500 euros  
Siège social : 6 avenue Hector Sassere - ARGELES-GAZOST (65400)

FBM NOTAIRES 2, avenue Jean Rieux 31500 TOULOUSE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Thierry ARNAUD, notaire à TOULOUSE, le 12 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TOURMALET  
Forme : société civile immobilière

Siège social : 6 avenue Hector Sassere - ARGELES-GAZOST (65400)

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Objet principal : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tous portefeuilles de valeurs mobilières cotées ou non cotées, de droits sociaux ou tous autres titres, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, à l'exclusion de parts de sociétés en nom collectif.

Capital social : 1.500 € constitués par des apports en numéraire.

Gérant : Monsieur François MARSAN demeurant ARGELES-GAZOST (65400) 6 avenue Hector Sassere et Madame Camille SALSON, demeurant à ARGELES-GAZOST (65400) 6 avenue Hector Sassere.

Transmission des parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Tout ayant droit, héritier ou légataire doit, pour devenir associé, obtenir l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire hors la présence de ces dévolutaires, les voix attachées aux parts de leur auteur n'étant pas retenues pour le calcul du quorum et de la majorité.

La société sera immatriculée au RCS de TARBES.

L23VE06664

**MODIFICATIONS**



20 rue de la Cabeyre  
BP 79  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC  
05 57 43 64 64  
www.sageco33.com

**DECOVET**

Société par actions simplifiée  
au capital de 45 000 euros  
Siège social : 3A Route de Bordeaux,  
65320 BORDERES SUR L'ECHEZ  
432 053 759 RCS TARBES

Par décision en date du 6 /07/2023, l'associée unique a nommé NEOME 2, société à responsabilité limitée au capital de 500 euros, dont le siège social est 13 rue Ampère, 33810 AMBES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 951 116 474, en qualité de directrice générale.

POUR AVIS - Le Président

L23VE06429



**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE  
NOTRE JOURNAL**

**ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55

**ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM**

**LA VIE  
ÉCONOMIQUE**  
DU SUD-OUEST

**POUR VOTRE  
COMMUNICATION  
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

**MAGARREAUDIS**  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée  
Au capital de 243 000 euros  
Siège social : Lieudit Plas 65240 ARREAU  
802 573 436 RCS TARBES

Aux termes d'une délibération en date du 22.06.2023, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 243 000 euros.

L'objet est étendu : à titre accessoire, la fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle, et la vente de marchandises y afférentes ; l'activité de location à court terme de véhicules

terrestres à moteur, sans chauffeur ; et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature

qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**TRANSMISSION DES ACTIONS** : Toute cession d'actions, y compris entre associés, est soumise à l'agrément préalable des associés représentant les trois quart du capital social.

Monsieur Bruno DOSSAL, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Bruno DOSSAL demeurant 3 Bie de Menou 65240 ARREAU.

L23VE06590

SICA NOIRE D'ASTARAC BIGORRE  
Société d'intérêt collectif agricole à  
conseil d'administration  
au capital variable de 37 100 euros  
Siège social : Rue du Moulin 65220  
TRIE-SUR-BAISE  
815 042 114 RCS TARBES  
**AVIS DE MODIFICATION**  
Aux termes de la délibération d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 20/09/2022, il résulte que les mandats de Société à responsabilité limitée AUDIT VERGES RULAND, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Michel RULAND, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement. Pour avis. Le Conseil d'Administration.  
L23VE06710

## DISSOLUTIONS

**Compagnie Fiduciaire**  
Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

**AESTUS**  
Société à Responsabilité Limitée en  
liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège : 83 avenue Aristide Briand, 65000  
TARBES  
831 301 940 RCS PAU

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Grégory SCHWEITZER demeurant 15 Rue du Onze Novembre 65690 Barbazan-Debat pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 83 avenue Aristide Briand 65000 TARBES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PAU en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23VE06799

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS  
SARL au capital de 50 000 €  
Siège social : 108 rue Fondaudège  
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex  
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU  
Directeur délégué : Nicolas THOMASSET  
Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET  
Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,  
Noëlie SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE  
Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,  
Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,  
Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU,  
Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON,  
Vincent BIARD, Hermance HITTE  
& Marie-Amélie HUSSON

Responsable Organisation et Systèmes  
d'Information : Ophélie BROUTTIER

Chargée de Webmarketing  
et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :  
Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :  
Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :  
Katia DE STEFANO

Responsable comptable :  
Florence MANOEUVRIER

Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :  
Christophe CLERTEAU

## PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire  
Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES  
Carrer del Pla de l'Estany, sn,  
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne  
Routage : SUD MAILING

Commission paritaire  
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco

LA VIE ÉCONOMIQUE DU  
SUD-OUEST EST HABILITÉE DANS LES  
DÉPARTEMENTS 24, 47, 64 ET 65  
ÉGALEMENT NOUS  
PUBLIONS VOS ANNONCES LÉGALES  
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT



# Bornes de recharge TVA à 5,5 %

Les travaux d'installation et d'entretien de bornes de recharge pour véhicules électriques bénéficient du taux réduit de TVA à 5,5 % à compter du 6 juillet 2023.

**A** compter du 6 juillet 2023, les travaux d'installation et d'entretien de bornes de recharge pour véhicules électriques bénéficient du taux réduit de TVA de 5,5 % (les acomptes payés avant cette date restent soumis au taux normal).

La mesure est issue de la loi de finances pour 2023. Un arrêté vient d'en fixer les exigences techniques et les critères de qualification des prestataires, permettant son entrée en vigueur.

Le taux de 5,5 % s'applique aux prestations de pose, d'installation et d'entretien d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans les locaux à usage d'habitation et destinées à leurs résidents : maisons individuelles, logements dans les immeubles collectifs, établissements d'hébergement collectif, logements de fonction. Il n'est plus exigé que les locaux soient achevés depuis plus de deux ans (Code général

des impôts, article 279-0 bis). Peu importe la qualité du client auquel sont facturés les travaux : propriétaire, syndicat de copropriétaire, locataire, etc.

Le client n'est plus tenu de remettre au prestataire une attestation de la nature des travaux et de la nature des locaux.

La nature des travaux est identique à celle définie pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des logements (Code général des impôts, article 278-0 bis A). Les travaux d'entretien sont le nettoyage, l'entretien, le dépannage et la réparation.

Les infrastructures doivent satisfaire aux normes NF EN 62196-2, NFC61-314, ou selon le cas, aux articles L. 53-12 ou L. 353-13 du Code de l'énergie.

Les travaux doivent être effectués par des professionnels titulaires d'une qualification pour l'installation des infrastructures de recharge délivrée par un organisme de qualification accrédité. ■

Référence - Arrêté du 22 juin 2023, ECOE2311568A

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MAI 2022	MAI 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,97	117,44	+ 5,1 %
INDICE HORS TABAC	110,95	116,54	+ 5 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
<b>CAC 40</b>	7 319,18	-0,9%	13,1%	20,1%	7 577,00	6 594,57	France
<b>SBF 120</b>	5 583,29	-1,0%	12,3%	18,3%	5 764,67	5 063,88	France
<b>EURO STOXX 50</b>	4 369,73	-0,6%	15,2%	24,4%	4 408,59	3 856,09	Europe
<b>S&amp;P 500</b>	4 544,75	3,1%	18,4%	18,6%	4 544,75	3 808,10	USA
<b>NASDAQ 100</b>	15 761,14	4,5%	44,1%	32,7%	15 761,14	10 741,22	USA
<b>FOOTSIE 100</b>	7 453,69	-2,5%	0,0%	3,2%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
<b>DAX 30</b>	16 125,49	-1,4%	15,8%	24,4%	16 357,63	14 069,26	Allemagne
<b>SMI</b>	11 103,55	-2,5%	3,5%	0,8%	11 595,25	10 516,40	Suisse
<b>NIKKEI</b>	32 493,89	-3,6%	24,5%	21,3%	33 753,33	25 716,86	Japon
<b>SSE COMPOSITE</b>	3 197,82	-2,3%	3,5%	-2,4%	3 395,00	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
<b>AELIS FARMA</b>	13,95	-0,4%	3,0%	25,9%	14,28	13,54	-
<b>AIR MARINE</b>	1,07	0,0%	0,0%	-17,7%	1,07	1,07	-
<b>ASHLER ET MANSON</b>	3,80	-5,0%	-16,3%	36,7%	4,58	3,40	0,8%
<b>BLUE SHARK PS</b>	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
<b>CERINNOV GROUP</b>	3,50	3,2%	207,6%	205,9%	3,57	1,12	-
<b>CHEOPS TECHNOLOGY</b>	63,50	-2,3%	8,5%	1,6%	66,50	54,00	2,3%
<b>DOCK.PETR.AMBES AM</b>	480,00	-2,0%	1,3%	8,6%	530,00	458,00	7,9%
<b>EAUX DE ROYAN</b>	88,50	0,6%	7,3%	-1,7%	94,00	76,50	7,0%
<b>EUROPLASMA</b>	0,15	-46,7%	-79,0%	-99,1%	2,38	0,12	-
<b>FERMENTALG</b>	0,74	-8,9%	-51,4%	-65,9%	1,66	0,71	-
<b>GASCOGNE</b>	4,10	1,7%	-8,3%	26,9%	4,48	3,98	-
<b>GPE BERKEM</b>	4,03	-19,2%	-16,7%	-50,0%	7,12	3,90	1,5%
<b>GPE PAROT (AUTO)</b>	1,98	4,2%	-7,5%	15,8%	2,21	1,74	-
<b>HYDROGENE DE FRANCE</b>	17,30	12,6%	-17,2%	-34,6%	22,70	13,50	-
<b>HUNYVERS</b>	14,30	-9,2%	20,7%	18,7%	15,85	11,90	-
<b>I.CERAM</b>	7,00	-10,3%	-31,4%	-46,6%	13,95	5,75	-
<b>I2S</b>	5,95	-4,0%	-2,5%	1,7%	6,45	5,60	2,4%
<b>IMMERSION</b>	2,88	-7,1%	12,5%	-33,9%	4,60	2,32	-
<b>IMPLANET</b>	0,17	-0,7%	2,3%	-10,8%	0,26	0,17	-
<b>KLARSEN DATA</b>	2,94	-15,5%	90,9%	39,3%	3,85	1,47	-
<b>LECTRA</b>	27,25	-6,8%	-22,6%	-20,3%	40,70	26,85	1,8%
<b>LEGRAND</b>	91,90	0,4%	22,8%	24,2%	92,88	75,22	2,1%
<b>MON COURTIER ENERGIE</b>	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
<b>MULTIMICROCLOUD</b>	0,19	0,0%	-52,5%	-47,2%	0,44	0,19	-
<b>O SORBET D'AMOUR</b>	2,44	0,0%	101,7%	5,2%	2,46	1,20	-
<b>OENEO</b>	13,95	-3,8%	-0,4%	1,5%	15,50	12,85	2,2%
<b>POUJOLAT</b>	25,30	-3,4%	-9,0%	13,1%	32,60	22,80	0,9%
<b>SERMA TECH.</b>	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
<b>UV GERMI</b>	5,90	33,8%	78,8%	34,5%	6,00	3,40	-
<b>VALBIOTIS</b>	4,24	-3,4%	17,8%	-32,9%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

# Chypre

## Le plus vieux vin du monde !



Chypre aussi est riche de sa culture du vin. Sur les pentes méridionales des montagnes Troodos, la viticulture reste l'activité principale de la région avec la commandaria, vin sucré parmi les plus anciens du monde. Délice des dieux (grecs) !

Par Vincent ROUSSET

Chypre peut fièrement déclarer qu'elle produit le plus vieux vin du monde encore en production, le délicieux vin de dessert sucré de commandaria. On pense que ce divin nectar date de 800 av. J.-C. suite à des allusions à la consommation d'un vin nommé « nama chypriote » qu'on pense être la commandaria avant que son nom actuel ne lui soit donné pendant les croisades du XII<sup>e</sup> siècle. La croyance populaire voulait que ce vin possède des qualités thérapeutiques, et il était largement utilisé comme tonique.

### LE « VIN DES ROIS ET LE ROI DES VINS »

Richard Cœur de Lion avait célébré sa conquête de Chypre et son mariage avec Bérengère de Navarre à Lemesos (Limassol) avec de la commandaria déclarant que c'était « le vin des rois et le roi des vins ». En 1192, il vendit l'île aux chevaliers de Saint-Jean et aux Templiers, qui la vendirent ensuite à Guy de Lusignan, mais conservèrent leur siège à Kolossi. La commandaria était principalement produite à Kolossi, qui fut nommée « la Grande Commanderie », et c'est de là que le vin prit son nom. La « commandaria » était considérée tellement bonne qu'elle gagna même la « bataille des Vins » au XIII<sup>e</sup> siècle,

première compétition de dégustation de vin de l'histoire, organisée par le roi français Philippe Auguste.

### DE LA DOUCEUR DEPUIS LA NUIT DES TEMPS

La douceur de la commandaria peut se comparer à celle du sherry. Elle est préparée dans les mêmes 14 villages viticoles de l'île, selon la même méthode depuis la nuit des temps. Les cépages indigènes de mavro (rouge) et xynisteri (blanc) sont récoltés tardivement et séchés au soleil pour améliorer leur teneur en sucre, ce qui donne à la boisson son goût distinctif. Les raisins séchés sont ensuite pressés, et le jus recueilli est fermenté dans des cuves ou d'énormes jarres, un peu comme celles utilisées jadis. Aucune visite de l'île ne serait complète sans que vous ne rapportiez une bouteille chez vous, non seulement comme boisson, mais aussi comme doux souvenir de l'histoire de l'île ! A ce propos, je vous recommande chaudement de visiter la Winery Vassiliades, un lieu de dégustation à la fois ultra-moderne à l'américaine et traditionnel tout de même dans le pittoresque village d'Omodos. Le bâtiment donne sur un panorama fabuleux de vignes poussant en escalier sur les pentes de la montagne Troodos. Ici est produite et mise en bouteille la commandaria par la famille Vassiliades sous la marque Oeno You Ktima. Pas de Cité du Vin à Chypre mais un petit et charmant Musée de la Viticulture dans le village proche de Koilani. ■